

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

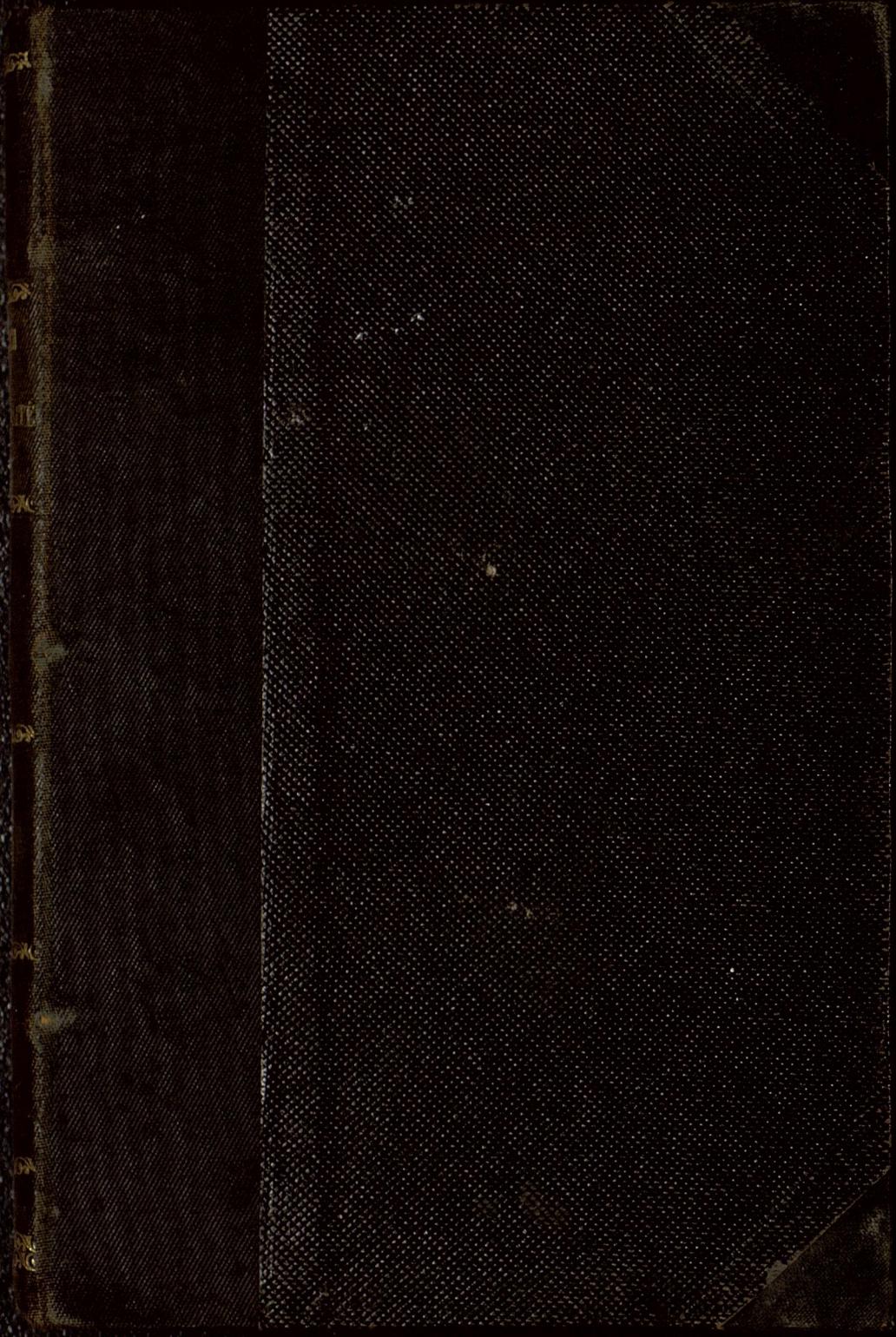
Almanach de l'Université de Gand, Gand, 1886.

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>



ALMANACH
DE
L'UNIVERSITÉ DE GAND

1886

ALMANACH
DE
L'UNIVERSITÉ DE GAND

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
(2^{me} ANNÉE)



GAND
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE AD. HOSTE, ÉDITEUR
rue des Champs, 49

À Monsieur

ALBERT CALLIER.

Les Étudiants libéraux de Gand.

AVANT-PROPOS.

L'AN dernier, à cette même époque, nous faisons paraître le premier *Almanach de l'Université de Gand*.

Le succès dépassa toutes les espérances : les appréciations les plus flatteuses de la presse et du public saluèrent la naissance du nouvel annuaire et, en quelques jours, l'édition entière fut épuisée. Dès lors l'avenir était assuré ; plus heureux que ses prédécesseurs de 1866 et 1869 le jeune Almanach pouvait se promettre longue existence.

Cette réussite si complète eut comme suite heureuse d'engager nos Frères de Liège à imiter notre exemple : ils viennent de fonder une publication semblable à la nôtre ; d'ici à quelques jours paraîtra le premier de leurs volumes. En bon frère aîné nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous tenons à remercier ici publiquement tous ceux qui nous ont aidés dans la publication de ce second annuaire. Merci à notre savant professeur, M. Discailles, s'intéressant depuis toujours aux travaux, à la vie des Étudiants libéraux : merci pour sa précieuse collaboration. Merci à nos amis de Bruxelles, de Liège, de Paris, qui confraternellement nous ont envoyé les meilleures de leurs œuvres.

Merci enfin à nos souscripteurs ; grâce à leur nombre et à leur générosité nous pouvons, cette année-ci, illustrer notre recueil de deux portraits : ceux de MM. A. Callier et A. Wagener,

d'un recteur sortant, l'autre administrateur-inspecteur de notre Université.

Et, au moment où le second *Almanach de l'Université de Gand* va affronter la critique du public, nous formons un souhait, c'est de lui voir atteindre le succès de son aîné!

LE COMITÉ DE PUBLICATION :

Les secrétaires-adjoints,

GUSTAVE DENIL.
GEORGES GEILL.

Le secrétaire,

PIERRE POIRIER.

Les Membres,

JULES DUFORT.
JULES GASPAS.

ALFRED PIERRARD.
OSCAR PINEUR.

GEORGES PRÉVOST.
PAUL REUTER.





ÉPHÉMÉRIDES UNIVERSITAIRES.

JANVIER.

- 4 1843. Fondation de l'Académie de Delft.
8 1632. Fondation de l'Université d'Amsterdam.
15 } 1881. Première fête internationale d'Étudiants
16 } *libéraux.*
17 1755. Fondation de l'Université de Moscou.
18 1881. Création du « Cercle des Étudiants Ingé-
nieurs » (1881-1883).
21 1886. Mort du journal « L'Étudiant », organe de
la Jeunesse Libérale Universitaire. (Né
à Bruxelles le 24 janvier 1884).
26 1867. Concert de charité organisé par le Corps des
Étudiants.



FÉVRIER.

- 2 1880. Création du « Cercle littéraire des Étudiants. »
- 3 1878. Grand concert de charité donné sous les auspices du Corps des Étudiants.
- 4 1878. Fondation de « l'Union des Anciens Étudiants. »
- 5 1881. Création du « Cercle des Élèves conducteurs libéraux. »
- 7 1882. Création de la « Fanfare des Étudiants libéraux. » (1882-1884).
- 8 1575. Fondation de l'Université de Leyde.
- 12 1867. Création du « Cercle musical des Étudiants » (1867-1880).
- 21 1852. Fondation de la Société « 't Zal wel gaan. »
- 24 1880. Institution d'une chaire d'histoire contemporaine.



MARS.

- 1 1885. Célébration solennelle du dixième anniversaire de la « Société Générale des Étudiants. »
- 5 1884. Création des sections normales flamandes.
- 7 1862. Grand concert de charité organisé par les Étudiants.
- 10 1885. Grève des Étudiants Italiens.
- 13 1884. Mort de M. Heremans, professeur émérite, ancien échevin de l'instruction publique.
- 14 1874. Concert donné par le « 't Zal wel gaan, » au profit d'œuvres libérales.

- 19 1852. Fondation de l' « École des Arts et Manufactures. »
- 21 1885. Apparition du premier *Almanach de l'Université de Gand*, publié sous les auspices de la « Société Générale des Étudiants. »
- 24 1878. Mort de M. Roulez, administrateur-inspecteur de l'Université.
- 26 1636. Fondation de l'Université d'Utrecht.



AVRIL.

- 13 1877. Liège. Le clergé de l'église St-Cristophe refuse l'entrée du temple au drapeau des Étudiants.
La Commission permanente décide que dorénavant les Étudiants n'assisteront plus en corps à une cérémonie du culte catholique.
- 16 1883. Pose de la première pierre de l'Institut des Sciences.
- 23 1885. Les étudiants de Gand envoient une adresse de sympathie à leurs Frères d'Italie.
- 25 1872. Les Étudiants étrangers suivant les cours de notre Alma Mater offrent un drapeau au corps des Étudiants.
- 26 1885. Le « 't Zal wel gaan » fête l'apparition de son 25^{me} almanach.
- 28 1877. Les Étudiants gantois, approuvant la conduite énergique de leurs Frères liégeois, décident à leur tour de ne plus assister en corps aux cérémonies du culte catholique.



MAI.

- 3 1884. Fondation de la « Section des Conférences. »
5 1870. Création de la « Societas Philadelphica studiosorum Gandavensium. » (†)
7 1881. Création d'une section normale pour l'enseignement des sciences commerciales.
8 1881. Constitution à Liège de la Fédération libérale des sociétés d'Étudiants belges.
9 1857. La Commission de l'Index jette l'interdit sur la publication *Noord en Zuid*, éditée par le « 't Zal wel gaan. »
10 1806. Réorganisation de l'Université de Paris, fondée en 1200.
12 } 1884. Louvain. — Fêtes du cinquantenaire de
13 } l'Université catholique.
14 1882. Concert organisé par la « Fanfare des Étudiants libéraux » au profit de l'Œuvre de la Presse.
15 1883. Réception de l'Estudiantina Española.
18 1879. Grand concert organisé sous les auspices de la « Société Générale » au profit des victimes de la catastrophe de Frameries.
20 1876. Loi sur l'enseignement supérieur.
21 1883. Fondation de l'« Union luxembourgeoise. »
21 1885. Manifestation libérale en l'honneur de M. le recteur A. Callier.



JUIN.

- 5 1883. Organisation de la Fédération des Sociétés libérales d'Étudiants. On lui confie la *disposition* du drapeau.

- 16 1834. Fondation de l'Université catholique de Louvain.
- 17 1855. Entrée triomphale de la « Société des Étudiants » qui a remporté au concours de chant, à Lille, une énorme.... buse.
- 18 1884. Suppression du Ministère de l'instruction publique.
- 21 1884. M. Woeste, ministre de la Justice, dans une lettre impertinente, annonce à M. Laurent qu'il est décidé à retirer le projet de loi concernant l'avant-projet de revision du code civil.



JUILLET.

- 1 1578. Fondation de l'Académie Calviniste de Gand (supprimée en 1585)
- 8 1860. Visite de Léopold I aux Étudiants gantois.
- 15 1849. Loi sur l'enseignement supérieur.
- 25 1882. Arrêté royal concernant l'obtention de bourses de voyage.
- 31 1884. M. Jacobs, ministre de l'intérieur, supprime la section commerciale de l'École normale des sciences.



AOUT,

- 7 1814. Fondation de l'Université de Groningue.
- 31 1884. Les Étudiants de Gand participent, à Bruxelles, à la grandiose manifestation du pays libéral.



SEPTEMBRE.

- 7 1426. Fondation de l'ancienne Université de Louvain († 1792).
- 16 1853. Arrêté royal instituant le diplôme de docteur en sciences.
- 22 1884. { Le roi sanctionne la loi scolaire.
MM. Callier et Seresia sont déchargés respectivement des cours de droit public et de droit naturel.
- 25 1816. Arrêté décidant la fondation des Universités de Gand et de Liège.



OCTOBRE.

- 1 1838. Fondation de l'École du Génie civil.
- 2 1876. Arrêté royal concernant l'application de la loi de 1876 sur l'enseignement supérieur.
- 6 1879. M. le professeur Laurent est promu au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold.
- 9 { 1817. Fondation de l'Université de Gand.
1826. Inauguration du palais de l'Université.
- 15 1877. Fondation de l'Université d'Amsterdam.
- 17 1879. Installation de M. Alb. Callier, comme recteur.
- 19 1885. Installation de M. J.J. Kickx, comme recteur.
- 28 1860. Visite du roi Léopold I aux Étudiants de Liège.



NOVEMBRE.

- 3 1817. Fondation de l'Université de Liège.
4 1862. Dissolution de la « Société des Étudiants. »
5 1867. Les Étudiants célèbrent brillamment le
50^{me} anniversaire de la fondation de
l'Université de Gand.
6 1815. Reconstitution de l'Université d'Utrecht.
8 1884. Les Étudiants de Gand, réunis en assemblée
générale, décident à l'unanimité de de-
mander :
1^o la dissolution des Chambres;
2^o l'abrogation de la loi scolaire.
14 1871. Reconstitution du cercle « 't Zal wel gaan. »
20 1834. Fondation de l'Université libre de Bruxelles.
21 } 1884. Les Étudiants bruxellois organisent des fêtes
22 } splendides à l'occasion du 50^{me} anni-
23 } versaire de la fondation de l'Université.
28 1868. Fondation du « Cercle des Étudiants Wal-
lons. »
30 1878. M. le professeur Dauge est nommé inspecteur
de l'École préparatoire du Génie civil.



DÉCEMBRE.

- 5 1838. Premier souper annuel des Étudiants du
Génie Civil.
6 1882. Pour la première fois une jeune fille est auto-
risée à suivre les cours de l'Université.
9 1877. Grande manifestation libérale en l'honneur
de M. le professeur Laurent.

- 12 1871. Fondation de la « Société Générale des Étudiants. »
- 14 1881. Premier souper annuel des Étudiants en Droit.
- 15 1880. Fondation de la « Société libérale des Étudiants en Médecine. »
- 17 1875. Reconstitution de la « Société Générale des Étudiants. »
- 18 1885. Grève des étudiants en médecine de Bruxelles, à la suite du retrait des cliniques à MM. les professeurs Crocq, Guillery, De Roubaix et Hiernaux.
- 20 }
21 } 1868. Congrès d'Étudiants à Gand.
22 }
23 }
28 1847. Institution de l'École normale des Sciences.





UNIVERSITÉ DE GAND.

I. ADMINISTRATION.

ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
DIRECTEUR DES ÉCOLES SPÉCIALES.

A. Wagener, professeur émérite de la faculté de philosophie et lettres.

RECTEUR

pour les années 1885-1888.

ƒ. ƒ. Kickx, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

SECRÉTAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE

pour l'année 1885-1886.

E. Dubois, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

COLLÈGE DES ASSESSEURS

pour l'année 1885-1886.

J. J. Kickx, recteur.

A. De Ceuleneer, doyen de la faculté de philosophie et lettres.

R. De Ridder, doyen de la faculté de droit.

J. Mister, doyen de la faculté des sciences.

., doyen de la faculté de médecine.

E. Dubois, secrétaire du Conseil académique.

INSPECTEURS DES ÉTUDES.

E. Boudin, inspecteur général des ponts et chaussées, avec rang de professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles spéciales du génie civil et des arts et manufactures.

F. Dauge, ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles préparatoires du génie civil et des arts et manufactures et à l'école normale des sciences.

COMMISSAIRES POUR LES AFFAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE.

F. Vanderhaeghen, bibliothécaire, rue de Courtrai, 8.

A. De Ceuleneer, professeur extraordinaire à la faculté de philosophie et lettres.

R. De Ridder, professeur ordinaire à la faculté de droit.

G. Vandermensbrugghe, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

C. Van Bambeke, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

SECRÉTAIRE DE L'ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR.

A. Verschaffelt, docteur en philosophie et lettres, rempart des Chaudronniers, 12.

RECEVEUR DU CONSEIL ACADÉMIQUE
pour l'année 1885-1886.

A. Verschaffelt, doct. ph., rempart des Chaudronniers, 12.

COMMIS AUX ÉCRITURES.

L. Hombrecht, rue des Vanniers, 21.

APPARITEURS.

G. Vrebos, chaussée de Bruges, 76.

C. Gallant, rue Van Aken, 10.

II. CORPS ENSEIGNANT.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

MM. *Fuerison*, Coupure, 119.

Wagener, boulevard du Jardin zoologique, 27.

Gantrelle, chaussée de Courtrai, 96.

O. Merten, Coupure, 175.

Wouters, rue de Belle-Vue, 66.

Motte, quai des Moines, 1.

Thomas, rue Guillaume Tell, 25.

Discailles, marché aux Beurre, 3.

Hoffmann, boulevard des Hospices, 108.

De Ceuleneer, rue de la Lieve, 9.

Fredericq, grand Gewat, 4.

Michel, rue Nassau, 2.

FACULTÉ DE DROIT.

MM. *Laurent*, rue Savaen, 46.

Van Wetter, rue Guinard, 3.

Callier, Allée-Verte, 243.

Nossent, rue aux Draps, 3.

- MM. *De Brabandere*, rue neuve St-Pierre, 78.
De Ridder, chaussée de Courtrai, 83.
Montigny, rue neuve St-Pierre, 124.
Rolin, rue Savaen, 15.
Seresia, rue courte du Jour, 28.
D'Hondt, rue des Sœurs Noires, 11.

FACULTÉ DES SCIENCES.

- MM. *Boudin*, Coupure, 152.
Dugniolle, Coupure, 47.
Valerius, rue Basse, 45.
F. Dauge, rue de Belle-Vue, 53.
Donny, rue neuve St-Pierre, 93.
Verstraeten, place du Marais, 20.
Pauli, place des Fabriques, 1.
Kickx, rue St. Georges, 26.
Swarts, rue Terre-Neuve, 48.
Mansion, quai des Dominicains, 6.
Wolters, rue de l'Avenir, 16.
F. Plateau, boulevard du Jardin zoologique, 64.
Vandermensbrugge, Coupure, 89.
Mister, rue digue de Brabant, 15.
Massau, rue Marnix, 22.
Depermentier, boulevard du Château, 483.
De Wilde, rue du Chantier, 14.
Boulvin, rue longue d'Argile, 31, à Anvers.
Flamache, rue Latérale, 2, à Bruxelles.
Nelissen, boulevard des Hospices, 10.
F. Merten, rue Vondel, 23, à Bruxelles.
F. Van Rysselberghe, boulevard Bischoffsheim, 52, à Bruxelles.
H. Schoentjes, grand Toquet, 12.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

- MM. *Soupart*, rue neuve St-Pierre, 61.
Du Moulin, rue des Baguettes, 147.

- MM. *R. Boddaert*, rue Basse, 42,
Deneffe, rue de la Station, 66.
Poirier, rue de la Vallée, 73.
Van Cauwenberghe, nouvelle rue du Casino, 5.
Van Bambeke, rue Haute, 5.
Bouqué, rue d'Abraham, 32.
Leboucq, Coupure, 131.
Dubois, Coupure, 81.
G. Boddaert, rue Guillaume Tell, 12.
De Cock, rue courte du Jour, 11.
Verstraeten, rue Charles-Quint, 30.
Van Ermengem, rue du Midi, 137, à Bruxelles.
De Visscher, rue Basse, 18.
Mac Leod, à Melle.

PROFESSEURS ÉMÉRITES.

- A. Burggraeve*, de la faculté de médecine, rue des
Baguettes, 50.
F. De Kemmeter, de la faculté de droit, Cloître St-Bavon, 24.
F. Soupart, de la faculté de médecine, rue Neuve
St-Pierre, 61.
F. Laurent, de la faculté de droit, rue Savaen, 46.
ŷ. Gantrelle, de la faculté de philosophie et lettres, rue
Neuve St-Pierre, 111.
A. Wagener, de la faculté de philosophie et lettres, boulev
vard du Jardin zoologique, 27.

RÉPÉTITEURS.

- D. Rottier*, ingénieur industriel, rue Charles-Quint, 51.
C. Bergmans, docteur en sciences physiques et mathéma
tiques, rue Guinard, 18.
H. Schoentjes, docteur en sciences physiques et mathéma
tiques, assistant de M. le professeur Vander
mensbrugge, grand Toquet, 12.

- F. Nelissen*, docteur en sciences naturelles, boulevard des Hospices, 10.
L. De Nobele, rue de Bruxelles, 147.
J. Van Rysselberghe, ingénieur des ponts et chaussées, rue de la Sauge, 34.
E. Haerens, ingénieur des ponts et chaussées, boulevard du Château, 29.
V. Foulon, ingénieur des ponts et chaussées, petite rue de la Boucherie, 4.
H. Van Hyfte, conducteur des ponts et chaussées, rempart de la Biloque, 238.
E. Dauge, avocat, rue des Douze Chambres, 94.
C. Servais, professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, rue Meirelbeke, 2.
F. Steyaert, boulevard de la Citadelle, 25.

CONDUCTEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES DÉTACHÉS A L'ÉCOLE
DU GÉNIE CIVIL COMME MAITRES DE TOPOGRAPHIE.

- J. Lallemand*, conducteur principal, boulevard des Hospices, 66.
F. Cruls, conducteur principal, boulevard de l'École normale, 8.
D. Toeffaert, conducteur de 1^{re} classe, chaussée de Bruxelles, 32, à Ledeberg.
E. Simonis, conducteur de 1^{re} classe, rue de l'École.

MAITRES DE DESSIN.

- F. Steyaert*, boulevard de la Citadelle, 25.
A. Robelus, rue des Douze Chambres, 5.
J. De Waele, boulevard de la Citadelle, 67.





DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

PAR arrêtés royaux en date du 16 décembre 1884,
du 8 avril et du 31 octobre 1885 :

MM. Valerius, Dugniolle et M. Wolters, ont été promus
au grade d'officier de l'ordre de Léopold;

MM. Vandermensbrugghe, Callier et De Wilde ont été
nommés chevaliers du même ordre.

Dans sa séance du lundi 13 avril 1885, l'Académie de
Belgique a pris connaissance du rapport du jury chargé
de désigner les meilleurs ouvrages d'enseignement popu-
laire parus en 1884. Le jury a proposé, à l'unanimité, de
décerner les prix De Keyn à M. Ernest Discailles, profes-
seur à l'Université de Gand, pour son travail sur Guil-
laume le Taciturne et Marnix de Ste Aldegonde, et à
M. Mac Leod, professeur à l'École normale de Bruges,
agréé spécial à l'Université de Gand, pour sa zoologie.



INSCRIPTIONS AU RÔLE.

LES catholiques, ennemis de tout enseignement, en veulent beaucoup aux universités de l'État. Il n'est pas bon pour leur politique que la jeunesse entende les paroles de la science libre. Aussi voudraient-ils faire le vide à Gand et à Liège, au profit de leur Alma Mater de Louvain.

Notre population universitaire qui, sous le Ministère libéral, suivait une marche constamment ascendante et avait passé du chiffre de 595 à celui de 917, vient de subir cette année-ci une diminution, insignifiante il est vrai, mais qui n'en prouve pas moins les tendances réactionnaires du soi-disant parti conservateur.

Le nombre des étudiants inscrits au rôle n'a été que de 890; soit 27 en moins que l'année précédente.

Les inscriptions se sont réparties, pendant les deux dernières années, dans les quatre facultés et dans les écoles annexées à la faculté des sciences, comme suit :

	1883-84	1884-85
Faculté de philosophie et lettres	69	66
Faculté de droit	217	205
Faculté de médecine	137	152
A reporter.	<u>423</u>	<u>423</u>

	Report.	423	423
Faculté des sciences		155	152
École du génie civil		255	229
École des arts et manufactures		37	43
École normale des sciences.		43	37
Sections normales flamandes		4	6
	Total	917	890

Parmi ces 890 étudiants, nous rencontrons 88 étrangers.
Nous constatons également, avec plaisir, l'inscription
au rôle d'un nombre sans cesse croissant de demoiselles.



A LA MÉMOIRE DE :

M. LOUIS FRAEYS,

professeur émérite à la faculté de médecine,
officier de l'Ordre de Léopold,
décédé le 18 janvier 1885;

M. HIPPOLYTE KLUYSKENS,

professeur agrégé à la faculté de médecine,
décoré de la croix commémorative de 1830,
décédé le 28 mars 1885;

M. FRANÇOIS HOUFELIN,

ingénieur honoraire des ponts et chaussées,
répétiteur à l'école du génie civil,
ancien commissaire de la *Société Générale
des Étudiants*,
décédé le 18 février 1885.



A LA MÉMOIRE DE :

PAUL HAMERS,

étudiant en philosophie et lettres,
membre de la *Société Générale des Étudiants*,
décédé à Gand, le 14 juillet 1885;

LÉON BRÜCK,

candidat en droit,
membre de la *Société Générale des Étudiants*,
décédé à Warnach (Luxembourg),
le 20 septembre 1885;

ÉMILE VIOLON,

élève-ingénieur,
ancien commissaire de la *Société Générale
des Étudiants*,
décédé à Ninove, le 22 janvier 1886.





HISTOIRE

DE L'UNIVERSITÉ DE GAND

(SUITE).

Nous reprenons, sous ce titre, l'étude que le défaut d'espace non moins que le manque de temps, nous ont forcés de laisser inachevée l'année dernière.

Ceux d'entre nos lecteurs qui ont eu sous les yeux l'Almanach de 1885, ont facilement pu se convaincre que ce que nous recherchions avant tout, c'était de retracer en quelques pages, l'histoire intime, au jour le jour, l'histoire familière en un mot, de notre Alma Mater. Nous n'avons nullement l'intention de nous départir de cette règle de conduite dans la présente étude : c'est dire que nous laisserons soigneusement de côté tous les détails, soit de statistique, soit d'ordre purement administratif, qui d'ordinaire émaillent les rapports académiques. Quant aux faits qui nous paraîtront de nature à intéresser le lecteur, nous les rapporterons sans rien y ajouter, sans en rien omettre, sauf à les apprécier librement, sans réticences d'aucune sorte.

Ceci dit, nous entrons en matière.

Pour qui étudie tant soit peu attentivement l'histoire de la période bidécennale comprise entre les années 1855 et 1875, cette histoire se résume toute entière dans les deux propositions suivantes :

Excellence de l'enseignement, suffisamment attestée par le nombre toujours croissant d'inscriptions et les distinctions remportées aux concours universitaires : inanité des attaques que dans sa rage intolérante, le parti clérical prodigue à tout ce qui relève de l'Université : professeurs et élèves.

Démêlés fréquents du corps universitaire avec les autorités académiques : intervention souvent regrettable de ces dernières dans les conflits entre étudiants. — Telle est, avons-nous dit, la synthèse de l'histoire de ces vingt années; l'incident connu sous le nom d'*affaire Brasseur*, et qui eut, en son temps, un retentissement considérable, vient à point nommé confirmer cette assertion.

Voici les faits :

Au mois de décembre 1855, M. Brasseur, chargé du cours de *droit naturel*, fut accusé, auprès du recteur, par trois personnes étrangères à l'Université, d'avoir nié la divinité du Christ et d'attaquer la religion catholique, dans ses leçons (1).

(1) Ces personnes étaient des membres de la société St Vincent de Paul. Nous lisons, à ce propos, dans le *Messager de Gand* (n° du 25 décembre 1855) les lignes suivantes :

« Nous aussi, nous sommes d'avis que l'affaire de l'Université qui défraie si vivement, en ce moment, l'opinion en notre ville est d'une haute gravité. Elle est d'une haute gravité bien moins parce qu'il s'agit d'un débat sur les doctrines d'un professeur, quoique la chose ne soit pas de médiocre importance, que parce qu'elle soulève la question du rôle que joue, particulièrement en notre ville, une société, dont la puissance d'envahissement devient considérable, et dont on ne cherche pas même à cacher la main dans ce déplorable conflit..... »

Et plus loin, au sujet des membres de cette soi-disant société de bien-

Les étudiants, ayant eu connaissance de cette accusation, se résolurent à en faire justice : le 21 décembre, M. Brasseur fit son entrée au cours, au milieu des applaudissements enthousiastes de ses élèves et anciens élèves. Après la leçon, les accusateurs furent sommés de se nommer : l'enquête semblait ne pas devoir aboutir, lorsqu'enfin un des assistants, G. Verspeyen (!), avoua être l'un des auteurs de la dénonciation (les autres étaient : J. Maeterlinck, E. Varenberg et C. Bareel). Élèves de M. Brasseur, ils avaient cru trouver dans son enseignement, les éléments de l'accusation dont leurs parents, avertis, s'étaient fait les interprètes auprès du recteur.

Mis en demeure de se rétracter, ils déclarèrent persister dans leur opinion première.

Séance tenante, MM. J. Vuylsteke, T. Bergmann, A. Dufrane, Ad. De Vos et C. De Clercq, furent chargés par leurs condisciples de poursuivre l'enquête commencée : ils s'adjoignirent, pour les aider dans cette tâche, MM. Van Hollebeke et E. Houdet.

Le même jour, ils convoquèrent une assemblée générale du corps : celle-ci décida de demander au Conseil académique, l'exclusion des dénonciateurs.

Malgré l'absence de nombreux étudiants (on était à la veille des vacances de Noël) la pétition, qui fut remise le lendemain au recteur, portait 153 signatures.

Le Conseil académique, convoqué d'urgence, se réunit le 24 décembre : il décida, à l'unanimité des voix, de prendre en considération la protestation émanée des étudiants. Quant à la demande d'exclusion, il passa

faisance »Ceux-là surveillent les professeurs de l'État, et au besoin, les dénoncent, pour peu que leur enseignement soit trop constitutionnel. *C'est l'espionnage organisé, la délation glorifiée, et tout sous le couvert de la charité.* » Le coup porte et frappe en pleine figure MM. Verspeyen et consorts.

simplement à l'ordre du jour, donnant pour motif « que les étudiants n'avaient nulle compétence en matière d'application des peines académiques. »

Cinq séances successives furent encore consacrées à cet incident : le Conseil y entendit M. Brasseur, ses dénonciateurs et tous les élèves de la candidature en droit.

L'honorable professeur donna à ses détracteurs, sur tous les points de l'accusation, le démenti le plus formel.

Le 3 janvier, on put voir affichée *ad valvas* la délibération du Conseil académique suivante :

« Le Conseil académique,

Considérant qu'il résulte de l'enquête, à toute évidence, et d'un avis unanime, que M. le professeur Brasseur n'a pas nié la divinité du Christ ;

Considérant que les quatre élèves, qui ont prétendu que M. Brasseur avait indirectement nié la divinité du Christ, ont mal interprété les phrases sur lesquelles ils ont basé leur assertion ;

Considérant néanmoins qu'il résulte des explications fournies par ces derniers qu'ils ont été de bonne foi dans cette interprétation ;

Décide, à l'unanimité, qu'il n'y a pas lieu de leur appliquer de ce chef une peine disciplinaire ;

Considérant cependant que, dans toute leur conduite postérieure, ils ont méconnu les devoirs que leur impose leur position vis-à-vis de leur professeur ;

Décide, à l'unanimité, qu'il y a lieu, pour ce motif, de leur donner une admonition. »

Les termes de cet « arrêt académique », pas plus que sa substance, n'étaient de nature à satisfaire les étudiants : ils s'en tinrent à leur première décision et rejetèrent de leur sein, les calomniateurs.

Et, pour donner au professeur injustement attaqué,

une marque publique de la sympathie qu'ils ne cessaient de lui porter, ils résolurent, malgré ses instances contraires, de lui offrir une sérénade.

La vaillante population Gantoise, en s'associant, presque toute entière, à cette manifestation, montra en cette occasion combien peu elle approuvait les injustifiables procédés des adversaires de l'enseignement public.

Nos Frères, belges et étrangers, tinrent également à honneur de répudier hautement toute solidarité avec ceux qui s'étaient faits les accusateurs du professeur gantois.

À l'assemblée générale du 3 janvier 1856, un des membres de la délégation bruxelloise donna lecture d'une adresse des étudiants de Bruxelles félicitant le corps de sa conduite dans l'*affaire Brasseur*, et insistant fortement sur la nécessité qu'il y avait de protéger la liberté de la chaire professorale contre toute attaque (1).

Le 17 janvier arriva une adresse des étudiants de Liège, conçue dans le même sens. Rappelons encore, qu'à la suite de ces incidents, M. J. Vuylsteke, président de la commission d'enquête, reçut de la société universitaire « *Exercendo* » de Leyde, le titre de membre d'honneur (2).

Mais là ne se bornèrent pas les suites de la triste équipée de MM. Verspeyen et consorts. Les journaux en avaient parlé : le *Bien public* et, après lui, tous les organes « bien pensants » dénaturèrent les faits et s'attirèrent une pluie de démentis, tant de la part des étudiants, que de la part du professeur Brasseur lui-même.

Ne tenant nul compte des délibérations du Conseil académique qui innocentèrent cependant complètement M. Brasseur de l'accusation que l'on faisait peser sur lui, ils le mirent en cause si souvent et si directement, que le

(1) M. Jules Bara, une de nos célébrités parlementaires libérales, faisait partie de la députation bruxelloise. Il prononça à la *Société des Étudiants* un discours, qui fut probablement son début dans la vie politique.

(2) *Studenten-Almanak* voor 1857.

gouvernement même s'en émut : M. De Decker, alors ministre de l'intérieur, demanda des explications à l'honorable professeur. Celui-ci, dans sa réponse, déclara n'avoir jamais, ni directement, ni indirectement, nié la divinité du Christ. « Il n'avait, disait-il, jamais abordé les questions religieuses. S'il avait parlé de la Réforme, c'était uniquement au point de vue de l'influence heureuse qu'elle avait exercée sur les idées juridiques et politiques, et non pas au point de vue de ses conséquences religieuses ». Le ministre, comme le Conseil académique, dut se déclarer satisfait. Le malheureux, il ne savait quelle lourde « gaffe » il venait de commettre aux yeux de ses coréligionnaires. On allait lui tomber sus, et de la bonne façon !

Ah ! il osait, insoucieux des « vrais principes », prendre sous sa protection le mécréant que les « purs » du parti avaient condamné. Le pays catholique ne pouvait lui continuer sa confiance. — Et on le lui fit bien voir !!

Aux Chambres, l'infortuné De Decker fut assailli d'interpellations, dont plusieurs, principalement celles de MM. le baron d'Anethan et B. Dumortier (deux noms à retenir) ne tendaient à rien moins qu'à obtenir la révocation pure et simple de M. Brasseur.

De leur côté, les « carrés » cléricaux, grands et petits, attaquèrent le ministre avec une violence extrême : certains, dépassant toute mesure, allèrent jusqu'à le qualifier de « défenseur d'un enseignement antichrétien » !!

D'autres auraient fléchi sous l'effet de ces bourrades administrées avec si peu de ménagements : M. De Decker, lui, tint bon. Et, bien que peu enclin à admirer ses actes en général, nous ne pouvons qu'approuver sa conduite courageuse, en cette occasion.

On aurait pu croire l'affaire *Brasseur* enterrée à jamais après les explications fournies aux Chambres par le ministre de l'intérieur.

Mais si le gros public avait fini par s'en désintéresser, il n'en était pas de même dans le monde universitaire gantois ; on ne pouvait oublier si vite que c'étaient des *étudiants*, ceux qui, les premiers, avaient lancé à la face du professeur gantois, l'accusation d'irréligion et provoqué ce déchaînement formidable de colères et de clameurs furieuses, qui venaient de s'abattre sur l'Université de Gand.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que, dans la circonstance dont il va être question, les étudiants se soient refusés à considérer comme leurs condisciples, leurs camarades, ceux qui s'étaient constitués les dénonciateurs de leur professeur.

L'incident surgit à propos d'un concert au profit des pauvres que la jeunesse universitaire projetait d'organiser pour la fin du mois de janvier 1856.

Une commission avait été nommée et la Rotonde allait être accordée aux organisateurs, lorsque le recteur, M. C. P. Serrure, souleva la question de savoir si les dénonciateurs seraient admis à souscrire. « Si non, disait-il, la salle académique serait refusée et il engagerait personnellement les membres du corps professoral à retirer leurs souscriptions. »

Les étudiants, justement froissés, refusèrent de se soumettre à ces conditions. Deux commissions, désespérant d'arriver à un arrangement, donnèrent successivement leur démission. Une troisième enfin, pourvue d'une dose de tenacité plus forte, promit d'organiser le concert « envers et contre tous. »

Et elle réussit, quoique rien ne fût négligé pour lui mettre des bâtons dans les roues : le recteur et nombre de professeurs retirèrent leur adhésion, tandis que des démarches étaient faites auprès des autorités communales pour qu'aucune salle ne fût accordée.

Et il se passa alors ce fait inouï, incroyable, que le

bourgmestre et le Conseil communal de la ville de Gand, usèrent de tous les moyens en leur pouvoir pour empêcher une fête dont le produit intégral était destiné aux pauvres de la commune.

En vérité, on n'ose qualifier de tels actes comme ils le méritent : on ferait crier au scandale!

Le concert n'en devait pas moins réussir : la commission organisatrice parvint, en fin de compte, à s'assurer, à prix d'argent, la disposition du foyer du Théâtre Minard.

Ici se place un incident quelque peu drôlatique, étant donnée la personnalité de celui qui y joua le principal rôle.

Tardivement éclairé par la presse cléricale du but diabolique auquel devait servir le produit de la fête, M. l'évêque de Gand, crut devoir retirer sa souscription, quelques jours avant la date fixée pour le concert. Ce haut fait, publié par la voie de la presse, trouva 31 imitateurs. Par contre, les listes se couvrirent immédiatement de plusieurs centaines de noms nouveaux. S. E. avait-elle donc oublié que « le diable ne perd jamais ses droits » ?

Le concert eut lieu le 23 février, et le succès en fut d'autant plus grand qu'il avait, dès le principe, semblé plus compromis. La section chorale de la *Société des Étudiants* s'y fit entendre à plusieurs reprises et recueillit une ample moisson de bravos (1).

Le calme, à grand'peine rétabli, ne fut pas de longue durée : le second semestre de l'année académique 1855-1856 fut, non moins que le premier, fertile en incidents clérico-universitaires de toute sorte. Venant s'ajouter aux précédents, ils provoquèrent une explosion de fanatisme et de rage intolérante telle que, dans l'esprit de ses

(1) *Studenten-Almanak* voor 1857.

auteurs, elle devait amener la ruine complète de l'Université.

Mais n'anticipons pas sur les événements.

« Le 25 mai, quelques étudiants jouaient aux dominos devant la porte de leur local (1) (Place d'Armes) pendant le repos de la procession de ce jour. Leurs démonstrations un peu bruyantes de *non participation* à la cérémonie ennuyèrent quelques personnes qui se jetèrent sur eux. L'intervention de gens plus calmes empêcha une rixe. Le lendemain, les feuilles catholiques, peignant la scène avec les couleurs les plus noires, cherchèrent à mettre le tout sur le compte des tendances de l'Université et de la « Société des Étudiants ». Cette dernière envoya une protestation au *Bien public* (1) ».

Le recteur, M. C. P. Serrure, crut devoir intervenir. Quelques jours après, il faisait afficher *ad valvas*, l'arrêté suivant :

« Le recteur de l'Université de Gand,

Vu les plaintes qu'il a reçues concernant la conduite de certains étudiants, le dimanche 25 mai,

Vu les informations prises en suite de cette plainte : considérant qu'il en résulte que la conduite de ces étudiants a été telle *qu'elle a, à juste titre, excité l'indignation générale*, considérant néanmoins que tous les accusés n'ont pas pris dans les faits incriminés une part égale, et qu'en conséquence, une même peine ne peut être infligée à tous.

Faisant usage des pouvoirs que lui donne l'art. 24 de la loi, et l'art. 29 du règlement organique,

Punit :

1^o M....., *qui déjà, en d'autres occasions, à méconnu ses*

(1) Actuellement la *Société civile et militaire*.

(2) *Almanach universitaire* de 1868.

devoirs d'étudiant, d'une admonestation et d'une réprimande sévère,

2° M....., d'une admonestation,

3° M....., d'une réprimande.

Attendu qu'un des trois auteurs principaux du fait précité, n'est pas, cette année, inscrit comme étudiant,

Se déclare sans qualité pour lui infliger une peine académique.

(s.) « C. P. Serrure » —

Fait à Gand, le 4 juin 1856.

La lecture de ce document provoqua une vive agitation dans le monde universitaire. Cinq étudiants, qui n'étaient en rien compromis dans l'incident du 25 mai, se rendirent chez le recteur pour demander des explications. Non seulement, elles leur furent hautainement refusées, mais encore, eux-mêmes furent publiquement réprimandés, parce qu'ils s'étaient refusés à reconnaître, sur la demande du recteur, l'inconvenance de leur démarche. L'assemblée générale, convoquée le jour même, approuva la conduite des cinq, et ceux-ci, se voyant soutenus par leurs camarades, déclarèrent ne pas vouloir se soumettre à la peine qui les frappait.

Ils prirent directement leur recours au ministre de l'intérieur: quatre mois après, l'administrateur-inspecteur leur notifiait, de la part de ce haut fonctionnaire, le rejet de leur demande.

Le *Bien Public* et les autres journaux de son bord s'étaient naturellement emparés de ces faits, et non contents de les amplifier, ils les avaient, sans scrupule, dénaturés et travestis.

Les étudiants protestèrent, mais les organes cléricafards n'en poursuivirent pas moins leur campagne malhonnête contre l'Université, son corps professoral et ses élèves.

Tout ceci n'est en quelque sorte que le prologue, l'entrée en matière de la grande comédie qui va se jouer dans le camp clérical.

Les esprits sont dans l'attente : quel est l'acteur fameux qui va se produire ?

C'est Monseigneur Louis-Joseph Delebecque, par la grâce de Dieu, évêque de Gand etc. etc., qui entre en scène.

Après avoir pris l'avis de S. S., laquelle traite de « peste effroyable » l'enseignement donné à Gand, Monseigneur adresse à tous les curés de son diocèse, une *lettre pastorale*, engageant les fidèles à retirer leurs fils de l'Université de Gand, de cette école de perdition, où tout ce que l'on enseigne, est « faux, mauvais, blasphématoire et hérétique. »

Voici quelques passages typiques de ce factum :

« Un de ces professeurs enseigne que les Pontifes romains, successeurs de St-Pierre et vicaires de Jésus-Christ n'ont été que des usurpateurs, des oppresseurs du genre humain, pendant tout le moyen-âge, c'est-à-dire pendant onze siècles, de manière que Luther, Zwingle, Calvin et les autres chefs de la Réforme du XVI^e siècle sont venus pour affranchir l'esprit humain du joug honteux sous lequel il gémissait. »

« Un autre professeur est allé plus loin, niant le péché originel, et par conséquent toutes les suites de ce péché. »

« Un troisième ne s'arrête pas là. Non seulement, il combat directement, dans ses leçons, l'institution divine de l'Église, mais dans ses écrits, lus par ses élèves, il s'en prend à la personne même de Notre Seigneur Jésus-Christ. Renouvelant l'erreur d'Arius, il déclare que Jésus-Christ n'est pas Dieu, que l'apôtre St-Paul a commencé à lui donner ce titre, et que ce n'est qu'au IV^e siècle, que la divinité de Jésus-Christ de Nazareth, a été reconnue. »

Mais ce qui nous a semblé être le couronnement de ce chef-d'œuvre impérissable, c'est le passage suivant :

« ... Vous n'attendez pas de Nous, N. T. C. F. que nous réfutions de tels blasphèmes joints à une si profonde ignorance : il suffit que Nous vous les signalions et que vous sachiez qu'ils ont été enseignés dans l'Université de Gand, avec d'autres graves erreurs encore. »

On n'attend pas de nous que nous commentions ce factum : nous nous en voudrions de gâter par des railleries déplacées ce morceau de véritable éloquence sacrée, évidemment inspiré par l'Esprit-Saint en personne. Notons cependant le trait final : il sent son jésuite d'une lieue.

Ce mandement, ainsi que ceux de l'archevêque de Malines et des évêques de Bruges⁽¹⁾ et de Tournai qui le suivirent de près, visaient surtout les cours de MM. Brasseur et F. Laurent. Ce dernier y fut en outre, tout spécialement pris à partie, à raison de la publication récente des premiers volumes de ses « *Études sur l'humanité* », ouvrage, qui suffirait, à lui seul, pour assurer à jamais la renommée de l'éminent professeur.

Quoiqu'il en soit, nous constatons, avec plaisir, que l'effet des « foudres de l'Eglise », si prodigalement lancées par l'épiscopat contre notre Alma Mater, fut absolument négatif : le nombre des inscriptions n'en augmenta pas moins d'année en année, et les professeurs continuèrent à enseigner suivant leur conscience, comme par le passé : Rome était vaincue!

Mais ce n'est là qu'un premier assaut que le fanatisme

(1) Ce digne pasteur des âmes ne se gênait pas pour mettre carrément les points sur les *i*. Dans sa « Lettre pastorale » il prêchait ouvertement la désertion de Gand pour Louvain « où, disait-il, les jeunes gens pourraient faire des études approfondies sans exposer leur foi et leur moralité » !!

livre à l'Université; cette fois, il n'a pas réussi : cet échec, loin de le décourager, ne fait que le rendre plus âpre à la lutte. Désormais, il ne laissera plus échapper une occasion de se mesurer avec ses adversaires.

Et les occasions, vraiment, ne lui manquèrent pas, en cette année mémorable. A toutes celles que nous avons citées, était venue, dès le commencement de 1856, s'en ajouter une autre. Nous voulons parler de la publication flamande « *Noord en Zuid* », éditée par la société d'étudiants, 't *Zal wel gaan*. « Nous avons voulu, disait la préface, élever une libre tribune où chaque étudiant puisse prendre la parole... »

Les journaux catholiques, grands amis de la liberté... pour eux-mêmes, protestèrent avec une touchante unanimité contre les tendances trop peu orthodoxes du nouveau recueil. Les choses en vinrent au point que Rome même s'en émut : la *Sacrée Commission de l'Index* s'en occupa en personne, et condamna solennellement « l'œuvre impie » des étudiants gantois.

Ce fut bien pis encore, lorsqu'en 1858, ils voulurent récidiver. — L'imprimeur qui avait déjà imprimé les 32 premières pages, déclara ne pas vouloir continuer l'impression commencée. M. Roulez, qui avait remplacé M. Serrure, dans les fonctions du rectorat, intervint comme autorité. Tout un système d'intimidations, fut organisé contre les rédacteurs.

Dans ces circonstances, le *Taalminnend Studenten-Genootschap* envoya trois de ses membres s'informer officiellement des intentions de M. le recteur. Celui-ci déclara, que la loi le chargeant de surveiller la conduite des étudiants, lui donnait ainsi en quelque sorte, sur eux, l'autorité d'un père pour leur défendre ce qui lui semblait utile..... Enfin, que n'importe quel travail sur une question brûlante de religion ou de politique lui paraissant dangereux pour l'Université, il l'interdisait et en

punirait l'auteur.... Ce principe, il l'appliquerait suivant les circonstances : *il punirait même les étudiants de Gand, si dans un volume publié par eux, leurs pièces propres n'étant en aucune façon punissables, elles étaient accompagnées de pièces provenant d'autres universités, qui sortiraient des limites tracées par lui....*

.... Quoiqu'il en soit, les étudiants ne voulurent pas courir au-devant d'une punition inévitable et sans appel; et, pour sauver la « libre tribune » de *Noord en Zuid*, ils en confièrent la protection aux étudiants de Bruxelles. Ceux-ci, étudiants de l'Université *libre*, furent heureux de s'en charger.

A vrai dire, depuis les événements de 1856, l'intervention des autorités académiques n'a plus rien qui doive nous étonner, mais nous les aurions cru incapables cependant d'une « intervention » aussi maladroite, aussi peu respectueuse des droits des étudiants!

Comme le dit fort bien l'*Almanach universitaire* gantois de 1868, « de telles paroles doivent nous étonner dans un pays, dont la Constitution proclame la liberté de conscience et la liberté de la presse. »

..*

L'année académique 1856-1857 ouvre une période de calme, d'apathie même, qui contraste bien vivement avec l'agitation non interrompue de l'année qui vient de finir.

Comme épuisés par la lutte qu'ils ont eu à soutenir, tant contre les autorités que contre les irréconciliables adversaires de l'Université, les étudiants sommeillent : c'est à peine si l'on remarque leur présence à Gand : leurs cercles tombent l'un après l'autre, au milieu de l'indifférence générale.

Le *'t Zal wel gaan* lui-même, en proie à cette torpeur contagieuse, dut se dissoudre en 1859 : la publication des

almanachs flamands que le vaillant cercle patronnait depuis 1854, fut interrompue et reprise seulement deux ans après.

Nous glisserons légèrement sur l'histoire de cette période, d'intérêt fort médiocre en général. Il est cependant des faits que nous ne pouvons passer sous silence. On se rappelle combien peu, pendant l'année 1855-1856, l'attitude du recteur, M. Serrure, avait été sympathique aux étudiants. Au mois de juin 1857, il ne craignit pas de s'aliéner, par un acte d'une extrême gravité, l'estime non seulement des élèves, mais encore du corps professoral, et de tous ceux qui s'intéressaient à la prospérité de l'Université.

Son fils ayant échoué à plusieurs reprises devant le jury combiné de Gand-Bruxelles, il se permit d'accuser de partialité les membres du jury, ses collègues! Bien plus, perdant jusqu'aux notions les plus élémentaires des devoirs que lui imposaient ses fonctions de recteur, il fit inscrire son fils à l'Université de Louvain. Venant quelques mois après les attaques violentes dont les partisans de cette institution avaient osé souiller le corps enseignant gantois, cet acte revêtait tous les caractères d'une provocation.

Le gouvernement, cependant, sembla ne pas s'en émouvoir; et, malgré les énergiques protestations de la presse, malgré une requête, émanée du corps académique lui-même et réclamant la destitution de ce recteur modèle, le *Moniteur* resta muet.

Ceci se passait au mois de juin : le 3 octobre seulement parut l'arrêté royal « démissionnant le sieur Serrure » et nommant à sa place, M. J. Roulez, professeur à la faculté de philosophie et lettres.

En 1858, un seul incident à noter : le différend entre les internes de l'hôpital civil et la Commission des hospices.

« Le 3 mars, les élèves internes de l'hôpital emportèrent une partie de leur dîner pour le lendemain, jour maigre. Un des domestiques, qui avait parmi ses attributions, celle d'espionner les élèves (fait avoué par la supérieure, surpris par les élèves et prouvé aux membres de la Commission des hospices) découvre le fruit défendu dans la chambre de M. D... et dénonce celui-ci aux sœurs. »

« Le 13 mars, M. D... reçut de la Commission des hospices, son *renvoi* et les trois autres internes reçurent une invitation à se rendre en séance de la Commission des hospices. »

« M. D... avait été condamné sans être entendu : la lettre qui lui notifiait sa démission portait entre autres choses, que « les élèves internes de l'hôpital civil se permettent depuis quelque temps des faits extrêmement blâmables, et qui ont particulièrement pour objet de blesser les sentiments religieux des sœurs hospitalières et les *idées morales* des domestiques⁽¹⁾. »

Les internes crurent de leur devoir de protester contre cette façon d'agir de la Commission ; le corps universitaire tout entier prit fait et cause pour eux. Le différend allait être aplani, grâce à l'intervention de M. le professeur Burggraeve et du conseil échevinal, lorsque l'attitude hautaine de la Commission vint tout gâter. Les internes demandaient que l'on reconnût leurs droits : on ne leur offrait qu'un pardon libellé en termes offensants. — Ils donnèrent tous leur démission.

* * *

(1) *Almanach universitaire* de 1868.

Sautons l'année 1859 où nous ne trouvons rien à glaner et arrivons tout droit à la réception faite, en 1860, à Léopold I, par les étudiants gantois. — Reçu aux acclamations de la foule, le roi se montra particulièrement touché de l'accueil que lui avait fait la jeunesse universitaire : il lui fit remettre, dès son retour, en souvenir de sa visite, une médaille en or de grande valeur⁽¹⁾.

Quelques mois plus tard, les étudiants accompagnaient à sa dernière demeure un de leurs plus sympathiques condisciples : Adolphe Dufranne, étudiant en droit, docteur en philosophie et lettres, en sciences politiques et administratives, lauréat des concours universitaires.

Fidèle aux convictions de sa vie, Dufranne, qui promettait à la Belgique un savant de premier ordre, mourut en libre-penseur. Ses funérailles, civiles, et dont les étudiants tinrent à supporter tous les frais, furent l'occasion d'une imposante manifestation.

Le corps universitaire au grand complet, nombre de professeurs, des députations de Bruxelles et de Liège, ainsi que plusieurs sociétés gantoises y assistèrent. La presse cléricale ne se fit pas faute de déverser tout son fiel sur ceux qui avaient pris part à cette cérémonie : ses turpitudes mirent en lumière, une fois de plus, l'indignité de ces partisans de la « grande école du respect ».

L'Université fit encore, cette même année, une perte bien sensible en la personne de M. Guislain, attaché à la faculté de médecine et fondateur de l'hospice qui porte son nom. L'éminent professeur était très-aimé des

(1) Cette médaille est actuellement déposée à la bibliothèque de l'Université.

étudiants, tant pour l'aménité de son caractère, que pour l'excellence de son enseignement dans cette partie de la science qui faisait l'objet de ses constantes préoccupations.

La charité, on le sait, ne fait jamais en vain appel à la jeunesse. L'hiver de 1860-1861 s'annonçait fort rigoureux : les étudiants résolurent d'organiser, au profit des pauvres de la ville de Gand, une fête dans le genre de celle qu'ils avaient — non sans peine, on se le rappelle — donnée au mois de février 1855. Cette fois, les préparatifs s'achevèrent sans encombre : le concert eut lieu le 9 février, dans la grande salle du Casino, et personne ne songea à en contester la réussite : une somme de 4,500 francs fut mise par les organisateurs à la disposition du Bureau de Bienfaisance.

Avant de terminer le récit de cette période, constatons derechef la prospérité toujours croissante de notre Alma Mater : en quatre ans, le chiffre des inscriptions, de 231 s'était élevé à 377, et rien qu'en 1860, deux de ses élèves, L. Verrycken, de Malines et E. De Clercq, d'Eecloo, avaient été proclamés lauréats du concours universitaire.

* * *

Dès la rentrée, les étudiants purent croire à un renouveau de vie universitaire : des essais furent faits pour reconstituer un cercle sur le modèle de ceux qui avaient si misérablement croulé en 1857 : on y réussit en une certaine mesure, et déjà on voyait luire à l'horizon, le retour du « bon vieux temps », lorsque, subito, tout retomba dans le calme plat qui avait régné en maître absolu, les années précédentes. La « Société des Étudiants » elle-

même, issue de cette excitation toute factice, ne fit que périlcliter, jusqu'au moment où, désertée par la plupart de ses membres, elle tomba définitivement.

Le seul évènement mémorable de cette année fut un nouveau concert de charité, organisé par les étudiants, avec le bienveillant concours de M^{me} Adelina Patti, que le comité avait trouvée toute disposée à le seconder dans sa tâche généreuse.

La *Société royale des Mélomanes* voulut bien, elle aussi, se charger de l'exécution d'une partie du programme.

Avec de tels éléments, le succès, et un brillant succès, ne pouvait manquer de récompenser les efforts du Comité : c'est ce qui arriva.

Une somme de plus de 6,000 francs fut répartie entre le *Bureau de bienfaisance* et le *Cercle des Sans nom, non sans cœur*.

Ce secours venait, à point, permettre de soulager l'affreuse misère que la crise cotonnière avait provoquée au sein des classes travailleuses.

Comme toujours, Grand se distingua au concours de l'enseignement supérieur de 1861 : trois étudiants de notre Université, y remportèrent la palme. Transcrivons ici leurs noms : Emile de Clercq, déjà lauréat d'un précédent concours, Charles van Mierlo, d'Anvers, et Alphonse Meyne, de Bruges.

* * *

L'année académique 1862-1863, ne présente, au point de vue des étudiants, aucun évènement tant soit peu saillant. Malgré le nombre fort respectable déjà d'inscriptions (431) la vie universitaire n'existait plus que de nom : et aucun symptôme ne permettait de prévoir la fin de cet état de léthargique affaïssement.

Seul, le banquet annuel des Écoles, fondé en 1838 lors de leur création, subsistait encore : mais combien fugitifs, ces moments de gaieté, de joyeux entrain ! Et combien longues, par contre, les heures de somnolence, de pesant ennui !

Qu'était donc devenu cet esprit de corps, ces sentiments d'étroite camaraderie qui avaient permis à la jeunesse, quelques années auparavant, de faire bonne et prompte justice des haineuses attaques du parti clérical, tout entier ligué contre elle ? Chi lo sa ?

L'Université eut à déplorer cette année la perte de deux de ses serviteurs les plus dévoués : nous voulons parler de MM. H. G. Moke et G. Callier.

Professeur d'histoire contemporaine et de littérature française à la faculté de philosophie et lettres, H. G. Moke, s'était depuis longtemps avantageusement fait connaître tant comme littérateur que comme historien : ses travaux historiques révèlent une connaissance approfondie de son sujet, servie par un style clair, précis et non dépourvu d'originalité.

G. Callier suivit de près son collègue dans la tombe : le jour de sa mort fut un jour de deuil pour l'Université : son caractère loyal d'honnête homme, recherchant, avant tout, la satisfaction du devoir accompli, lui avait concilié les sympathies des élèves non moins que des membres du corps professoral.

Échevin de l'instruction publique, il sut doter l'enseignement primaire de la ville de Gand, de ces améliorations qui font que nos écoles communales sont les mieux organisées, peut-être, du pays tout entier. Son nom restera comme celui d'un véritable bienfaiteur du peuple.

Quelques mois se passent et, de nouveau la mort s'acharne, impitoyable, contre notre Alma Mater : c'est par séries qu'elle frappe : on dirait vraiment qu'elle veut

ruiner l'institution, en lui enlevant, l'un après l'autre, ses soutiens, ses défenseurs.

Après l'administrateur-inspecteur P. de Rote, vaillant soldat du libéralisme, mort en libre-penseur comme G. Callier, qui le précédait à peine de quelques mois dans la tombe; l'Université perd successivement :

F. Cantraine, professeur émérite de la faculté des sciences, membre de l'Académie de Belgique ;

L. Wocquier, professeur à la faculté de philosophie et lettres, bien connu pour ses belles traductions des chefs-d'œuvre de Conscience ;

L. Roelandt, professeur d'architecture ;

A. Timmermans, depuis 1835, professeur de mécanique et de calcul différentiel ;

et enfin J. Kickx, professeur à la faculté des sciences ;

La liste est longue, on le voit, de ceux dont la mort brisa la carrière professorale en cette année néfaste : leur disparition provoqua dans les Facultés des vides souvent bien difficiles à combler.

La place d'administrateur-inspecteur, vacante par suite de la mort de P. de Rote fut dévolue à M. Roulez et celui-ci fut, à son tour, remplacé comme recteur par le savant criminaliste M. J. J. Haus.

Revenons maintenant aux étudiants que nous avons quelque peu perdus de vue.

Dès 1854, les jeunes gens, élèves flamands, qui suivaient les cours de l'Université, avaient demandé la création d'une chaire de littérature néerlandaise. Le gouvernement, se rendant à leur requête, avait, en 1858, accordé cette chaire à titre provisoire. Mais on sait combien en Belgique « le provisoire » a la vie longue : en l'espèce, il subsistait encore en 1863, et rien n'annonçait qu'il eût l'intention de céder la place à quelque chose de définitif : les étudiants flamands pétitionnèrent, protes-

tèrent avec une ténacité qui ne le cédait en rien à celle de l'état de choses dont ils demandaient le remaniement : le gouvernement fit la sourde oreille : une fois de plus, l'éternel provisoire l'emportait. A part ces quelques manifestations de vie universitaire, dues à l'initiative du *'t Zal wel gaan*, qui avait repris depuis 1861, une vigueur nouvelle, l'apathie et l'indifférence continuaient à régner en maîtres au sein du corps. Toute trace d'union en avait si bien disparu, que l'on ne parvint pas même à organiser le concert de charité traditionnel.

Il fallut que le Cercle des *Sans nom, non sans cœur* en prît l'initiative : les étudiants finirent par se décider à prêter leur concours aux organisateurs de l'œuvre.

Les préparatifs marchèrent rapidement : plusieurs artistes du Grand Théâtre ainsi que la société des *Chœurs* s'y firent entendre; le concert réussit comme ses devanciers : le bénéfice net, se montant à 3,400 francs, fut distribué aux pauvres.

Les derniers jours de l'année 1863 voient surgir un nouveau conflit entre le corps universitaire et le parti « de l'éteignoir ». Un sieur Soudan, secrétaire du *Cercle catholique*, avait donné place, dans son rapport de fin d'année, aux énormités suivantes :

« Il est une classe de membres que je tiens à mentionner d'une manière toute spéciale : ce sont les étudiants. Ils sont nombreux; ils sont vingt-cinq. Plus que tous les autres, ils ont droit à notre cordial accueil, à notre amitié dévouée, je dirai presque, à notre admiration. Nous qui avons été assis comme vous, étudiants, sur les bancs de l'Université, nous savons ce qu'il faut de courage, pour affronter les sarcasmes dont on abreuve ceux qui osent marcher le front haut dans la voie de la vérité et de la vertu, et quand nous vous serrons la main,

nous sentons au fond du cœur, quelque chose qui vous remercie de votre sacrifice. »

Publié dans les colonnes du Bien Public, ce rapport mit les étudiants en émoi. Il faut avouer qu'être accusé d'intolérance par de pareilles gens, c'était roide ! On convoqua, pour le lendemain, une assemblée générale : les étudiants catholiques furent tout spécialement invités à y assister. Deux d'entre eux firent savoir, par lettre, que les insinuations, dont le sieur Soudan s'était fait le complaisant écho, ne reposaient, selon eux, sur aucun fondement sérieux ; un troisième fit plus : il vint en pleine assemblée générale protester contre ces accusations jésuitiques.

Les 22 autres n'ayant pas jugé utile de donner signe de vie, l'assemblée leur vôtâ un blâme. Une lettre rectificative fut ensuite adressée au sieur Soudan ; celui-ci y répondit en termes évasifs et ne sut produire aucune preuve à l'appui de ses allégations. — Le comité, délégué par l'assemblée, envoya alors au Bien Public, une nouvelle lettre, infligeant le démenti le plus formel à son protégé : le Bien Public trouva plus simple de ne rien insérer.

C'est à la suite de cet incident — qui ne tournait pas précisément « ad majorem gloriam » du sieur Soudan — que le 't *Zal wel gaan* décréta à l'unanimité des voix que la qualité de membre du Cercle catholique, serait dorénavant incompatible avec celle de membre du 't *Zal wel gaan*⁽¹⁾.

* * *

(1) *Studenten Almanak* voor 1865.

On sait généralement qu'il existe, dans nos Universités, des cours facultatifs, qui permettent aux élèves d'augmenter la dose de connaissances acquises, soit en se perfectionnant dans telle ou telle branche spéciale, soit en étudiant d'une manière plus approfondie, les notions que le professeur, obligé de se plier aux exigences du programme officiel, n'a pu qu'effleurer dans ses leçons obligatoires. ⁽¹⁾

Mais ce que l'on ignore, c'est que cette innovation est due à l'initiative, très-louable, de deux professeurs de notre Alma Mater. — Ce furent, en effet, MM. E. Poirier et V. Deneffe, qui, les premiers, en 1865, ouvrirent des cours facultatifs de médecine: cette tentative, fort bien vue des élèves, réussit de tous points.

D'autres évènements encore, viennent, dans le courant de l'année 1864-1865, attirer l'attention sur la Faculté de médecine.

Elle venait à peine de célébrer le 30^e anniversaire de la nomination, comme médecin des hospices, de son doyen d'âge, M. A. C. Van Coetsem, professeur à l'Université depuis sa fondation, lorsque la mort vint le lui

(1) Il est de ces cours dont la fréquentation s'impose à quiconque veut, par la suite, occuper un certain rang dans la société. Tel, pour n'en citer qu'un seul, le cours d'histoire contemporaine que donne, avec autant d'esprit que de talent, notre sympathique professeur, M. Discailles.

A ce propos, que l'on nous permette d'insister sur la nécessité qu'il y aurait de rendre obligatoire le cours d'histoire contemporaine. — C'est encore une des bizarreries du régime actuellement en vigueur que l'omission complète de ce cours dans la nomenclature des « matières à examen », alors que l'on y trouve toutes les autres subdivisions de l'Histoire.

Qui oserait contester cependant, l'utilité, plus, l'évidente nécessité, où nous nous trouvons tous, de connaître cette série d'évènements dont la Révolution de 1789, la grande, l'immortelle Révolution, a été le point de départ?

Pourquoi donc, ne pas inscrire cette science au programme de nos Universités? Que craint-on?

enlever. — Il avait reçu l'avant-veille, la nouvelle de sa promotion au grade de chevalier de l'ordre de Léopold. Ses élèves se disposaient à le complimenter de cette distinction si bien méritée, lorsqu'on vint leur annoncer son décès.

A quelque temps de là, une autre cérémonie, évoquant des souvenirs moins tristes, réunissait au Palais de la Rotonde, professeurs et élèves de la même faculté: il s'agissait d'offrir au professeur Burggraeve, son buste en marbre, œuvre du sculpteur Van Eename. Dans l'assemblée, très-nombreuse, on remarquait, à côté du corps professoral, les autorités communales, une délégation d'étudiants de Bruxelles et foule de notabilités.

Mentionnons encore qu'au concours universitaire de cette année, MM. R. de Ridder et P. Van Wetter, furent respectivement proclamés « primus en droit moderne » et « primus en droit romain ». — En réponse à ces succès, et par une inspiration venue d'en haut, le Conseil provincial retira à l'Université les bourses d'étude que, depuis 1837, il inscrivait à son budget.

Vous demandez à connaître les motifs qui le guidaient en cette circonstance? Les voici dans leur géniale simplicité: les jeunes gens « ne venaient à Gand que *pour y perdre leur âme* ». Ergo...!

* * *

Léopold I venait de mourir: les étudiants gantois, voulant s'associer à ce deuil national, décidèrent de se faire représenter à ses funérailles: au nom de la jeunesse universitaire belge, leur condisciple, H. Gondry, prononça quelques paroles d'adieu sur la tombe du fondateur de la dynastie actuelle.

La délégation fut ensuite reçue par Léopold II: elle

lui présenta une adresse exprimant les sentiments de sympathie du corps universitaire gantois. (1)

L'année 1865-1866 allait s'écouler calme et insignifiante, lorsque deux évènements, d'ordre différent, vinrent troubler la profonde quiétude dans laquelle se complaisaient les étudiants, et les forcèrent à secouer, momentanément du moins, leur désespérante apathie. Le premier de ces évènements a trait à la politique, le second intéresse plus directement l'Université.

Nous en empruntons le récit à l'almanach de 1868, notre aîné.

« Le résultat inespéré des élections législatives du 11 août fut fêté par eux (les étudiants) avec un enthousiasme indescriptible. Les sept libéraux élus reçurent le soir même de brillantes sérénades, auxquelles assista le corps entier des étudiants; et le dimanche suivant, lors de la visite que firent les libéraux brugeois à leurs amis de Gand, les étudiants occupaient la première place dans le cortège. — Plus tard même, on nous invita à une manifestation libérale à Renaix, à laquelle plusieurs d'entre nous assistèrent. M. le bourgmestre de cette ville reçut nos camarades avec une distinction flatteuse et une munificence digne de reconnaissance. Le souvenir de ces belles journées ne s'effacera pas de notre mémoire. »

« Au milieu de ces évènements, une nouvelle occasion se présenta aux étudiants de prouver leur attachement à un de leurs savants professeurs. »

(1) On remarquera que nous glissons légèrement sur les faits d'intérêt secondaire (au point de vue universitaire, s'entend!) L'espace restreint dont nous disposons, joint au désir de faire paraître, dans son entier, l'histoire de ces vingt années, nous font un devoir de n'insister que sur les évènements qui rentrent tout spécialement dans le cadre de notre étude.

«Voici les faits: M. Soupart donnait sa leçon de clinique à l'hôpital civil. M. le Directeur de cet établissement vint s'établir dans la salle, sous prétexte que sa position administrative lui donnait ce droit. C'était là évidemment une atteinte à la dignité du professorat. Un échange de correspondance s'en suivit entre M. Soupart d'une part, la Commission des hospices et le directeur de l'autre. A la suite de tout cela, M. le professeur donna sa démission de médecin de l'hôpital civil. Les étudiants en médecine crurent de leur devoir de protester contre les actes précités et assemblèrent tous les étudiants, dont le concours empressé prouva qu'ils avaient toujours à cœur de défendre la dignité professorale contre les basses manœuvres d'une bureaucratie remuante.»

Le 9 juillet 1866, Léopold II, passant par Gand, rendit aux étudiants la visite qu'ils lui avaient faite six mois auparavant. Il les reçut dans les salons de l'hôtel provincial: M. Houzé, étudiant en médecine, se fit leur interprète en disant au roi combien vifs étaient les sentiments d'attachement et de dévouement du corps universitaire gantois pour la dynastie.

Rappelons encore — pour n'en pas perdre l'habitude — qu'en 1866, Gand remporta trois prix au concours universitaire. Les lauréats étaient: MM. J. O. De Vigne (philologie néerlandaise), O. de Kerchove (droit moderne), et C. Van Cauwenberghe (médecine.) — Des fêtes devaient avoir lieu à Bruxelles, à l'occasion de la remise des prix à ces vaillants: elles durent être indéfiniment ajournées, par suite de l'apparition de la terrible épidémie du choléra-morbus, qui ravagea nos provinces à cette époque.

Ce ne fut qu'au mois d'octobre 1866, à la séance solennelle de rentrée, que le ministre A. Van den Peereboom

put remettre aux lauréats les médailles d'honneur et les cadeaux de prix que les autorités communales, suivant la tradition, y avaient joints⁽¹⁾.

* * *

Le réveil de l'esprit universitaire, dont nous avons vu luire l'aurore pendant l'année 1865-1866, va porter ses fruits : dorénavant, nous verrons les étudiants prendre une large part à tous les évènements, grands ou petits, tristes ou gais, qui, par quelque point, se rattachent à l'Université.

En fait de cercles, seul le *'t Zal wel gaan* subsiste encore : tous les autres ont sombré l'un après l'autre contre cet écueil, si souvent signalé par nous : l'apathie de la grande masse des étudiants. Nous allons les voir renaître successivement, bigarrés, sérieux ou bacchiques, se donnant pour maîtresse, les uns la docte Science, les autres la dive Bouteille ou la Chope au ventre rebondi.

A l'époque où nous sommes arrivés, le choléra faisait rage, aggravé encore par un hiver que l'on eût dit emprunté aux régions polaires; les classes laborieuses, rongées par ces deux fléaux, traversaient une crise effroyable. De tous côtés, on avisait à porter remède à cette triste situation : la jeunesse ne voulut pas rester en arrière dans la voie de la générosité.

Un grand concert fut décidé : il eut lieu, le 26 janvier 1867, dans la salle du Spiegelhove; le produit net, soit

(1) *Studenten-almanak* voor 1867.

4700 francs, en fut versé dans la caisse des *Sans nom, non sans cœur* (1).

Quelques jours après (le 12 février) fut fondé le *Cercle musical des étudiants*. Il ne comptait primitivement qu'une vingtaine de membres; son bureau était composé de MM. J. Lebègue, président; C. Bruneel, vice-président et A. Hoste, secrétaire.

Le samedi, 23 février, la jeune société donnait son concert d'inauguration, auquel furent invités tous les étudiants. Le succès en fut si complet, qu'avant la fin du mois, le nombre des adhésions au *Cercle* atteignait le chiffre respectable de 183.

Le 30 mars, nouvelle fête, offerte cette fois aux Frères belges et étrangers des autres Universités : réception à la gare, vin d'honneur au local, toasts, discours, rien n'y manqua; un brillant concert donné dans les salons de l'hôtel de la Poste, vint couronner cette mémorable journée : les étudiants étrangers n'eurent qu'à se louer de l'accueil qui leur était fait.

Bruxelles ne voulut pas rester en arrière; un Congrès universitaire international fut décidé pour la mi-avril.

Suivant l'exemple que leur avaient donné les étudiants de Liège en 1861, les Bruxellois inscrivirent au programme du Congrès, la discussion des questions relatives à l'enseignement universitaire.

« A la réception de la lettre d'invitation, les étudiants

(1) De longues discussions s'élevèrent à ce sujet: les uns demandaient qu'une partie des fonds fût remise au *Willems Fonds*, pour l'œuvre des bibliothèques populaires, les autres en demandaient le versement à la caisse de la *Société St-Vincent de Paul*!! — C'est ce qui arrive encore de nos jours, chaque fois que libéraux et catholiques s'unissent pour une œuvre de bienfaisance : *nihil sub sole novi!*

de Gand furent réunis en assemblée générale et ils décidèrent, malgré l'opposition d'un organe, sinon officiel du moins officieux, du corps professoral, qu'ils prendraient part à la grande fête à laquelle ils étaient conviés. Une commission fut immédiatement nommée pour correspondre avec celle de Bruxelles et lui signifier l'adhésion pleine et entière de notre jeunesse universitaire. »

« Malgré le speech d'un professeur de droit qui traitait les congrès de « débauches morales et intellectuelles », tout le monde se donna rendez-vous à Bruxelles. Malheureusement, l'étudiant propose et... le père dispose. »

« Encore sous le coup de la mauvaise impression qu'avait causé le congrès de Liège, si maltraité par les journaux catholiques, les pères défendaient à leurs fils toute participation à la fête, et la plupart d'entre eux furent obligés par la suite d'abandonner leurs plus douces espérances : vingt à trente étudiants seulement eurent le bonheur de se rendre au congrès. » (1)

* * *

Un demi-siècle s'est écoulé depuis la fondation de notre Alma Mater, demi-siècle de gloire et de prospérité!

Victorieusement, elle a traversé les phases les plus critiques de son histoire : loin de décliner, elle n'a fait que s'affermir ; ses adversaires ont voulu l'étouffer sous le poids de leurs attaques, odieuses et exécrables : elle en a ri, sachant bien que ces attaques ne pouvaient que tourner à la confusion de ses détracteurs.

(1) Nous avons recherché, mais en vain, l'article du journal auquel fait allusion l'almanach de 1868 : nous eussions voulu mettre sous les yeux du lecteur, ce nouvel exemple de l'immixtion — tout au moins immotivée — de certains professeurs dans les mille et un épisodes de la vie universitaire.

Rappelons, en quelques mots, la célébration de ce glorieux anniversaire, qui coïncida avec la rentrée solennelle des cours du mois d'octobre 1867.

Les fêtes durèrent trois jours : le premier fut consacré aux cérémonies officielles.

Trois ministres, MM. Vanden Peereboom, Bara et Van der Stichelen, assistaient à la séance d'ouverture.

Le soir, les autorités se réunirent en un banquet, pendant que les étudiants organisaient un cortège aux lumières, qui parcourut les principales rues de la ville.

Le lendemain, ils banquetèrent, à leur tour, au nombre de 150, à l'hôtel de la Poste. Le troisième jour, enfin, eut lieu le concert organisé par le *Cercle musical des étudiants*.⁽¹⁾

(1) C'est à ce concert que furent chantés, par un étudiant, M. Dumont, les couplets de circonstance que nous reproduisons ci-après. (Les auteurs en sont, pour les paroles C. Bruneel, pour la musique Fl. Van Duyse, étudiants tous deux.)

Entendez-vous ces nobles chants de fête?
Entendez-vous ces joyeuses clameurs?
Ces cris d'amour qu'au loin l'écho répète
Et qui partout font palpiter les cœurs?
C'est un enfant qui vient fêter sa mère..
C'est l'étudiant... c'est l'Université..
C'est le pays dont la voix de tonnerre
Chante avec nous : science et liberté!

REFRAIN :

Gloire à toi, divine science,
Porte au loin ton vol glorieux,
Verse à tous avec abondance
Tes fruits généreux.

Lorsque l'État, dans un élan sublime,
De l'instruction prit en mains le flambeau
Il inscrivit, mesure légitime
La liberté sur le nouveau drapeau

Ce qui contribua à doubler l'éclat de la fête, c'est que l'on célébrait, en même temps, le cinquantenaire professoral du recteur M. J. J. Haus, une des gloires de notre Université. Collègues, amis, élèves et anciens élèves lui offrirent, en gage de sympathie et de reconnaissance, son buste en marbre, dû au ciseau habile du sculpteur P. De Vigne. — Déjà au mois de juin 1867, le gouvernement avait reconnu les nombreux services rendus à la science par l'éminent professeur, en le nommant Grand-croix de l'ordre de Léopold.

Après Bruxelles et Liège, c'était à Gand que revenait l'honneur d'organiser un congrès universitaire international. — Le principe admis sans difficulté, on choisit une commission chargée de faire les préparatifs nécessaires. Puis... plus rien : les obsédantes préoccupations de l'examen avaient fait reculer à l'arrière-plan, tout ce qui ne s'y rattachait pas directement.

Et le congrès serait vraisemblablement resté à l'état de projet, sans une parole imprudente du nouveau recteur, M. Andries. S'adressant aux étudiants dans son

Jetant au loin ses chaînes séculaires
L'enseignement put dès lors à loisir
Prendre son vol et jeter ses lumières
Sur le passé comme sur l'avenir !
Gloire...

Honneur à vous, soldats de la science,
Fiers combattants, le sort en est jeté !
Guerre à jamais à la sombre ignorance
Versez partout une noble clarté !
Allez chercher le pauvre en sa cabane,
Allez chercher le riche en son palais,
Et donnez leur l'instruction, cette manne
Dont on ne peut calculer les bienfaits !
Gloire...

Nous publions ces vers, non à cause de leur valeur littéraire, mais comme pièce historique.

discours inaugural, il avait dit : « Nous félicitons les étudiants d'avoir su résister à des distractions qui les eussent détournés de leurs études. »

Cela suffit pour mettre le feu aux poudres : les querelles surgirent, vives et tenaces, entre partisans et adversaires du congrès.

Décidé par une première assemblée, il fut rejeté par une seconde. Mais ses partisans ne voulurent pas se considérer comme battus : ils déclarèrent, catégoriquement, que le congrès aurait lieu, advint que pourrait. Et ils l'emportèrent : ce *meeting*, dont l'organisation avait coûté tant de peines, eut lieu, les 20, 21, 22 et 23 décembre 1868. La discussion porta sur « l'instruction dans ses rapports avec la question sociale. »

Avant de se séparer, le congrès vota les résolutions suivantes :

« Attendu que toute source de pauvreté est une source d'ignorance et de guerres : »

« Le Congrès universitaire proteste de toutes ses forces contre les armements en Europe, qui enlèvent des millions de bras au travail ; il émet le vœu de voir s'effectuer la séparation absolue entre l'Etat et l'Eglise, qui actuellement vit aux dépens de tous ; il demande l'organisation fédérative des classes sociales, en remplacement de l'action absorbante et centralisatrice de l'État et considère l'intervention du pouvoir dans l'enseignement, comme nuisible aussi longtemps qu'il ne se contentera pas d'assurer la liberté complète à tous les systèmes ; »

« Le Congrès émet le vœu de voir fonder des établissements d'instruction complète, dans lesquels une large part serait faite à l'enseignement de l'économie politique, de la morale, de l'hygiène ; et il espère que les ouvriers, de commun accord avec les Congrès universitaires internationaux de tous pays, continueront à s'organiser en vue de chercher les moyens d'améliorer la situation économique actuelle. »

A part, peut-être, la théorie de la liberté absolue en matière d'enseignement — dont nous goûtons en ce moment les fruits, hélas! bien amers — les hommes de 1886, n'ont rien à reprendre à ces desiderata des jeunes de 1868.

Toutes ces distractions n'empêchèrent pas les étudiants de bien travailler. Le résultat du concours universitaire, fut, comme toujours, tout à l'honneur de notre Alma Mater : un de ses élèves, M. A. Seresia, y fut proclamé « primus » en droit moderne.

..*

La période de 1868-1869 fut relativement peu mouvementée : à part une manifestation des étudiants en médecine en l'honneur de MM. E. Poirier et V. Deneffe, nommés professeurs extraordinaires, nous ne trouvons à mentionner que la naissance de deux cercles universitaires :

Le *Cercle des Étudiants Wallons*, qui subsiste encore de nos jours sous un titre légèrement modifié.⁽¹⁾ — Son premier président fût A. Tedesco.

Puis, le *Vlaamsch Studentencorps*, ayant pour devise « Vlamingen vooruit »; ce cercle se fusionna peu après avec son aîné : le *'t Zal wel gaan*.

..*

Nous venons de constater une tendance à créer des

(1) Actuellement *Cercle des Etudiants Wallons LIBÉRAUX*.

cercles universitaires nouveaux : dès le mois d'octobre 1869, ce mouvement s'accroît jusqu'à l'exagération.

Ainsi, nous relevons, pour cette seule année, l'existence de onze sociétés d'étudiants (1).

Onze cercles pour 465 étudiants ! Convenons que nos « aînés » avaient la bosse de la *sociabilité* singulièrement bien développée.

Il faut croire que ce qui restait de vie et de gaîté universitaires, avaient élu domicile dans ces réunions particulières et ne s'aventurait guère au dehors, car l'année fut des plus calmes. Son bilan se résume dans quelques assemblées générales sans grand intérêt.

Notons cependant celle où fût décidée une sérénade en l'honneur du professeur J. J. Haus, auquel le Gouvernement venait de conférer la grande naturalisation.

Les lauréats du concours de cette année furent : M. H. Lippens, pour le droit moderne et M. J. Nuel, pour la médecine.



L'année académique 1870-1871 s'ouvrit par la remise du rectorat : M. Fuerison, professeur à la faculté de philosophie et lettres, remplaça M. Andries dans ces hautes fonctions. Conformément aux traditions, le corps universitaire donna une sérénade au nouveau recteur, ainsi qu'à MM. Merten, Verstraeten et Mansion, respectivement promus au grade de professeurs ordinaire et extraordinaires (2).

(1) Parmi celles fondées alors, citons la *Societas Philadelphica studiosorum Gandavensium*, le *Pégase*, les *Juifs-Errants*, le *Club des Grincheux*, l'*Académie des Mistigris* etc, etc.

(2) C'est chose curieuse, que de constater le rôle vraiment prépondérant que jouent les « sérénades » dans toutes les manifestations universitaires de cette époque. Est-ce goût musical ? Nous ne savons. Ce qui est constant, c'est que « tout, à Gand, finit par des... sérénades ».

De longues discussions surgirent quelque temps après, entre étudiants, à propos du concert triennal de bienfaisance, qu'il s'agissait d'organiser. — On était d'accord sur tous les points, sauf sur la destination à laquelle on affecterait le produit. Finalement, on décida de répartir les fonds, de manière égale, entre les *Cuisines populaires*, l'*Œuvre des Crèches* et le *Bureau de bienfaisance*.

Cette difficulté résolue, on se mit courageusement à l'œuvre, le concert fut splendide. Tout compte fait, il restait une somme de 4923 francs, à transmettre aux trois œuvres bénéficiaires.— Le soir, un banquet réunit la commission organisatrice, les artistes et quelques étudiants⁽¹⁾.

Au mois de juin éclata une querelle, assez grave, entre les carabins attachés à l'hôpital civil, et les autres élèves en médecine. Les choses en vinrent au point que le directeur de l'hôpital dut interdire aux étudiants, l'accès du réfectoire, réservé aux internes et aux externes : les repas menaçaient de devenir des séances de pugilat.

Désespérant d'obtenir satisfaction de ce côté, les étudiants en médecine en appelèrent au corps. — Les élèves de l'hôpital n'ayant pas eu la précaution de se faire représenter à l'assemblée générale convoquée à cet effet, s'y virent donner tort. Une lettre de protestation fut, par leurs adversaires, adressée à la commission des hospices, puis au conseil communal. L'une et l'autre restèrent sans réponse et, « le combat finit faute de combattants. »

Un autre conflit, également « grave » dans le principe,

(1) Comme tant d'autres bonnes coutumes, les concerts triennaux de bienfaisance organisés par les étudiants, sont tombés en désuétude. Nous le regrettons : faire œuvre charitable en nous amusant, n'est-ce pas utilement employer nos loisirs ? Parmi nos cercles, ne s'en trouvera-t-il pas un qui prenne l'initiative de ce retour aux traditions du bon vieux temps ?

s'éleva à propos... du képi. On ne s'en douterait pas, mais il y a eu la *question des képis*, comme il y a la question d'Orient, la question d'Irlande etc.

Deux modèles étaient en présence : l'un tricolore, proposé par les Facultés, l'autre, vert et or, présenté par les Écoles.

Après de gigantesques mêlées oratoires, ce dernier l'emporta, grâce à la défection honteuse de quelques-uns de ses partisans. Vous croyez que, dès lors, il fut le seul porté? Pas du tout : chacun continua à se coiffer à sa guise. Toute l'éloquence déployée de part et d'autre, avait été dépensée en pure perte..... Et nunc erudimini, studiosi!



On n'a pas oublié l'émotion violente, que provoqua dans nos provinces, la trop célèbre *affaire Langrand-Dumonceau*, cette colossale fibusterie dont les hommes les plus en vue du parti clérical s'étaient fait les complices, et qui plongeait dans la misère des milliers de familles trop confiantes dans l'honnêteté de ceux « que guidait l'inspiration divine. »

Aussi, lorsque J. Bara, le vaillant député de Tournai, dénonça en pleine Chambre cette ignoble exploitation clérico-financière, mettant en lumière les hontes, les tares sans nom, qui trouvent place sous le manteau de la cafardise, le pays tout entier l'approuva.

La jeunesse gantoise, des premières, lui vota une adresse de remerciements et décida de participer, en corps, à la manifestation que l'on préparait en son honneur. Une centaine d'étudiants gantois prirent part au cortège, qui réunissait, à Bruxelles, les délégations des sociétés libérales venues de tous les points de la Belgique (22 novembre 1871).

A cette occasion les étudiants de Bruxelles avaient fait,

à leurs frères de Gand, un accueil très-cordial. Pour les en remercier, le corps décida d'offrir, à quelque temps de là, une grande fête musicale aux sociétés universitaires belges. Une commission organisatrice fut installée : elle avait pour président M. J. Mottart.

Mais on comprit que pour assurer la réussite complète de la fête, il fallait qu'une même société réunît tous les étudiants sous son drapeau. Après maintes discussions la *Société générale des Étudiants* fut fondée (12 décembre 1871). Quelques jours après, elle comptait 250 membres.

La fête universitaire, qui eut lieu le 20 janvier 1872, au théâtre Minard, tint brillamment ses promesses; les deux cents hôtes étrangers qu'elle avait attirés dans nos murs rentrèrent chez eux enchantés de l'accueil enthousiaste de leurs frères de Gand.

Ceux-ci ne voulurent pas s'endormir sur leurs lauriers : la *Société Générale des Étudiants*, malgré son titre, ne représentait pas à proprement parler le corps universitaire. Sur la proposition de M. H. Dutrieux, on décida la nomination d'une *Commission permanente*, composée de délégués, nommés par Facultés⁽¹⁾. A cette commission devait appartenir le droit de convoquer les assemblées générales; soit librement, soit sur la demande écrite de cinq étudiants. — Ces réunions devaient être affichées déans les deux jours, à partir de la demande.

Cette *Commission permanente* — comme si elle eût prévu le jour prochain de sa dislocation — entra tout de suite en fonctions.

Les étudiants étrangers, qui suivaient, en 1872, les cours de notre Alma Mater, voulant marquer à leurs

(1) Voici dans quelles proportions : pour la philosophie, 1; pour les sciences, 1; pour le droit, 2; pour la médecine, 2; et enfin 6 pour les écoles.

frères belges, combien ils étaient touchés de l'accueil hospitalier qu'ils rencontraient en Belgique, décidèrent de leur faire don d'un drapeau. Une somme de 1200 francs réunie par eux, à cet effet, leur permit de faire les choses grandement.

Il ne s'agissait plus que de trouver un local pour la cérémonie : les organisateurs demandèrent aux autorités académiques, la permission de disposer de la salle de la Rotonde.

Cette faculté leur fut accordée, à condition, déclara le recteur, que le texte de tous les discours ainsi que des affiches, lui serait préalablement soumis.

Les étudiants refusèrent de se soumettre à cette demande, qu'ils considéraient — à juste titre — comme attentatoire à leurs prérogatives.

Finalement, la salle leur fut accordée sans condition.

La remise solennelle du drapeau eut lieu le 25 avril : un public nombreux assistait à la cérémonie. — Au nom des étudiants belges, le président de la *Commission permanente*, remercia les généreux donateurs, et leur remit aux applaudissements enthousiastes de l'assemblée, une médaille destinée à perpétuer le souvenir de cette belle fête. — Le soir, un punch grandiose vint augmenter encore la gaîté et la bonne entente générales.

C'est aussi vers cette époque que parut pour la première fois, un ignoble petit torchon : l'*Étudiant Catholique*. Insulter les professeurs, calomnier les étudiants qui avaient l'honneur de ne pas lui agréer, baver son fiel sur l'Université tout entière : tel était son but. Et il le poursuivit en digne adepte de Loyola !⁽¹⁾

* * *

(1) Il mourut quelques années après, empoisonné par son propre venin.

Les débuts de l'année académique 1872-1873 furent attristés par la mort subite de M. Albéric Allard, professeur à la Faculté de droit.

Ses funérailles donnèrent lieu à de regrettables démêlés entre le corps professoral et les étudiants : le conseil académique décida, à l'unanimité, que désormais les étudiants ne pourraient plus prendre la parole à des cérémonies où l'Université serait officiellement représentée, qu'après avoir soumis leurs discours à l'appréciation du recteur. Mesure étroite et peu faite pour assurer la confiance et la bienveillance réciproques qui devraient toujours présider aux rapports entre professeurs et élèves!

Les contestations qui surgirent à ce sujet, dans le monde des étudiants, amenèrent la dissolution définitive de la *Commission permanente*.

Sa disparition passa, pour ainsi dire inaperçue, elle avait joué de son vivant, un rôle trop effacé pour que personne songeât à s'en préoccuper.

De nouvelles difficultés surgirent pendant le second semestre, cette fois entre les professeurs, chefs de clinique à l'hôpital, et la Commission des hospices. — Les étudiants prirent parti pour leurs professeurs : les cours durent être suspendus. De part et d'autre, on s'attacha à rejeter tous les torts sur ses adversaires : le Conseil communal, et même les Chambres furent amenées à s'en occuper. Grâce à l'intervention de l'Administrateur-Inspecteur, l'accord fut rétabli.

Rappelons encore que le 't *Zal wel gaan* venait de fêter, au mois de mars, le XXXI^e anniversaire de sa fondation. Bon nombre de ses anciens membres tinrent à cœur de témoigner, en cette occasion, de l'intérêt qu'ils ne cessaient de porter au vaillant cercle où ils avaient fait leurs premières armes.

On n'a pas oublié l'imposante manifestation dont les funérailles d'Adolphe Dufranne, en 1860, avaient été le signal.

On n'a pas oublié non plus les haineuses attaques, dont la presse *bien-pensante*, avait retenti en cette occasion. — Elles devaient avoir leur épilogue, navrant non moins qu'odieux, en 1874.

Dès le lendemain de sa mort, les parents d'Adolphe Dufranne s'étaient vus en butte aux calomnies, aux vengeances de ceux dont leur regretté fils avait si courageusement répudié les doctrines. Aucun déboire ne leur avait été épargné : les « saints hommes » ne s'étaient senti la conscience tranquille qu'après avoir réduit la malheureuse famille, à un état voisin de la mendicité.

Les étudiants s'empressèrent de lui venir en aide : plusieurs listes de souscription se couvrirent rapidement de signatures. — Mais déjà il était trop tard : M. Dufranne père, épuisé par ses tortures morales plus encore que par la lutte journalière contre le besoin, mourût au moment où l'on allait rendre ce dernier témoignage de sympathie à celui qui avait été la joie et l'orgueil de sa vie.

Le produit de la souscription ne put être remis qu'entre les mains de sa veuve.

La Société Générale des Étudiants venait de se dissoudre, après une existence d'à peine deux années : le '*t Zal wel gaan* qui prospérait de jour en jour, et voyait sans cesse augmenter le nombre de ses membres, dut prendre l'initiative de l'organisation du concert triennal de bienfaisance.

Il eut lieu le 14 mars 1874, dans la salle du Spiegelhove : le produit en fut réparti entre le *Willemsfonds* et la *Société Callier*.

Les lauréats du concours universitaire de cette année

furent MM. Léon Fredericq « primus » en médecine, et Junius Massau, « primus » en sciences.

* * *

L'année académique 1874-1875 nous a paru insignifiante à tous les points de vue. — Bornons-nous à mentionner un dernier succès remporté par notre Alma Mater : au concours de cette année, ce fut encore un des siens, M. Ch. Kluykens, élève en médecine, qui remporta la palme.

Ici finit notre tâche.

Grâce à l'excellence de son enseignement, grâce à ces hommes de science et de dévouement, qui l'ont illustrée — les Haus, les Guislain, les Plateau, les Laurent, pour n'en citer que quelques uns — notre Alma Mater a vu augmenter sans cesse, le nombre de ses élèves : ses victoires sur le terrain des grandes luttes de la pensée, ne se comptent plus.

L'ultramontanisme impuissant, a dû se rendre compte, en plus d'une occasion, que l'acharnement inconcevable qu'il mettait à la combattre, ne faisait de tort qu'à lui-même.

Aussi, ses adeptes en sont-ils revenus, aujourd'hui, à leurs moyens d'action ordinaires : la perfidie et le travail sous main, dans l'ombre. Ne pouvant supprimer d'un coup nos Facultés, ils cherchent à les cléricaiser. Rien ne les rebute : avec une ténacité sans pareille, ils poursuivent leur œuvre ténébreuse, n'ayant en vue que le résultat à atteindre. Tous les moyens leur sont bons : sup-

pressions de cours, infusion au corps enseignant d'un sang nouveau, pur de tout alliage libre-penseur.....

Mais ce n'est pas tout : à nous Étudiants, à nous aussi, ils s'attaquent : nous sommes un obstacle à leurs desseins.

Ah si, ne parvenant pas à nous convertir, ils pouvaient du moins nous réduire à l'impuissance !

A-t-on remarqué de combien l'élément clérical de notre corps universitaire s'est renforcé dans ces dernières années ?

Ces symptômes indiquent une situation, grave sans doute, irrémédiable non.

Nous attendons beaucoup des réformes en matière d'enseignement supérieur, réformes, dont la nécessité s'accuse plus impérieuse de jour en jour : entrée à l'université subordonnée à des conditions sérieuses de capacités, réorganisation des cours et des examens, dans le sens d'une part plus large faite à l'intelligence, au travail personnel de l'élève, la mémoire n'occupant plus qu'un rang secondaire (1).

Et si nous ne pouvons attendre ces réformes du gouvernement actuel, que, du moins, le prochain ministère libéral se fasse un titre de gloire de les mettre à l'ordre du jour, et de les résoudre aux mieux des intérêts généraux, et des exigences de la Science.

Redisons, en terminant, cette parole éloquente que prononçait, voici bientôt quatre-vingts ans, M. Falck,

(1) Nos législateurs commencent à reconnaître combien ils ont fait œuvre funeste en supprimant l'examen de graduat, qui avait tout au moins ce résultat — d'une incontestable utilité — de ne pas ravalier nos instituts d'enseignement supérieur au rôle d'écoles gardiennes ou de jardins d'enfants ! Quand donc songera-t-on à arrêter à l'entrée des études universitaires, ces nuées de *bambinos* qui, davantage chaque année, encombrant — on ne sait trop pourquoi, — les auditoires de nos Facultés.

représentant le roi Guillaume à la cérémonie d'inauguration de notre Alma Mater, « Perpetua esto ! »

Oui, qu'elle se perpétue à travers les âges, cette institution où les jeunes générations viennent non seulement compléter leur éducation scientifique, mais encore s'armer pour les combats futurs; les luttes ardentes, impitoyables de la vie réelle? Qu'elle ne cesse de prospérer, cette Université, à laquelle, tous, nous sommes fiers d'appartenir !

Mais aussi qu'elle ne cesse de se pénétrer de ce souffle large et généreux de tolérance et de liberté qui l'a faite ce qu'elle est, qu'elle sache repousser, virilement, les assauts et les sourdes menées des partisans de l'obscurantisme, qu'elle n'oublie pas surtout que le Libre-Examen est le phare qui, seul, peut sûrement guider l'homme à travers les mille écueils qui hérissent la route, vers le port de la Science !!!⁽¹⁾

P-R. C.
Stud. jur.

(1) *N. B.* — Pour ce qui concerne l'histoire des dernières années, on consultera avec fruit la notice qui a paru dans notre premier recueil, sous le titre de *Histoire de la Société Générale des Étudiants*. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur.





UNION DES ANCIENS ÉTUDIANTS

DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

CEtte Société a été fondée le 3 février 1878. Son but est de nouer ou de resserrer entre les anciens étudiants des liens de fraternité et de solidarité, et de contribuer, dans la mesure de ses ressources, à la prospérité de l'Université. — Le nombre de ses membres s'est accru rapidement; elle en compte aujourd'hui plus de 800, et grâce à cette situation si florissante elle est parvenue à fonder vingt bourses universitaires. — Les membres de l'Union se réunissent chaque année, en assemblée générale ordinaire, le troisième dimanche de novembre.

Nous engageons énergiquement tous les étudiants qui finissent leurs études à se faire membres de l'*Union*.

Le Comité-directeur, pour l'année 1886, se compose de MM. OSW. DE KERCHOVE DE DENTERGHEM, *président*; E. BOUDIN, inspecteur à l'École du génie civil et A. DU BOIS, avocat, *vice-présidents*; H. LEBOUQ, professeur à l'Université de Gand, *secrétaire-trésorier*; G. GOEMAERE, avocat, *secrétaire-adjoint*.





CERCLES UNIVERSITAIRES.

I. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS.

(Fondée le 17 décembre 1875.)

Local : *Café Pierre*, Place d'Armes.

COMMISSION POUR L'ANNÉE 1885-1886.

- MM. A. CLAUS, *Président*.
P. REUTER, *Vice-Président*.
P. POIRIER, *Secrétaire*.
C. THIRY, *Secrétaire-adjoint*.
J. GASPAR, *Trésorier*.
E. FALMAGNE, *Bibliothécaire*.
C. THON, *Trésorier-adjoint*.
G. PRÉVOST, *Bibliothécaire-adjoint*.
N. BOUROUTIS, O. DUNET, H. VAN DER DONCK,
O. WIKET, J. WUYTS, *Commissaires*.

LISTE DES MEMBRES.

I. MEMBRES D'HONNEUR.

- MM. A. Balbeur, étudiant.
E. Biddaer, ingénieur.
F. Bruneel, ingénieur.
L. Carmen, lieutenant d'artillerie.
A. Crombé, avocat.
J. Demeulemeester, négociant.
E. Discailles, professeur à l'Université de Gand.
A. Dupureux, docteur en médecine.
F. Février, notaire.
H. Gevaert, industriel.
Lefevre, notaire.
G. Limbourg, ingénieur.
Marinus, ingénieur.
Massart, 1^{er} ténor au théâtre de Lyon.
Montfort, artiste lyrique.
O. Pineur, étudiant.
M. Ruwet, chef de Section.
Seran, artiste lyrique.
V. Suetens, ingénieur.
A. Thooris, avocat.
Willequet, membre de la Chambre de Représentants.

II. MEMBRES HONORAIRES.

- MM. E. Balieux.
E. Boen, docteur en Médecine.
J. Bultot, élève-ingénieur.
J. Conard, ingénieur.
A. De Keulenaer, candidat-notaire.
L. Discailles, étudiant.
A. Doignies.
J. Dryen.

MM. G. Goemaere, avocat.
F. Hambursin, élève à l'école militaire.
G. Lambert, étudiant.
A. Léanne.
A. Story.
G. Teirlinck.
A. Trillié, étudiant.
L. Versavel, industriel.
F. Walton, avocat.

III. MEMBRES EFFECTIFS.⁽¹⁾

MM.	MM.
Adam, A., G. C.	Bergmans, P., P. L.
Adenaw, P., M.	Bernaeyge, V., P. L.
Amelot, A., P. L.	Blachanis, G., G. C.
Amerlinck, J., P. C.	Boddaert, A., P. L.
Amerlinck, J., M.	Bosseler, J., G. C.
Apergis, G. C.	Bourdeau, M., M.
Arendt, P., S.	Bouroutis, N., G. C.
Bara, G., P. L.	Briart, L., PH.
Barré, F., D.	Bulcke, C.
Bartier, V., P. C.	Burggraeve, P., D.
Bayens, E., P. C.	Burvenich, E., M.
Beaupain, C., G. C.	
Beghin, E., N.	Cabral, J., G. C.
	Campion, E., P. C.

(1) *Légende*: P. L. = Philosophie et lettres; D. = Droit; N. = Nofariat; S. = Sciences; M. = Médecine; PH. = Pharmacie; P. C. = Ponts et Chaussées (*section des Ingénieurs*); C. = Ponts et Chaussées (*section des Conducteurs*); G. C. = Génie civil; A. M. = Arts et Manufactures; E. N. = École normale.

- Canler, P., D.
Cappe, F., D.
Choisy, A. M.
Choquet, E., P. C.
Claus, A., M.
Clément, A., P. C.
Colin, A., G. C.
Coppe, A., C.
Cornet, J., S.
Cornet, O., E. N.
Cotelle, J., C.
Cotils, V., PH.
Courtois, A., C.
Couscouris, G. C.
Couture, L., A. M.
Couture, P., M.
Crick, L., P. C.
Crommelinck, R., S.
Crusener, V.
- Dachelet, H., P. C.
Dauge, A., D.
De Bal, E., P. L.
Debersacques, C., M.
De Blauwe, M., D.
De Blicck, J., D.
De Blon, A., P. C.
De Bo, G., P. C.
De Brucq, A., P. C.
Decossaux, E., P. C.
De Doncker, F., A. M.
De Grandvoir, J., G. C.
De Groof, E., G. C.
De Keulenaer, F., P. L.
Delanotte, G., PH.
- De la Royère, J., G. C.
Del Baer, V., P. L.
Deleccœuillerie, A., P. H.
Deleccœuillerie, C., M.
Delepaule, H., P. C.
De Lescluze, J., D.
Delivorias, A., G. C.
Demeuse, E., D.
Denaux, P., P. L.
Denil, G., P. C.
De Nobele, E., A. M.
Deny, E., A. M.
De Pauw, A^c., D.
De Pauw, A^t., D.
Depercenaire, E., G. C.
De Ridder, C., P. C.
De Rycke, A., M.
De Rycke, R., P. C.
Descans, J., P. C.
De Schrijver, C., D.
Desmottes, F., M.
Dethier, C., E. N.
De Vliegheer, E.
De Vos, H., M.
Devroede, V., G. C.
Deweerd, M., D.
D'Hondt, A., S.
Dhoossche, P.
Dierman, W., G. C.
Ditte, E.
Dryepont, C., PH.
Dufort, J., D.
Dumortier, J., S.
Dunet, O., P. C.
Durbin, A.

Dutry, F., s.

Eckermans, J.
Everaerts, E., D.

Fairon, M., P. C.
Falmagne, E., G. C.
Felu, L.
Ferrand, G., A. M.
Fezant, C.
Font, R., G. C.
Fraeys, H., D.
Frison, J., N.

Ganshof, A., s.
Gaspar, J., G. C.
Geill, G., D.
Gigot, E., G. C.
Gob, A., E. N.
Goffinet, T., C.
Golard, A., P. C.
Goossens, A., D.
Goossens, A., s.

Hadzidimètre, A. M.
Hainaut, E., s.
Halewyck, E.
Hallet, P., G. C.
Henckels, J., E. N.
Henriquet, L., E. N.
Hermanne, A., s.
Hermans, H.
Hermant, J. B., M.
Hespel, C., D.

Heuertz, E., G. C.
Hofman, E., P. C.
Hofman, J., M.
Houssa, O., P. C.
Houtsaegeer, H., D.
Hublard, E., s.

Jacquemin, T., M.
Jolyt, A., A. M.
Jourdain, F., M.
Jouret, H., D.
Justement, R., s.

Kerkhofs, E., N.
Kerschenmeyer, G., PH.
Kesseler, H., P. C.
Koning, C., P. C.

Lambert, C., D.
Lambert, J., G. C.
Lanszweert, O., N.
Lardinois, J., G. C.
Leblanc, E., A. M.
Leblicq, E., P. C.
Lehnerts, F., s.
Lentz, A., P. L.
Léondaritis, A., G. C.
Leroy, H., S. L.
L'hoëst, E., P. L.
Liebaert, A., M.
Liégeois, L., G. C.
Liévin, T., C.
Limbor, C., C.
Linster, M., M.

- Lumen, L., s.
- Macedonsky, W., D.
Maes, A., M.
Maisonpierre, F., G. C.
Malchair, A., G. C.
Mamet, J.
Mansion, A., P. C.
Marchal, G., C.
Marcoux, E., P. C.
Maryssael, C., P. C.
Maryssael, L.
Masquelier, L., G. C.
Mélotte, J., P. C.
Menard, G., G. C.
Mendiaux, C., M.
Mertens, H.
Messiaer, J., s.
Métaxas, G. C.
Meunier, A., G. C.
Meurice, L., E. N.
Mineur, A., E. N.
Minnens, L., D.
Mondez, C., G. C.
Montangie, A., s.
Motte, J., D.
Mottrie, V., P. C.
- Nick, C., c.
Nocquet, V., G, C.
- Ommeslagh, R., PH.
- Palange, L., A. M.
- Papaconstantin, E., G. C.
Paquet, M., E. N.
Parmentier, G., P. L.
Paternostre, P., P. C.
Périer, A., D.
Petit, E., G. C.
Petropoulos, D., G. C.
Philippart, J., M.
Pierart, C., G. C.
Pierrard, A., P. C.
Pimentel, G. C.
Pineur, P. C.
Piqueray, E., C.
Poirier, P., D.
Poissonniez, A., M.
Poissonniez, E., G. C.
Prévost, G., M.
- Ragé, P., s.
Ramlot, R., A. M.
Reding, P., s.
Remy, E., E. N.
Renard, L., G. C.
Reuter, P., D.
Rimée, F., A. M.
Ronse, A., M.
Rosa, E., A. M.
- Saroléa, J., P. C.
Sarot, E., PH.
Schmitz, J., PH.
Séaux, M., s.
Seeuwen, H., M.
Sinave, L., P. C.

Soenen, A., P. C.
Soinne, A., P. L.
Spaey, E., D.
Sphetulesco, A. M.
Stas, J., M.
Stas, O., M.
Straetmans, N., P. L.
Stuckens, M.

Thiers, A., N.
Thiry, C., S.
Thon, C., P. C.
Thoné, F., P. C.
Tierenteyn, D.
Tixhon, A., C.
Troch, L., N.
Trouet, E., P. C.
Trouet, L., A. M.
Tydgadt, C., D.
Tyman, A., P. L.
Tyman, H., D.
Tyman, O., N.

Vaillant, P. C.
Van Aubel, E., M.
Van Aubel, J., M.
Van Causenbroeck, M.
Van Ceulebroeck.
Vandelanoitte, A., S.
Vandenbergh, C., G. C.
Vanden Bogaerde, A., D.

Vandendaele, R.
Vanderdonck, H., C.
Vander Schueren, J.
Vander Stricht, O., M.
Vande Veld, T., S.
Van de Velde, A., M.
Van Genick, T., C.
Van Hille, W., A. M.
Van Kerkhoven, L., P. C.
Van Loo.
Van Merhaeghe, P., M.
Van Sieleghem, W., P. L.
Van Schoote, P. L.
Van Volden, J., G. C.
Van Wilder, H., E. N.
Vauthier, A., G. C.
Vauthier, G., A. M.
Velghe, L., P. L.
Velghe, P., G. C.
Verbrugghen, E., D.
Verhée, C., PH.
Vidrasco, D.

Waerseggers, L., G. C.
Watteau, G. C.
Waxweiler, P. C.
Weckesser, A., PH.
Wiket, O., PH.
Willems, J.
Wouters, A., A. M.
Wuyts, J., A. M.

II. TAALMINNEND STUDENTEN- GENOOTSCHAP

onder kenspreuk : « 'T ZAL WEL GAAN. »

(Société d'étudiants flamands, fondée le 21 février 1852.)

Local : *Taverne de Bavière*, marché aux Grains.

La commission pour 1885-86 se compose de

- MM. E. DUMON, *président.*
- H. LOVELING, *vice-président.*
- F. THONÉ, *secrétaire.*
- R. THOORIS, *trésorier.*
- J. KEELHOF, *bibliothécaire.*
- M. DE WEERDT, *commissaire.*

III. CERCLE DES ÉTUDIANTS WALLONS LIBÉRAUX.

(Fondé le 28 Novembre 1868.)

Local : *Hôtel de la demi-lune*, marché au Foin.

La commission pour l'année 1885-86 se compose de

- MM. A. POISSONNIEZ, *président.*
- L. BRIART, *vice-président.*
- L. RENARD, *secrétaire.*
- R. DE RYCKE, *trésorier.*
- L. PALANGE, *bibliothécaire.*

IV. CERCLE LITTÉRAIRE DES ÉTUDIANTS.

(fondé le 2 février 1880.)

Local : *Café du Handboog*, rue longue Monnaie.

La commission pour l'année 1885-86 se compose de

MM. P. REUTER, *président*.
G. GEILL, *secrétaire*.
J. GASPARD, *trésorier*.
M. DE WEERDT, *bibliothécaire*.

V. SOCIÉTÉ LIBÉRALE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE.

(fondée le 15 décembre 1880.)

Local : *Café du Handboog*, rue longue Monnaie.

La Commission pour l'année 1885-86 se compose de

MM. E. BURVENICH, *président*.
L. BRIART, *vice-président*.
M. LINSTER, *secrétaire*.
T. JACQUEMIN, *trésorier*.
A. CLAUS; J. CORNET; P. COUTURE; J. AMERLINCK, *commissaires*.

VI. SOCIÉTÉ DES ÉLÈVES-CONDUCTEURS LIBÉRAUX.

(Fondée le 5 Février 1881.)

Local : *Le Plumet d'or*, rue de la Catalogne.

La commission pour l'année 1885-86 se compose de

- MM. J. COTELLE, *président.*
- T. GOFFINET, *vice-président.*
- A. COURTOIS, *secrétaire.*
- C. NICK, *trésorier.*
- E. VALENTIN, *commissaire.*

VII. UNION LUXEMBOURGEOISE.

(fondée en 1883.)

Local : *Café du Handboog*, rue longue Monnaie.

La Commission pour l'année 1885-86 se compose de

- MM. A. PIERRARD, *président.*¹
- J. GASPARD, *vice-président.*
- C. THIRY, *secrétaire.*
- E. HUERTZ, *trésorier.*
- C. NICK, *bibliothécaire.*

VIII. SECTION DES CONFÉRENCES.

(Fondée le 3 Mai 1884.)

Local à la *Société Générale.*

La commission pour l'année 1884-85 se composait de

- MM. E. BIDDAER, *président.*
- G. HANNIKENNE, *vice-président.*
- A. CLAUS, *secrétaire.*
- P. REUTER, *secrétaire-adjoint.*

La commission pour l'année 1885-86 se compose de

- MM. P. POIRIER, *président.*
- A. PIERRARD, *vice-président.*
- G. GEILL, *secrétaire.*
- J. AMERLINCK, *secrétaire-adjoint.*

IX. LES P'TITS BLEUS.

(*Cercle de jeu de balle, fondé en 1885.*)

Local : *Hôtel de la demi-lune, marché au Foin.*

La Commission pour l'année 1885-86 se compose de

MM. E. FALMAGNE, *président.*

G. PRÉVOST, *secrétaire.*

F. DESMOTTES, *trésorier.*

X. CERCLE YPROIS.

(Admis parmi les sociétés libérales d'Étudiants, le
30 janvier 1886.)

Local : *Café du Jardin Botanique, rue St-Georges.*

La Commission pour l'année 1886 se compose de

MM. C. DEBERSAQUES, *président.*

V. BARTIER, *vice-président.*

A. VANDE LANOITTE, *secrétaire.*

R. OMMESLAGH, *trésorier.*

L. LAGRANGE, *commissaire.*

DRAPEAU DU CORPS DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX.

Local : *La Trompette, quai des Chaudronniers.*

Nous publions ci-dessous les principaux articles du règlement relatif au drapeau de la fédération des Étudiants libéraux. Ce règlement a été adopté en Assemblée générale du Corps des étudiants, tenue le 5 juin 1883.

ARTICLE 1. — Le drapeau du Corps des Étudiants appartiendra désormais à la *Fédération des Étudiants Libéraux.*

Font partie de cette Fédération : tous les étudiants inscrits dans les Cercles libéraux et de plus ceux qui seront acceptés par la Commission fédérale sur la présentation de deux Membres fédérés. Ils payeront deux francs d'entrée. Le délai de la présentation expirera le 15 Décembre.

ART. 2. — La garde du drapeau est confiée à la Société Générale des Étudiants.

Au cas où celle-ci serait dissoute, la garde du drapeau sera confiée à la société fédérée la plus nombreuse.

ART. 4. — Une Commission fédérale, formée de la manière ci-après déterminée, veillera à l'application du présent règlement, indiquera dans quels cas il sera fait usage du drapeau, et jugera des nécessités d'entretien.

ART. 5. — Cette Commission sera composée des délégués des Sociétés fédérées de la manière suivante :

Toute Société comptant moins de cinquante Membres aura droit à un délégué.

Toute Société comptant de cinquante à cent cinquante Membres aura droit à deux délégués.

Toute Société comptant plus de cent cinquante Membres aura droit à trois délégués.

ART. 10. — Dès que la Commission est informée d'une façon quelconque qu'il y a lieu de faire figurer le drapeau, elle est tenue de se réunir et de statuer dans les vingt-quatre heures.

ART. 12. — En conformité d'une décision prise par l'Assemblée Générale des Étudiants en janvier 1877, le drapeau ne pourra franchir, sous aucun prétexte, le seuil d'un temple d'un culte quelconque.

ART. 15. — La Commission fédérale statuera sur l'admission, dans la Fédération, des Cercles nouveaux qui pourraient se former à l'Université.

La commission fédérale pour l'année 1885-86 se compose de

MM. A. POISSONNIEZ, *doyen-d'âge.*

P. REUTER, *secrétaire-trésorier.*

L. BRIART, E. BURVENICH, A. CLAUS, J. COTELLE,

E. DUMON, J. GASPARD, M. LINSTER, H. LOVELING,

A. PIERRARD, P. POIRIER, *membres.*





LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

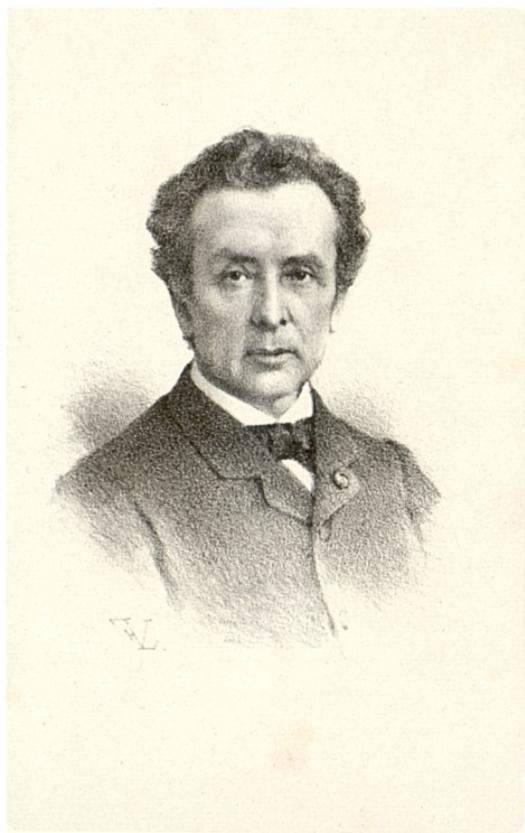
PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1884-1885.

L'EXTENSION considérable donnée à notre *Histoire de l'Université de Gand* nous oblige à relater le plus brièvement possible les faits importants de la dernière année académique. Qu'on nous pardonne donc ce *procès-verbal*.

Disons, tout d'abord, que la Société Générale a retrouvé toute sa prospérité, toute sa vitalité. Jamais elle n'a compté plus de membres, jamais elle n'a donné plus de fêtes, et fêtes plus réussies.

Nous ne reviendrons pas sur la célébration, solennelle et joyeuse en même temps, du décennaire de cette Société : l'almanach de l'an dernier donnait déjà le programme des festivités.

Outre ces fêtes commémoratives, et outre les concerts officiels ou intimes, où l'on ingurgite l'*uitzet* mousseuse, le punch brûlant, nos membres eurent le plaisir



Genl. Loh. Florimond Van Leo.

d'assister à trois conférences des plus intéressantes.

Avec son dévouement incontestable et son talent incontesté, M. le professeur Discailles donna une spirituelle causerie sur *la Révolution Brabançonne*. Avec sa fougue éloquente, notre camarade, l'avocat Furnémont, vint ensuite nous exposer tout un plan de *Réformes ouvrières et sociales*, qui toutes devraient figurer au programme du parti libéral. Les applaudissements de son auditoire lui auront démontré combien tous nous sommes en communauté d'idées avec lui. Enfin, avec non moins de talent, un autre de nos amis, l'avocat Parmentier, nous fit part des trouvailles curieuses qu'il avait faites sur *Les Sorciers et les Sorcières* : la douce Église catholique veilla au salut de leurs âmes, avec la même tendresse qu'elle montra vis-à-vis des hérétiques !

Qu'on nous permette de parler, pour un instant, d'étudiants étrangers. — Le 10 mars dernier, l'Italie célébrait l'anniversaire de la mort du grand Mazzini. A Turin, un cortège imposant composé de bourgeois, avec à leur tête toute l'Université, professeurs et étudiants, s'en allait religieusement porter une couronne au pied de la statue élevée à cet émancipateur de l'Italie. Cette manifestation d'hommes libres, en l'honneur d'un apôtre de la libre pensée et du républicanisme, devait déplaire à M. Cazalis, l'autocrate préfet de Turin. Sans provocation aucune, il fit brutalement disperser le cortège par sa police. On arrêta des professeurs et cinq élèves de l'Université.

Des clameurs d'indignation retentirent dans toute l'Italie. On y répondit par de nouvelles mesures d'arbitraire. Mais toutes les Universités et Écoles du pays se mirent en grève : recteurs, professeurs et étudiants. Bel exemple de solidarité ! Le gouvernement, récalcitrant

d'abord, dut finir par céder et destituer le préfet Cazalis, l'ordonnateur des dragonnades.

Les grandes Universités de l'Europe sympathisèrent alors avec ces Frères courageux. Gand ne pouvait rester en arrière ! La Société Générale organisa un *meeting* de tous les étudiants. Après un clair exposé des faits et un chaleureux hommage à Mazzini, l'assemblée vota, à l'unanimité et avec enthousiasme, l'ordre du jour suivant :

« Les étudiants de l'Université de Gand, réunis en assemblée générale, félicitent leurs Frères d'Italie de l'attitude énergique et digne qu'ils ont prise en face de l'arbitraire gouvernemental et se réjouissent avec eux de la victoire que le bon droit a enfin remporté sur l'intolérance et la brutalité. »

Le 22 Mai mourut Victor Hugo, le plus grand poète, le plus grand penseur du siècle. Nous, Étudiants, nous ne pouvions oublier l'intérêt paternel que ce sublime Père avait toujours montré pour la jeunesse. Les étudiants belges en avaient souvent eu des témoignages : en 1865, il patronna le Congrès universitaire de Liège⁽¹⁾ et en

(1) Nous croyons utile de sauver de l'oubli la lettre qu'il écrivit en 1865.

« Votre honorable invitation me parvient au moment de mon départ pour Guernesey. C'est un regret pour moi de ne pouvoir assister à votre noble et touchante réunion.

» Votre congrès d'étudiants prend une généreuse initiative. Vous êtes dans le sens du siècle et vous marchez. Vous prouvez le mouvement. C'est bien.

» Par la fraternité des écoles, vous faites l'annonce de la fraternité des peuples, vous réalisez aujourd'hui ce que nous rêvons pour demain. Qui serait l'avant-garde, si ce n'est vous, jeunes gens ? L'union des nations, ce grand but lointain encore, des penseurs et des philosophes, est dès à présent visible en vous. J'applaudis à votre œuvre de concorde et à cette paix des hommes déjà signée entre nos enfants. J'aime dans la jeunesse sa ressemblance avec l'avenir. Une porte est ouverte devant nous. Sur cette porte on lit : *Paix, lumière et liberté !* Passez-y les premiers ; vous en êtes dignes, c'est l'arc de triomphe du progrès.

» Je suis avec vous du fond du cœur.

» VICTOR HUGO. »

novembre 1884, il accepta, avec bonheur, disait-il, la présidence d'honneur du Congrès universitaire international de Bruxelles.

Nous envoyâmes le télégramme suivant :

Mortuaire Hugo. — Paris.

La Société Générale des Étudiants de Gand participe au deuil universel qui a accueilli la mort du grand poète.

Une délégation d'étudiants avec les drapeaux et une couronne monstre alla représenter la Belgique aux funérailles solennelles que lui fit la France.

Dans le même temps, le 27 mai, mourrait, entouré de l'estime de tous, Charles Rogier, l'âme de la révolution de 1830. Ici encore la jeunesse devait glorifier cet illustre défunt dont la vie entière pouvait lui servir d'exemple.

Le télégramme suivant fut transmis à la famille de Rogier :

Mortuaire Rogier. — Bruxelles.

La Société Générale des Étudiants de Gand, s'associant au deuil national, pleure la mort du grand patriote.

Pendant huit jours le drapeau flotta en berne au local; une imposante délégation alla, les drapeaux voilés, représenter l'Université aux funérailles nationales que l'on célébra à Bruxelles; une couronne fut déposée sur le catafalque.

Au commencement de l'été, M. Callier, alors recteur, fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold. La Société générale convoqua les étudiants en assemblée générale et y fit décider une manifestation *libérale* en l'honneur de M. Callier. Il y fut bien convenu que cette manifestation

aurait lieu, non à cause, mais à l'occasion de sa nomination de chevalier.

Dès le lendemain, nous entendîmes les clameurs de la presse catholique. Nous ne résistons pas au plaisir de transcrire certains passages typiques et instructifs.

« Ce fait (c'est-à-dire la manifestation) nous permet de voir, dans quel gâchis nous a jetés la création de l'enseignement officiel et à quels admirables résultats nous conduit le maintien et la protection par nos amis, de ces établissements, soi disant neutres, dont les élèves s'inspirent de semblables sentiments.

« Il donne pleinement raison aux graves paroles que M. Lammens prononçait au Sénat le 27 mars de cette année, lorsqu'il disait : « Même entre les mains de mes amis revenus au pouvoir, l'instruction officielle ne saurait être à mes yeux qu'un instrument de ruine morale et religieuse; même entre les mains de M. Malou ou de M. Delcour, l'enseignement officiel(1) serait une machine de guerre qui nous ferait du mal, et j'en poursuivrais la démolition avec la même obstination que je mets à combattre l'État enseignant dirigé par mes adversaires politiques. »

« Un pareil oubli de sa situation chez M. Callier semblerait incompréhensible. Pour nous, qui voyons tous les jours de près, les ravages que la passion anti-religieuse opère dans leurs sentiments les plus vulgaires de délicatesse (*sic*) et de dignité (*sic*), chez ceux qui en sont atteints, une pareille conduite (*sic*), ne saurait nous étonner (2). »

Il y en a toute une colonne, de ce genre là! Enfin pour finir le coup déloyal, le coup.... *clérical*.

« Mais le ministère entend-il permettre que ses propres serviteurs, (*sic*) casés dans le fromage universitaire (*sic*), abusent de leur situation officielle pour se moquer ouvertement de lui et pour tirer, de ses actes de courtoisie, une occasion pour le combattre? »

(1) Mieux vaut, n'est-ce pas, Monsieur le Sénateur, tout au moins pour les intérêts de l'Église, l'enseignement *non officiel* donné par les petits frères, les nonnettes et les vachers?

(2) Voir *Bien Public* du 28 Avril 1885. Nous ne commentons pas : tout le monde y verra, à première lecture, la haine contre l'enseignement officiel en général, contre l'Université de Gand en particulier.

Cette *dénonciation* de pharisien eut un seul effet : ce fut de nous faire hausser les épaules.

La manifestation eut lieu. Elle fut imposante : plus de 500 étudiants y prirent part ; en corps, musique en tête, on alla, au nom de l'Université et pour le remercier de tout ce qu'il avait fait pendant six années de rectorat, offrir à M. Callier une reproduction en bronze du *David vainqueur* de Mercié, et un splendide album contenant les signatures des souscripteurs.

M. Oscar Pineur, se faisant l'interprète de tous les étudiants libéraux, exprima, avec éloquence, leurs sentiments de grande sympathie et de profonde reconnaissance.

M. F. Walton, élève du second doctorat en droit, rendit ensuite, au nom de la faculté de droit, un chaleureux hommage au professeur, au défenseur de la liberté de la chaire, de la liberté de la Science.

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer cette notice historique qu'en publiant le discours prononcé par M. Callier en réponse aux deux orateurs précédents. Cette allocution est réellement émouvante dans sa loyauté, dans son ardent amour pour la Liberté et la Science, dans l'affectueux intérêt pour la jeunesse qui se découvre sous toutes les phrases. L'homme s'y montre tout entier !

« Mes chers amis, je vous remercie. Vos bonnes et amicales paroles me vont au cœur, et je garderai avec une légitime fierté la belle œuvre d'art que vous m'offrez ce soir. Je ne la verrai jamais sans penser à vous, à votre amitié, au bonheur qu'elle me cause.

» Oui, Messieurs, s'il est dans la vie du professeur des heures rudes et parfois pénibles, il en est aussi d'une douceur pénétrante — vous me le prouvez aujourd'hui, et je le sens plus vivement que je ne saurais le dire. Croyez le bien, quel que soit mon dévouement à l'Université, je ne pourrais ambitionner une récompense

plus haute, ni qui me fût aussi chère que votre jeune et chaude sympathie.

» Vous avez raison d'ailleurs de voir en moi un ami. J'aime la jeunesse. Je l'aime passionément. J'aime ses nobles et généreuses aspirations, son mépris de ce qui est bas et vulgaire, son courage, son désintéressement, sa loyauté. Vous êtes à l'âge, mes amis, où l'idéal parle le plus puissamment au cœur de l'homme — et l'idéal, c'est la vérité. Nous ne vivons que pour lui et ne valons que par lui.

» Aussi votre affection me remplit-elle d'orgueil.

» Elle me cause une joie d'autant plus profonde qu'elle s'adresse moins à ma personne qu'à la cause que je sers et que vous vous préparez à servir. Cette cause, Messieurs, à laquelle je suis tout entier dévoué, est-il besoin que je la nomme ? Tous ici nous sommes des soldats de la liberté, résolus à lui consacrer sans hésitation nos efforts et notre vie. Et vous l'entendez bien, quand je parle de la liberté, ce n'est pas au sens étroit où l'entendent certains pharisiens politiques ou religieux. La liberté que nous aimons, ce n'est point la liberté d'obéir, le droit à la servitude ! Ce n'est pas davantage telle ou telle disposition particulière inscrite dans nos lois et que dément la réalité des faits. C'est la liberté vraie, Messieurs, la liberté humaine ; c'est avant et par dessus tout ce droit sacré, qui est la raison d'être et la source de tous les autres, la liberté de l'esprit. Qu'importent, en vérité, tous les privilèges légaux, où la conscience est servie, où la raison doit abdiquer ? Un peuple ignorant est toujours esclave, a dit Condorcet. Là où la liberté de la pensée n'existe pas, il ne peut y avoir, malgré les apparences, que l'esclavage, avec ses misères et son indignité.

» Cette conviction, Messieurs, je la sens chez vous forte et vivante, comme elle est chez moi. Et j'y ai une joie véritable. Nous vivons à aucune époque de scepticisme.

On ne désespère pas seulement de la vérité. Il semble souvent qu'on ait cessé de l'aimer. Avec le respect de ses croyances, on paraît avoir perdu la répugnance à simuler une foi qu'on n'a plus. Jetez les yeux autour de vous ! Combien d'hommes qui, sous prétexte de prudence, de sagesse, de nécessités sociales, mentent à leurs convictions intimes, feignent des idées que, dans le secret de leur cœur, ils repoussent et condamnent !

» Cette sagesse égoïste, pour l'appeler de son vrai nom, Messieurs, c'est lacheté et c'est hypocrisie !

» Vous, mes amis, j'en ai la confiance, vous garderez dans la vie les justes mépris qui vous animent aujourd'hui pour de si tristes faiblesses. Vous avez et vous garderez foi au droit, à la vérité, à la liberté. Vous ne ferez ni à vous-même, ni à votre cause l'injure de la renier !

» Et si ce n'était me flatter d'une ambition excessive, j'aimerais à croire qu'en exprimant mes idées en toutes circonstances avec une entière franchise, j'ai contribué à vous faire aimer ce devoir, à vous démontrer qu'il est d'un accomplissement facile. S'il est une de mes leçons que je souhaite voir gravée dans votre conscience, c'est celle-là ! *Via recta, via certa*, la belle devise de Cavour doit être la nôtre, à nous tous qui voulons être les défenseurs de la liberté. Or la voie droite, c'est de manifester nos croyances, avec une franchise qui n'exclut pas le respect des convictions contraires, mais avec une loyale fermeté qui ne se décourage point devant les obstacles. « Quel parti prendre, demande Madame de Staël, quand les circonstances sont défavorables à ce qu'on croit la raison ? Résister, toujours résister et prendre son point d'appui en soi-même. C'est aussi une circonstance que le courage d'un honnête homme, et personne ne saurait prévoir ce qu'elle peut entraîner ! » Je ressens encore l'émotion que me causa, il y a bien des années, cette fière parole d'une femme de génie. Je me suis efforcé de

ne la point oublier. Gardez-en le souvenir, mes amis!

» Pour moi, je n'oublierai point vos cordiales marques de sympathie, la reconnaissance avec laquelle je les ai reçues, le bonheur que j'ai à vous remercier, la vive et douce jouissance que j'éprouve à me sentir entouré de votre affection, qui me réchauffe et me reconforte le cœur.

» Et maintenant, si vous le voulez bien, buvons tous ensemble à la liberté de la Science, à la grandeur de l'Université de Gand, notre *Alma Mater!* »

La fête se termina joyeusement en buvant à la santé du recteur et, ainsi qu'il l'avait demandé, à la liberté de la Science, à la grandeur de l'Université.

Ainsi fut close, l'année académique 1884-85.

P.

Stud. Fur.





NOS PORTRAITS.

NOUS publions cette année les portraits de MM. ALBERT CALLIER et AUGUSTE WAGENER, ces éminents professeurs qui occupèrent, avec tant de dévouement, sous le dernier Ministère libéral, les hautes dignités de recteur et d'administrateur-inspecteur de l'Université.

M. CALLIER fut, par arrêté ministériel du 22 juin 1867, chargé de cours à la faculté de droit. — Il est professeur extraordinaire depuis le 25 octobre 1873, professeur ordinaire depuis le 18 octobre 1878. — Il fut recteur pendant les périodes de 1879-1882 et 1882-1885. — Il enseigna

successivement le droit commercial; l'encyclopédie du droit; le droit civil, comme suppléant de MM. Allard et Laurent; le droit public. Dans ce dernier cours il fit preuve d'une telle compétence, d'une telle hauteur de vues que le ministère catholique de 1884, s'empressa de le lui enlever et de lui rendre en place celui de droit commercial.

M. WAGENER fut, par arrêté royal du 4 octobre 1850, nommé agrégé à la faculté de philosophie et lettres. — Il est professeur extraordinaire depuis le 15 mars 1858, professeur ordinaire depuis le 6 octobre 1862, professeur émérite depuis le 18 mars 1882. — Il occupe encore maintenant les fonctions d'administrateur-inspecteur de l'Université; il y fut nommé le 29 septembre 1878. — Il enseigna successivement l'histoire de la littérature ancienne; la littérature latine; la littérature grecque; l'histoire politique de l'antiquité; les antiquités romaines.

Si nous avons voulu mettre ces deux hommes côte à côte dans le même recueil, c'est que côte à côte aussi, sans que jamais le moindre dissentiment n'arrivât entre eux, ils ont combattu, pendant six ans, dans l'intérêt des étudiants, dans l'intérêt de l'Université. C'est à leurs efforts combinés que l'on doit l'accroissement considérable du nombre des inscriptions au rôle, l'institution de chaires

nouvelles, l'amélioration évidente des installations universitaires, la construction de l'édifice grandiose destiné à l'Institut des Sciences, enfin quantité d'autres réformes d'une utilité grande et incontestable.

Nous sommes heureux de pouvoir rendre un hommage public à ces vaillants champions de la cause de l'enseignement officiel !





VOLTAIRE

A LA COUR DE FRÉDÉRIC II.

(*Extrait d'un travail inédit sur VOLTAIRE.*)

.
Les premières relations de Voltaire et de Frédéric datent de 1736 : Voltaire avait 42 ans, le prince Royal de Prusse (1) en avait 24.

Strauss, dans ses *Études sur Voltaire* (2), nous dit :

« Le 8 août 1736, Frédéric écrivit sa première lettre à Voltaire et ouvrit ainsi une correspondance qui devait se poursuivre, avec peu d'interruption, pendant près de quarante-deux ans,

(1) Il monta sur le trône en 1740.

(2) VOLTAIRE : *Six conférences de David-Frédéric Strauss*. Ouvrage traduit de l'allemand, sur la troisième édition, par LOUIS NARVAL; Paris, Reinwald; 1876.

jusqu'à la mort de Voltaire, et devenir de plus en plus un besoin de l'existence de ces deux hommes. Telle qu'elle se présente à nous, formant trois gros volumes des dernières éditions des œuvres du grand roi, et se composant de 570 lettres, elle présente par plus d'un côté un intérêt qui n'est pas ordinaire. Ce sont les deux hommes les plus importants de leur temps, qui communiquent l'un avec l'autre dans toute l'intimité possible entre un prince et un écrivain.... Le commencement de cette correspondance a quelque chose d'une belle matinée : le prince de vingt-quatre ans, plein de puissance et de facultés, mais forcé d'attendre l'avenir pour le prouver, vient à l'écrivain de quarante-deux ans, depuis longtemps célèbre, avec ses hommages les plus vifs, auxquels celui-ci répond, habile et gracieux, avec une amicale prévenance.... »

Voici le début de la première lettre de Frédéric :

A Berlin, 8 d'auguste.

MONSIEUR,

Quoique je n'aie pas la satisfaction de vous connaître personnellement, vous ne m'en êtes pas moins connu par vos ouvrages. Ce sont des trésors d'esprit, si l'on peut s'exprimer ainsi, et des pièces travaillées avec tant de

goût, de délicatesse et d'art, que les beautés en paraissent nouvelles chaque fois qu'on les relit. Je crois y avoir reconnu le caractère de leur ingénieux auteur qui fait honneur à notre siècle et à l'esprit humain. Les grands hommes modernes vous auront un jour l'obligation, et à vous uniquement, en cas que la dispute à qui d'eux ou des anciens la préférence est due vienne à renaître, que vous ferez pencher la balance de leur côté...

Le prince, sachant « le goût que Voltaire marque dans ses écrits pour la philosophie, » lui envoie la traduction qu'il a fait faire d'un écrit du « sieur Wolf, le plus célèbre philosophe de nos jours⁽¹⁾, » et lui promet la traduction d'autres écrits de cet auteur dont il admire fort la logique, à en juger par cette phrase : « Je suis sûr que la force de l'évidence vous frappera dans toutes ses propositions qui se suivent géométriquement, et connectent (*sic*) les unes avec les autres comme les anneaux d'une chaîne. »

Il demande à Voltaire « de ne pas l'exclure du nombre de ceux qu'il trouve dignes de ses instructions. » Il a l'espoir qu'il en sera ainsi, vu « la douceur et le support (*sic*) que Voltaire

(1) Continuateur de Leibnitz, banni par le père de Frédéric à cause de ses opinions trop hardies.

marque pour tous ceux qui se vouent aux arts et aux sciences. »

Après un éloge, plus enthousiaste que raisonné, des écrits de Voltaire, il ajoute :

« C'est ce qui me fait désirer si ardemment d'avoir tous vos ouvrages. Je vous prie, Monsieur, de me les envoyer et de me les communiquer sans réserve. Si parmi les manuscrits il y en a quelqu'un que, par une circonspection nécessaire, vous trouviez à propos de cacher aux yeux du public, je vous promets de le conserver dans le sein du secret et de me contenter d'y applaudir dans mon particulier. Je sais malheureusement que la foi des princes est un objet peu respectable de nos jours(1); mais j'espère néanmoins que vous ne vous laisserez pas préoccuper par des préjugés généraux, et que vous ferez une exception à la règle en ma faveur.... »

Suit un nouvel éloge, non moins exagéré que le premier, des poésies de Voltaire où il découvre toute espèce de qualités morales qui les rendent dignes de « l'admiration universelle ».

Après une tirade, dans le goût du temps, sur les talents de l'esprit qui sont bien préférables « aux avantages de la naissance... », « à la fumée de grandeur dont la vanité nous berce... », « aux

(1) Nous nous abstenons de tout commentaire.

distinctions étrangères à nous-mêmes et qui ne décorent que la figure... », le prince terminait ainsi sa lettre :

« Si mon destin ne me favorise pas jusqu'au point de pouvoir vous posséder, du moins puis-je espérer de voir un jour celui que depuis si longtemps j'admire de si loin, et de vous assurer de vive voix que je suis avec toute l'estime et la considération due à ceux qui, suivant pour guide le flambeau de la vérité, consacrent leurs travaux au public,

Monsieur,

Votre affectionné ami,
FÉDÉRIC, P. R. de Prusse(1).

Voltaire ne pouvait manquer d'être profondément sensible à des avances aussi gracieuses. Il répondit sans tarder au Prince Royal :

A Paris, le 26 août.

MONSEIGNEUR,

Il faudrait être insensible pour n'être pas infiniment touché de la lettre dont Votre Altesse Royale a daigné m'honorer. Mon amour-propre en a été trop flatté; mais l'amour du genre humain que j'ai toujours eu dans le cœur et qui, j'ose dire, fait mon caractère, m'a donné un plaisir

(1) « Le roi de Prusse a toujours signé *Fédéric*, qui est plus doux à prononcer que *Frédéric*. » (Note des éditeurs des Œuvres posthumes de Frédéric II, parues en 1789).

mille fois plus pur quand j'ai vu qu'il y a dans le monde un prince qui pense en homme, un prince philosophe qui rendra les hommes heureux....

Voltaire faisait un vif éloge de la philosophie et des rois qui l'aiment — et une satire non moins vive des théologiens « dont l'âme est gonflée de fiel et d'orgueil à proportion qu'elle est vide de vérité. »

Il remerciait avec tact ce royal correspondant qui avait si fort loué ses écrits et s'engageait à lui soumettre ce qu'il avait « hasardé en philosophie », comptant d'ailleurs sur la discrétion d'un prince dont « la vertu doit égaler les connaissances ».

Voici, *in extenso*, la fin de sa lettre :

Je regarderais comme un bonheur bien précieux, celui de venir faire ma cour à V. A. R. On va à Rome pour voir des églises, des tableaux, des ruines et des bas-reliefs. Un prince tel que vous mérite bien mieux un voyage; c'est une rareté plus merveilleuse. Mais l'amitié, qui me retient dans la retraite où je suis, ne me permet pas d'en sortir. Vous pensez sans doute comme Julien, ce grand homme si calomnié, qui disait que les amis doivent toujours être préférés aux rois.

Dans quelque coin du monde que j'achève ma vie, soyez sûr, Monseigneur, que je ferai continuellement des vœux pour vous, c'est-à-dire pour le bonheur de tout un peuple.

Mon cœur sera au rang de vos sujets; votre gloire me sera toujours chère. Je souhaiterai que vous ressembliez toujours à vous-même, et que les autres rois vous ressemblent.

Je suis avec un profond respect
de Votre Altesse Royale,
le très humble, etc.

Voilà le commencement de la correspondance.

Frédéric aimait à poser des questions; il demandait à Voltaire de rendre meilleurs certains travaux, surtout ses poésies, et Voltaire répondait à ses désirs — comme dit Strauss — avec une délicatesse qui n'était pas sans flatterie, naturellement, mais aussi avec un humour qu'on ne pourrait dépasser⁽¹⁾. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, on sait, du reste, que les lettres de Voltaire sont des chefs-d'œuvre.

Il y avait quatre ans que durait cette corres-

(1) Une observation piquante de Strauss: « Voltaire porte si haut son élève, que celui-ci, plein de confiance en lui-même, se hasarde à la critique et veut reprendre son professeur; sur quoi ce dernier le remet à sa place avec autant de finesse que de décision. »

pondance, lorsque Frédéric, étant monté sur le trône, put réaliser le vœu qu'il formulait à la fin de sa lettre du 8 août 1736. Jamais son père ne lui avait permis de faire la connaissance personnelle du grand écrivain français. Il lui sera donné enfin de voir « le monstre » Voltaire.

Deux entrevues eurent lieu successivement près de Clèves et au Rheinsberg en septembre et en novembre 1740. C'est au Rheinsberg que Voltaire vit pour la première fois la sœur de Frédéric, Wilhelmine de Bayreuth qui, « depuis longtemps admiratrice de ses écrits », lui conserva toujours son amitié, même après la brouille survenue entre lui et Frédéric.

En 1741 le roi qui était, après la première guerre de Silésie, venu se reposer aux bains d'Aix-la-Chapelle, envoya une nouvelle invitation à Voltaire.

Voltaire l'accepta avec d'autant plus d'empressement qu'il espérait pouvoir profiter de son séjour auprès du roi pour obtenir, sur ses projets politiques, des renseignements que le gouvernement français aurait accueillis avec bonheur.

Mais Frédéric, fort aimable pour tout le reste,

fut d'une réserve extrême avec Voltaire sur la question politique. Il flairait, a-t-il dit, l'agent secret.

Même attitude du roi pendant le séjour de Voltaire, en 1743, à Berlin et à Potsdam.... Le grand écrivain ne fait pas décidément ses frais de diplomatie secrète. Il est choyé, par contre, pour ses vers et sa prose, par le roi, par Wilhelmine de Bayreuth et par une autre sœur de Frédéric, la princesse Ulrique, qui devint reine de Suède.

C'est à la princesse Ulrique (soit dit en passant) qu'il adressait ce madrigal :

Souvent un peu de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge.
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étais monté.

Je vous aimais, princesse, et j'osais vous le dire !
Les Dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté :
Je n'ai perdu que mon empire.

Pour qu'il n'y eût pas de jalousie entre les deux sœurs, semble-t-il, il écrivait ce quatrain :

Si Pâris venait sur la terre
Pour juger entre vos beaux yeux,
Il couperait la pomme en deux
Et ne produirait plus de guerre.

Chaque fois que Frédéric avait vu Voltaire, il avait fait les plus vives instances pour le décider à venir vivre près de lui, comme d'autres écrivains ou savants français. Il l'avait pressé de fixer lui-même ses conditions. Il avait en outre recouru dans les derniers temps à un moyen par trop violent, par trop machiavélique pour réussir dans son projet. En desservant Voltaire auprès du gouvernement français, il aurait voulu, disait-il, lui créer tellement d'embarras en France, qu'il ne lui restât plus qu'à se rendre à Berlin.

Voltaire n'en continuait pas moins à rester inaccessible aux propositions de Frédéric II.

Pourquoi ?

L'amitié, comme il l'avait écrit déjà à Frédéric, dès le 26 août 1736, ne lui permettait pas de sortir de sa retraite.

La marquise du Châtelet « la belle Emilie », le retenait à Cirey.

Ah ! si Frédéric l'avait invitée, elle aussi, à aller se fixer avec Voltaire à Berlin....

Mais Frédéric ne désirait que Voltaire : il ne voulait pas que la marquise l'accompagnât.

C'était au printemps de l'année 1733 (trois ans

avant d'entrer en correspondance avec Frédéric) que Voltaire avait connu l'aimable marquise : elle avait 27 ans, il en avait près de 40.

Ils s'aimèrent !

Quand la marquise mourut 16 ans plus tard, l'amour sans doute avait fait place à l'amitié pour toute espèce de raisons, auxquelles le jeune Saint Lambert n'était pas étranger... Mais jamais Voltaire ne devait oublier « la belle Emilie ».

Emilie était-elle si *belle* ?

S'il fallait en croire le portrait qu'en a tracé Madame du Deffand, la marquise du Châtelet aurait été... rien moins que belle : « Une femme sèche, sans hanches, la poitrine étroite... de gros bras trop courts pour ses passions... des pieds de grue... une tête d'oiseau de nuit... le nez pointu... le teint échauffé, noir et rouge... etc. »

N'oublions pas de faire remarquer qu'à l'époque où M^{me} du Deffand écrivait ces aimables choses à l'adresse de la marquise du Châtelet, elle était brouillée à mort avec l'*amie* de Voltaire.

Rapportons-nous en plutôt au pastel de Latour pour juger de la beauté de la marquise.

Elle nous apparaît dans ce pastel bien digne des éloges de Voltaire. C'est une grande belle fille, svelte, brune. Ses traits manquent sans doute de régularité, mais elle a de la physionomie, une physionomie qui dénote de la bonté et de l'esprit. Les yeux ont une vivacité étonnante, un éclat qui devait être troublant à certains moments. Les mains sont un peu fortes, mais d'un dessin charmant. Les bras sont magnifiques et les dents ravissantes.

On sait que l'intelligence de Madame du Châtelet était de tout premier ordre. Elle a écrit plus d'un livre de sérieuse valeur sur les sciences exactes — quoiqu'en ait dit la méchante M^{me} du Deffand(1). Elle savait le latin, elle lisait le Tasse et Milton dans l'original et — qualité qui n'est certes pas non plus à dédaigner — elle ne faisait point parade de sa science et s'adonnait aux plaisirs du monde et de la Cour avec non

(1) Voici un des traits les plus désagréables de M^{me} du Deffand à l'adresse de la marquise : « Certain ouvrage donné au public sous son nom, et revendiqué par un cuistre, a semé quelques soupçons; on en est venu à dire qu'elle étudiait la géométrie pour parvenir à entendre son livre ».

moins de passion qu'à ses études favorites.
Voltaire disait d'elle :

Son esprit est très philosophe,
Mais son cœur aime les pompons (1).

J'ai dit que Frédéric, qui cependant faisait cas de la marquise, ne voulait pas qu'elle accompagnât Voltaire, lorsque celui-ci venait le voir.

Lors de l'entrevue de Clèves, en 1740, il écrivait à Voltaire qui lui avait fait part de son intention de lui présenter la marquise :

« Je préfère vous voir seul. Je serais trop ébloui si Émilie accompagne Apollon. Je ne pourrais contenir tant d'éclat à la fois; il me faudrait le voile de Moïse pour tempérer les rayons mêlés de vos divinités. »

L'excuse était galante.

Madame du Châtelet avait laissé partir Voltaire avec un certain dépit. Peu de temps après elle écrivait à Maupertuis :

(1) Entre autres vers que Voltaire a adressés à la marquise, ceux-ci ne sont pas les moins piquants :

Sans doute, vous serez célèbre
Par les grands calculs de l'algèbre
Où votre esprit est absorbé;
J'oserais m'y livrer moi-même,
Mais hélas ! A *plus D, moins B*
N'est pas *égal* à Je vous aime.

«.. J'espère que le roi de Prusse me renverra bientôt quelqu'un avec qui je compte passer ma vie et que je ne lui ai prêté que pour peu de jours.. »

Au voyage d'Aix-la-Chapelle, à la seconde entrevue de Frédéric et de Voltaire, M^{me} du Châtelet avait encore été évitée... Et comme Voltaire prolongeait son séjour un peu trop longtemps, elle écrit : « Je défie le roi de me haïr plus que je ne l'ai haï depuis deux mois... Voilà, vous me l'avouerez, une plaisante *rivalité*... » Le mot *jalousie* eût été plus vrai : il brûlait sa plume.

En 1743, lors du voyage de Voltaire à Berlin, M^{me} du Châtelet avait poussé des cris désespérés : « Il va en Prusse... c'est tout ce que je crains... car le roi Frédéric est un *rival* dangereux pour moi!... » Cette fois, ce n'est plus seulement du roi qu'elle est jalouse, mais des sœurs du roi qui inspirent de si piquants madrigaux à l'amant badin d'Emilie : « Il est ivre, s'écrie la délaissée, ivre absolument, il est fou des cours d'Allemagne ! Il est resté quinze jours à Bayreuth sans le roi de Prusse... Il a été trois semaines entières sans m'écrire... Combien je suis à plaindre ! Mais en dépit de moi-

même, je ne peux m'en détacher. Malgré tout ce que je souffre, je suis bien persuadé que celui qui aime le mieux est encore le plus heureux... »

Le mot est vraiment touchant(1).

Quand sa *rivale* fut morte en 1750, Frédéric II fit de nouvelles et vives instances auprès de Voltaire pour qu'il vînt se fixer définitivement à Berlin.

Voltaire était ébranlé!...

« Allons, dit Arsène Houssaye dans son curieux livre : *le Roi Voltaire*, allons ! le moment est venu pour le Roi de l'Esprit français d'aller

(1) Dans beaucoup de lettres de M^{me} du Châtelet on retrouve cette note émue. Un jour elle écrit à d'Argental, un intime de Voltaire : « *Je suis à cent cinquante lieues de votre ami, et il y a douze jours que je n'ai eu de ses nouvelles. Pardon, pardon ; mais mon état est horrible... Il y a quinze jours que je ne passais point sans peine douze heures loin de lui... et j'ignore maintenant où il est, ce qu'il fait ; je ne puis pas même jouir de la triste consolation de partager ses malheurs... Je suis bien malheureuse..* » Une autre fois elle s'écrie : « *Avoir à me plaindre de lui est une sorte de supplice...* » Voici enfin un passage d'une sensibilité extrême détaché d'une lettre à... Saint-Lambert : « *Ma lettre qui est à Nancy vous plaira plus que celle-ci ; je ne vous aimais pas mieux, mais j'avais plus de force pour vous le dire : IL Y AVAIT MOINS DE TEMPS QUE JE VOUS AVAIS « QUITTÉ ! »*

se faire sacrer à Berlin par son frère Frédéric! »

Aussi bien il y avait un froid assez vif entre Voltaire et le roi de France — je veux dire : la marquise de Pompadour.

Voltaire, pour le plaisir de placer une épigramme, oublia qu'il est des circonstances où il faut glisser et ne pas appuyer.

C'était dans un dîner chez la favorite (1).

La Pompadour avait hasardé le mot « *grassouillette* » à propos d'une caille fort grasse. Le mot, qui est cependant bien joli, n'avait pas encore ses entrées à l'Académie ni dans la société des « honnêtes gens » comme on disait alors.

Voltaire se penche vers la marquise :

Grassouillette, entre nous, me semble un peu caillette ;
Je vous le dis tout bas, belle Pompadourette.

Tout bas ? — Pas si bas que tous les convives n'eussent entendu cette sortie risquée, qui fut immédiatement rapportée à Louis XV. La Pompadour en eut du dépit ; elle crut devoir faire sentir un peu vivement à Voltaire que ses espiègeries dépassaient la mesure. Elle ne

(1) Cf. *Desnoiresterres* : Voltaire et la société au XVIII^e siècle.

trouva rien de mieux que de protéger ouvertement le rival de Voltaire, l'auteur tragique Crébillon.

C'était toucher au cœur le vaniteux Voltaire !

Quoiqu'il s'en soit fort défendu, il ne pouvait voir avec indifférence la marquise de Pompadour protéger « de mauvais poètes, de mauvais musiciens et de mauvais peintres ».

Voltaire, tombé en disgrâce à la Cour de France, n'hésitera plus longtemps à aller à la Cour de Prusse.

Frédéric est vainqueur....

Pas encore !

Voici qu'une autre femme va lui disputer, comme jadis la marquise du Châtelet, le cœur de Voltaire.

Cette femme, c'est Madame Denis.

Madame Denis, la nièce de Voltaire, une veuve qu'il avait placée à la tête de son ménage depuis la mort de la marquise du Châtelet, s'oppose de toutes ses forces à ce qu'il aille se fixer en Prusse.

« Elle avait une peur atroce, dit Strauss, de devoir plus tard aller le rejoindre dans « ce triste Berlin ».

Des amis particuliers de Voltaire lui faisaient aussi des objections au point de vue de son avenir littéraire et du caractère du roi Frédéric.

A ces objections, que Voltaire transmettait à Berlin, voici ce que répondait Frédéric :

« Mon cher Voltaire, si je pouvais prévoir que votre transplantation pût tourner le moins du monde à votre désavantage, je serais le premier à vous en dissuader. Oui, je préférerais votre bonheur au plaisir extrême que j'aurai de vous voir... Mais vous êtes philosophe, je le suis de même; qu'y a-t-il de plus naturel, de plus simple et de plus dans l'ordre, que des philosophes faits pour vivre ensemble, réunis par la même étude, par le même goût et par une façon de penser semblable, se donnant cette même satisfaction? Je vous respecte comme un maître en éloquence et en savoir; je vous aime comme un ami vertueux.

Quel esclavage, quel changement, quelle inconstance de fortune y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie, et chez un ami qui a le cœur reconnaissant?... Vous serez fort heureux ici tant que je vivrai; vous serez regardé comme le père des lettres et des gens de goût et vous trouverez en moi toutes les consolations qu'un homme de votre mérite peut attendre de quelqu'un qui l'estime.... »

On n'est pas plus aimable, on ne fait pas de plus belles promesses !

Le roi ira jusqu'à payer son voyage à Voltaire... un peu à l'instigation du voyageur qui est toujours pratique. En envoyant à Voltaire, le 24 mai 1750, une lettre de change, Frédéric fait une assez vive allusion à l'histoire amoureuse de Jupiter et de Danaë — et de la pluie d'or :

Pour une brillante beauté
Qui tentait son désir lubrique,
Jupiter avec dignité
Sut faire l'amant magnifique.
L'or plut, et son pouvoir magique
De cette amante trop pudique
Fléchit l'austère cruauté.

Voltaire, en guise d'accusé de réception, répond le 9 juin 1750 :

Votre très vieille Danaë
Va quitter son petit ménage
Pour le beau séjour étoilé
Dont elle est indigne à son âge.
L'or par Jupiter envoyé
N'est pas l'objet de son envie ;
Elle aime d'un cœur dévoué
Son Jupiter et non sa pluie.
Mais c'est en vain que l'on médit
De ces gouttes très salutaires ;
Au siècle de fer où l'on vit,
Les gouttes d'or sont nécessaires !

Frédéric avait su toucher d'ailleurs la corde de la vanité et de la susceptibilité pour vaincre les dernières résistances de Voltaire.

Dans une lettre antérieure de quelques semaines à celle que j'ai citée tout à l'heure, il disait :

« Il est ici une petite communauté qui érige des autels au *Dieu invisible*; mais prenez-y bien garde, des hérétiques élèveront sûrement quelques autels à Baal, si notre Dieu ne se montre bientôt . Je n'en dis pas davantage. »

A Baal!... qu'est-ce à dire ? un autre aurait pu lui faire la concurrence à lui, Voltaire! — Et pourquoi pas ? Il y a depuis quelques mois à Berlin un certain Baculard d'Arnauld qui ne fait pas trop mal les vers... ou qui ne corrige pas trop maladroitement ceux du roi. Frédéric pourrait peut-être bien, si Voltaire s'entête à rester en France, commettre l'hérésie de lui préférer le Baculard. Il avait déjà envoyé ces vers à Baculard :

Vous pouvez égaler Voltaire.
Déjà l'Apollon de la France
S'achemine à sa décadence;
Venez briller à votre tour.
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle aurore.

Lorsque ces vers qui, suivant le mot de Voltaire,

Allaient courant toute la France....

(— Frédéric ne les avait écrits que pour cela !) lorsque, disons-nous, ces vers parvinrent à Voltaire: « J'irai, j'irai, s'écria-t-il, j'irai apprendre au roi de Prusse à se connaître en hommes. »

Le lendemain il sera en route pour la Prusse.

En sa qualité d'*historiographe* de France, il avait dû demander la permission de partir au roi Louis XV qui lui dit sèchement « qu'il pouvait s'en aller quand il voudrait » et lui tourna le dos sans plus.

La Pompadour, elle, reçut ses adieux avec une politesse froide. Elle le chargea de ses respects pour le roi Frédéric..... mais voyons ce qu'il advint de cette mission.

Le 11 août, Voltaire écrit de Potsdam (où il a dû arriver le 22 juillet) à Madame Denis, restée à Paris :

« ... J'ai oublié de vous dire que quand je pris congé de Madame de Pompadour à Compiègne, elle me chargea de

présenter ses respects au roi de Prusse. On ne peut donner une commission plus agréable et avec plus de grâce; elle y mit toute la modestie, et des *si j'osais*, et des *pardou au roi de Prusse de prendre cette liberté*. Il faut apparemment que je me sois mal acquitté de ma commission. Je croyais, en homme tout plein de la Cour de France, que le compliment serait bien reçu; il me répondit sèchement : *Je ne la connais pas*. Ce n'est pas ici le pays du Lignon. Je n'en mande pas moins à Madame de Pompadour que Mars a reçu comme il le devait les compliments de Vénus »

Et de fait, à la même date, il écrit de Potsdam à la marquise :

Dans ces lieux jadis peu connus,
Beaux lieux aujourd'hui devenus
Dignes d'éternelle mémoire,
Au favori de la Victoire
Vos compliments sont parvenus.
Vos myrtes sont, dans cet asile,
Avec les lauriers confondus;
J'ai l'honneur, de la part d'Achille,
De rendre grâces à Vénus.

S'il vous remerciait lui-même, madame, vous auriez de plus jolis vers, car il en fait aussi aisément qu'un autre roi — Louis XV — et lui gagnent des batailles.

De deux rois qu'il faut adorer
Dans la guerre et dans les alarmes,

L'un est digne de soupirer
Pour vos vertus et pour vos charmes,
Et l'autre de les célébrer.

Il s'en tire donc au prix d'un propos galant,
d'une double flatterie et d'un mensonge.

Voltaire n'avait pas quitté la France sans esprit de retour. Madame Denis avait reçu, pour recommandation expresse, de prêter une oreille attentive à tout ce qui se dirait de son départ à la ville et à la cour, et de le lui transmettre, « dans l'espérance que son absence calmerait l'envie et la haine, et qu'après peu de temps renaîtrait le désir de le posséder en France. »

Pour le moment c'est la Prusse, c'est Frédéric qui le possède.

« Mon mariage est donc fait, écrit Voltaire, sera-t-il heureux? Je n'en sais rien. Je n'ai pas pu m'empêcher de dire oui. C'est une passion de 16 ans... le roi de Prusse m'a tourné la tête. Il fallait bien finir par le mariage, après des coquetteries de tant d'années. Le cœur m'a palpité à l'autel. »

Comme dans tous les mariages, il y eut une lune de miel. Citons :

— « Enfin me voici dans ce séjour autrefois sauvage et qui est aujourd'hui aussi embelli par les arts qu'ennobli

par la gloire. 150000 soldats victorieux, point de procureurs; opéra, comédie, philosophie, poésie; un héros philosophe et poète; grandeur et grâces, grenadiers et muses, trompettes et violon, repas de Platon, société et liberté! J'ai l'appartement de M. le Maréchal de Saxe! » (Lettre à d'Argental du 24 juillet)... « Je jouis d'une conversation délicieuse à 400 lieues de Paris; je passe mes jours moitié dans les fêtes, moitié dans les agréments d'une vie douce et occupée... Berlin est devenu l'asile des arts, de la magnificence et du goût ». (Du 1^{er} août à Thibouville)!... « Le héros de l'Allemagne me comble des attentions les plus touchantes... Il est à souper le plus aimable des hommes, le lien et le charme de la société... » (A d'Argental, le 7 août)... « Tout est en fête... On croirait qu'on n'est ici que pour se réjouir... » (à M^{lle} Denis le 11 août). « J'ai trop de plaisir... » (A Thibouville 1^{er} août).

Les cadeaux entretiennent l'amitié. Voltaire reçoit une clef de chambellan, la croix de l'ordre du mérite, une pension de 20,000 livres, le logement, la table et un équipage. Ah! le marié fait bien les choses.

Et avec cela Voltaire a la liberté de malmener à son aise ce qu'il aime tant à malmener, les superstitions et l'intolérance, les gens ridicules et les exploiters de l'humanité! On peut penser s'il s'en donnait de cette liberté, dans les soupers de Potsdam qu'il contribuait à animer, plus

qu'aucun autre des convives, par son esprit et ses saillies (Cf. lettres de novembre 1750).

Quant à la besogne, elle n'est, pour sûr, point lourde.

« Ma fonction, écrit-il à M^{me} Denis en octobre, est de ne rien faire. Je jouis de mon loisir; je donne une heure par jour au roi de Prusse pour arrondir un peu ses ouvrages de prose et de vers; je suis son grammairien et point son chambellan. »

Une autre fois il écrit :

« Mon métier est de raccommode la prose et les vers du maître de la maison... » (17 novembre). A cet égard ce qui me satisfait extrêmement (toujours pendant cette première période, car à la longue cela changea...), c'est que le maître de la maison me permet de lui dire la vérité plus hardiment que je ne le dirais à ma nièce (lettre du 20 août). Le roi croit en moi plus qu'en ses flatteurs!

Il a du temps pour s'occuper de ses propres travaux, entre autres de son Siècle de Louis XIV, de son poème sur la Loi Naturelle, de l'achèvement du poème de la Pucelle... etc., etc. Enfin, dernière jouissance inappréciable, on lui construit un théâtre pour de vrai; il y jouera lui-même ses pièces avec des princes et des princesses!

Splendide lune de miel... et elle dura bien

trois mois ! Ses lettres du mois d'octobre le prouvent... mais, à certains jours, quelques vilains nuages ont dû l'obscurcir. Regardez, dans le troisième quartier du 1^{er} mois déjà : « Le roi, écrit-il à M^{me} Denis le 14 août, le roi égratigne encore quelquefois d'une main quand il caresse de l'autre... »

Bizarre !

Et maintenant la lune rousse va paraître !... Voici ce qu'on lit dans une lettre à M^{me} Denis en date du 6...

« On sait donc à Paris, ma chère enfant, que nous avons joué à Postdam la *mort de César*, que le prince Henri est bon acteur, n'a point d'accent, est très aimable, et qu'il y a ici du plaisir ! Tout cela est vrai..., *mais*... — Les soupers du roi sont délicieux ; on y parle raison, esprit, science ; la liberté y règne ; il est l'âme de tout cela ; point de mauvaise humeur, point de nuages, du moins point d'orages ; ma vie est libre et occupée ; *mais*... *mais*... — Opéra, comédies, carrousels, soupers à Sans-Souci, manœuvres de guerre, concerts, études, lectures ; *mais*... *mais*... — La ville de Berlin, grande, bien mieux pavée que Paris, palais, salles de spectacle, reines affables, princesses charmantes, filles d'honneur belles et bien faites ;... *mais*... *mais*... — Ma chère enfant, le temps commence à se mettre à un beau froid. »

Le 17 novembre, il promet à M^{me} Denis de lui

expliquer, quand il la verra — et point par lettre... pourquoi? —, l'énigme des *mais*. Le 24, encore cet éternel *mais*.

« On me fait plus que jamais patte de velours, *mais*... Adieu... »

Il faut chercher la solution de ce *mais* énigmatique à travers les lignes des lettres subséquentes. C'est ce que fait l'auteur allemand Strauss.

« Voltaire trouvait, dit-il, que le voisinage du Roi, malgré de nombreux témoignages d'affection, n'était jamais réellement sûr. Il voyait là un esprit pénétrant et une volonté absolue unis à une puissance effrayante. Dans les traits d'esprit semblables au jeu d'un jeune chat auxquels se livrait le roi à ses soupers, il sentait toujours la griffe du lion. Seule la nécessité de s'en garer et de faire patte de velours quand il se sentait égratigné, était une violence faite à sa nature. Le choc ne pouvait manquer de se produire, quelle que fut la circonstance... »

Cette circonstance, ce fut une spéculation financière à laquelle Voltaire prit part en dépit du roi et où il recourut à l'intermédiaire d'un

juif berlinois, Abraham Hirschell. Une brouille suivie d'un procès survint entre Voltaire et Hirschell au commencement de 1751.

Hirschell trouva son maître dans Voltaire, plus rusé compère que lui, au dire de Lessing qui n'est pas aimable pour Voltaire en cette occasion. Nous n'oserions certes pas, dans tous les cas, affirmer que Voltaire n'ait rien eu à se reprocher dans cette histoire où il s'agit d'un trafic de billets de la banque saxonne, et qui est compliquée d'une affaire d'achat de diamants ! Mais ce qu'il y a d'incontestable, c'est que le procès, qui fit quelque peu scandale, irrita fort le roi de Prusse. »

« Voilà, écrivait-il à Voltaire, votre réputation entachée ! Plus de querelle, s'il vous plaît, avec des gens dont, dans aucune sorte d'affaires, les noms ne devraient se trouver à côté du vôtre... Profitez de la leçon... »

Voltaire fut très affecté des reproches et surtout du ton insolite de la lettre. Nous lisons, dans une lettre assez humble à Frédéric :

« C'est une lourde faute que d'avoir un procès contre un juif. J'en demande bien pardon à Votre Majesté, à Votre philosophie et à Votre bonté... »

C'est vers ce temps que Voltaire fit une mala-

die pendant laquelle le roi, oubliant ce qui venait de se passer, fut affectueux pour lui comme autrefois. La maladie de Voltaire était le scorbut qui, augmentant sa maigreur et lui faisant perdre ses dents, ne contribua pas peu, dit Strauss, à lui donner cette physionomie sarcastique sous laquelle il est connu généralement.

Quoique Frédéric et Voltaire se fussent remis à souper de compagnie, il était resté entre eux quelque chose de l'orage de février 1751 : ressentiments mal apaisés, rancunes imparfaitement éteintes, que réveillèrent des amis maladroits, ou de trop adroits ennemis.

Un jour La Mettrie, un médecin français qui avait, à certaines heures, l'oreille de Frédéric, raconta à Voltaire que le Roi songeait à se débarrasser de lui : « J'aurai besoin de Voltaire encore un an, avait-il dit, un an tout au plus; on presse l'orange et on en jette l'écorce!... »

Il faut entendre les commentaires que fait, sur cette révélation, Voltaire écrivant à M^{me} Denis le 2 septembre 1751 :

« ... Dois-je croire la Mettrie? Est-il possible? Quoi!

après seize ans de bontés, d'offres, de promesses... et dans quel temps encore s'il vous plaît ? Dans le temps que je lui sacrifie tout pour le servir, que non seulement je corrige ses ouvrages, mais que je lui fais à la marge une Rhétorique, une politique suivie, composée de toutes les réflexions que je fais sur les propriétés de notre langue, à l'occasion des petites fautes que je peux remarquer; ne cherchant qu'à aider son génie, qu'à l'éclairer, et qu'à le mettre en état de se passer en effet de mes soins... Je m'y perds, je n'y conçois rien... Peut-être que dans tout ce qu'il m'écrit, son esprit seul le conduit, et le cœur est bien loin. Peut-être que toutes ces lettres où il me prodiguait des bontés si vives et si touchantes ne voulaient rien dire du tout... *Il me disait qu'il m'aimait.* »

Ne semble-t-il pas qu'on entende le langage de l'amante délaissée ?

Le 29 octobre Voltaire écrit :

« Je rêve toujours à l'écorce d'orange; je tâche de n'en rien croire, mais j'ai peur d'être comme les cocus qui s'efforcent à penser que leurs femmes sont très fidèles.

Les pauvres gens sentent au fond de leur cœur quelque chose qui les avertit de leur désastre.... »

Cette maudite écorce d'orange lui reste sur le cœur :

« J'aurais bien voulu, dit-il le 24 décembre, en demander des nouvelles à La Mettrie à l'article de la mort.

Il y a grande apparence qu'il avait dit vrai... Défions-nous... »

Mais on voit que, tout en se défiant, Voltaire n'en continue pas moins à souper avec le Roi ! Dans une lettre du 18 mars 1752 (il y a près de deux ans qu'il est à Berlin), il dit :

« Je suis un plaisant chambellan ; je n'ai d'autre fonction que de passer de ma chambre dans l'appartement d'un roi philosophe pour aller souper avec lui... »

Un orage plus terrible va éclater !

Voltaire avait beaucoup d'envieux et d'ennemis ; cela se comprend aisément. De toutes les colères qu'il avait ameutées contre lui par la verdeur de ses épigrammes, de toutes les jalousies que lui suscitait sa position exceptionnelle de chambellan, il n'en était peut-être pas de plus âpre que celle du savant français Maupertuis, dont Frédéric avait fait le président de son académie des sciences.

Un jour Maupertuis joua à Voltaire le mauvais tour de répéter, en l'exagérant, en l'envenimant, une plaisanterie sur « le linge sale » que Frédéric lui envoyait « à blanchir ». Dépit du roi ! Colère de Voltaire ! « Ce coup fourré »

de Maupertuis, comme il disait, n'était pas le premier et ne fut pas le dernier. « Il me revaudra cela, » jura Voltaire.

Précisément en juillet 1752 éclate entre Maupertuis et un autre académicien berlinois, Koenig, une querelle des plus vives. Maupertuis abuse de ses fonctions de président de l'Académie pour faire commettre une injustice criante envers Koenig. Voltaire prend parti pour celui-ci. Sous le voile très-transparent de l'anonyme, il publie contre Maupertuis une brochure incisive. Le roi, qui tient pour Maupertuis, se lance dans la mêlée : il malmène Voltaire, sous un anonyme non moins transparent. Ce qui n'empêchait pas les deux adversaires, au dire de Strauss, de souper ensemble et fort amicalement tous les soirs. Il y a des grâces d'État !

Voltaire se pique au jeu Sans se préoccuper de l'appui que son ennemi Maupertuis a trouvé dans le roi, il ne le lâchera pas qu'il ne lui ait infligé quelqu'une de ces maitresses corrections dont il a le secret.

L'occasion était toute trouvée.

Maupertuis venait de publier des lettres aussi piètres pour le style que paradoxales et incohérentes pour le fond.

Voltaire possédait à fond « l'art de faire d'une pensée à demi bizarre une absurdité complète. » Il se surpassa cette fois dans la satire burlesque qu'il fit des idées de Maupertuis.

Dans une brochure intitulée : *Diatribes du docteur Akakia, médecin du Pape* nous voyons Akakia-Maupertuis proposant : de disséquer la tête des géants pour connaître la nature de l'âme — de percer un trou jusqu'au centre de la terre — de bâtir une ville latine pour faciliter les études philologiques — d'enduire les malades de poix-résine pour empêcher la déperdition des forces... et d'autres étrangetés.⁽¹⁾

Ah ! Voltaire avait bien raison d'écrire le 23 décembre 1752 :

« Je ne cède à personne ! Quand on m'attaque, je me défends comme un diable... »

Il osa tromper le gouvernement pour que son *Akakia* parût à Berlin. Sous prétexte de réfuter un écrit catholique, il obtint la permission de publier cet *Akakia* qui ridiculisait le Président de l'Académie Royale !

(1) Voir STRAUSS pour les détails.

Frédéric en fut outré.

Si Frédéric avait été bien inspiré, il se fût contenté de rire.... Ah! bien oui!... Nous sommes dans « le pays de la discipline! » Voltaire a rendu ridicule l'homme que la confiance du souverain a placé à la tête du premier corps scientifique de l'État! La mort seule pourra punir un tel forfait. La mort... du livre, du moins!

L'*Akakia* fut brûlé par la main du bourreau sur la place de Berlin, le 24 décembre 1752. Et dire que ce naïf Voltaire avait espéré trouver en Prusse plus de considération et de liberté qu'en France (Cf. lettre à Richelieu, 27 janvier 1752).

Ce n'était pas la peine assurément
De changer de gouvernement!

Frédéric n'avait pas assouvi toute sa colère en faisant brûler le livre de Voltaire. Il lance à l'auteur lui-même cette brutalité :

« Si vos ouvrages méritent qu'on vous érige des statues, votre conduite vous mériterait des chaînes. »

Ne serait-on pas tenté de refaire le mot de Desbarreaux : « Voilà bien du bruit pour une... facétieuse diatribe! »

N'importe ! ce que Voltaire a de mieux à faire désormais, c'est de fuir ce climat inhospitalier.

« Je vois bien, écrivait-il quelques heures après l'autodafé de l'*Akakia* (18 décembre 1752).

Je vois bien qu'on a pressé l'orange : il faut penser à sauver l'écorce. Je vais me faire, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des Rois.

Mon ami, signifie un esclave.

Mon cher ami, veut dire *vous m'êtes plus qu'indifférent*.

Entendez par *je vous rendrai heureux* — je vous souffrirai tant que j'aurai besoin de vous.

Soupez avec moi ce soir signifie *Je me moquerai de vous ce soir*.

Le dictionnaire peut être long : c'est un article à mettre dans l'Encyclopédie. »

Il quittera Berlin : c'est décidé. Mais il faut que la permission lui en soit accordée. Il se fait humble et doux pour l'obtenir. Il promet par écrit « d'observer les égards et le respect qui sont dus aux dignitaires de la science ou de la politique ». — Il a signé plus d'un de ces billets à La Châtre ! — Puis il renvoie au « Salomon du Nord », pour ses étrennes de 1753, « les grelots et la marotte » qu'il en a reçus, la clef de chambellan, la croix du mérite.

Il y joint ces quatre jolis vers :

Je les reçus avec tendresse,
Je les renvoie avec douleur,
Comme un amant jaloux, dans sa mauvaise humeur,
Rend le portrait de sa maîtresse.

C'est la fin du mariage...

Divorce, par consentement mutuel, pour
incompatibilité d'humeur !

Mais en voici bien d'une autre ! Frédéric ne
veut pas qu'il s'en aille :

« Le Roi m'a envoyé son grand factotum de Fédésdorff,
qui m'a rapporté mes brimborions. Il m'a écrit qu'il aimait
mieux vivre avec moi qu'avec Maupertuis : ce qui est bien
certain, c'est que je ne veux vivre, ni avec l'un, ni avec
l'autre... » (Lettre à Madame Denis).

Aux amabilités, aux prévenances nouvelles
du « tyran de Syracuse » Voltaire répond en
demandant la permission d'aller, pour sa santé,
prendre les eaux à Plombières, hors des griffes
du chat qui égratigne plus qu'il ne caresse.

— Ceci est un prétexte, dit le roi. Mais enfin,
si vous voulez votre congé, soit ! Seulement,
avant de partir, faites-moi remettre le contrat

de votre engagement, la clef, la croix et le volume de poésies que je vous ai confié.

(Il avait été tiré à Potsdam, à petit nombre, un choix de poésies du roi : Voltaire en avait reçu un exemplaire.)

La disgrâce est complète.

Seulement Voltaire qui ne veut pas rentrer en France sous le coup d'une disgrâce, négocie⁽¹⁾.

Il promet — encore une promesse qu'il est résolu à ne pas tenir! — il promet de revenir en automne à Berlin après sa cure de Plombières. On se sépare en si bons termes que Frédéric permet définitivement à Voltaire d'emporter la croix, la clef et le volume de poésies.

C'est en avril 1753 que Voltaire sort de Berlin pour n'y plus revenir.

Mais il n'était pas encore au bout des tribulations que devait lui valoir l'amitié de Frédéric.

Celui-ci a songé que Voltaire pourrait bien faire un mauvais usage des poésies royales. Vite

(1) Les détails de la négociation sont dans la correspondance de Frédéric.

il lance un agent à sa poursuite. « Les poésies ou la mort »!.. L'agent rattrape Voltaire à Francfort où M^{me} Denis était venue à la rencontre de son oncle.

Là se succèdent des incidents moitié burlesques, moitié tragiques, où les malentendus, nous le voulons bien, furent pour quelque chose, mais où aussi un imbécile, agent prussien, *Monsir Freytag*, compromit singulièrement la réputation de son maître dont il voulait ravoir, coûte que coûte et tout de suite, l'œuvre de *poeshie*. C'est ce qu'on appelle l'*affaire de Francfort*, que Voltaire, qui souvent manquait de sang-froid, a un peu exagérée et a cruellement reprochée à Frédéric.

Voltaire et Frédéric ne devaient plus se revoir. Quatre ans après, toutefois, ils recommencèrent à s'écrire. C'était, avons-nous dit, un besoin de leur nature. Ils continuèrent à se dire des choses aimables, de loin.

Voilà, aussi impartial qu'il est possible de le faire, le récit du séjour de Voltaire en Prusse. Nous croyons devoir, comme épilogue du roman — c'en est un — reproduire quelques mots écrits par les deux *amants* au lendemain de la rupture.

Écoutons d'abord Frédéric :

Voltaire s'est conduit à Berlin comme un faquin et un fourbe consommé....

C'était bien durement se venger du tour que lui avait joué Voltaire dans l'affaire de l'*Akakia*.

Je suis indigné que tant d'esprit et de connaissances ne rendent pas les hommes meilleurs. Le caractère de Voltaire me console des regrets que j'ai de son esprit. Il n'est bon qu'à lire; il est dangereux à fréquenter....

C'est le dépit qui parle. Frédéric est au fond très vexé de n'avoir pas su conserver à Berlin ce Voltaire dont il avait dit dans une séance de son académie :

Je ne chercherai pas à étendre mes conquêtes du côté de la France. J'ai pris Voltaire à la France, cela vaut mieux qu'une province.

Entendons Voltaire maintenant.

Quand il est « dégrisé » — le mot est d'Albert — il attribue la prétendue tendresse du roi au désir qu'il avait de se perfectionner dans la langue française :

Frédéric, dit-il, était bien sûr à la vérité que ses vers et sa prose étaient fort au dessus de ma prose et de mes

vers quant au fond des choses; mais il croyait que pour la forme, je pouvais, en qualité d'académicien, donner quelque tournure à ses écrits. Il n'y eut point de séduction flatteuse qu'il n'employât pour me faire venir. Le moyen de résister à un roi victorieux poète, musicien, philosophe et qui faisait semblant de m'aimer! Je crus que je l'aimais.

.....

ERNEST DISCALLES,

membre d'honneur de la Société Générale
des Étudiants.



A decorative border composed of intricate floral and scrollwork patterns, forming an oval shape around the text.

PARTIE LITTÉRAIRE



CONTES POUR LES JOURS DE PLUIE.

L'AMI.

JE l'aimais — je l'ai aimé, veux-je dire. Ce qui me séduisit instantanément, à notre première rencontre, c'était son visage et *surtout* ses yeux. Noirs, scintillants, d'une beauté intelligente, avec je ne sais quelle arrière-pensée perverse dans l'expression — ils me subjuguèrent d'une façon despotique. Une inconcevable nostalgie de ce regard m'angoissa; constamment la vision m'en poursuivait; — je courus les cafés et les rues espérant rencontrer cet homme pour me mieux ensorceler de son charme diabolique.

Nous nous liâmes intimement; plus — cédant à mes instances, il vint habiter ma maison.

Un bonheur aussi complet eût dû me satisfaire; mais notre inconstance dédaigne-t-elle pas les désirs assouvis pour courir à la réalisation d'autrement redoutables et impérieuses chimères?

Avant d'avoir constamment auprès de moi le compagnon rêvé, lorsque je prévoyais un terme à mon plaisir, j'en jouissais avidement, sans écouter les vaines paroles que mon ami croyait devoir énoncer pour « *entretenir la conversation* ». Je m'absorbais au spectacle de ses yeux magnétiques et distraitemment répondais-je à ses questions. Jamais il ne se fâcha de mon approximative politesse — ou, du moins, ne laissa rien paraître.

Ce n'était pourtant pas un imbécile. Il possédait une connaissance, superficielle à la vérité, des préoccupations littéraires de ce temps et une surprenante faculté d'assimilation; — il fût, d'ailleurs, journaliste. Généralement, on définissait le personnage : Un bon garçon!

Avec un tact merveilleux, une infinie souplesse il se plia à mes habitudes, à mes manies, il lût mes livres favoris, partagea — ou feignit

de partager — mes admirations et mes haines ; en toutes choses, enfin, prit l'unisson de mes idées.

Peu à peu, quand l'habitude — cette empoisonneuse de joies — ternissant l'éclat de son incomparable figure, l'eût rendue presque vulgaire pour moi, la constante compagnie de cet être me sembla légèrement importune — puis pesante, ainsi qu'un bracelet massif, joyau familial, meurtrisseur des chairs délicates ; — enfin, son inévitable présence me martyrisa intolérablement. L'impatience m'agitait de sa causerie banale, de ses mots usés comme d'antiques monnaies, de ses traits de *reporter* qu'il m'infligeait journellement. Et ce qui, à la longue, me fit notre réunion pénible et douloureuse, c'était son intarissable faconde, son habileté à habiller les lieux communs immémoriaux, de paradoxales apparences, — son esprit de cabaret et de réunion électorale...

En vain gardais-je un significatif mutisme ; en vain rebutais-je l'indiscret bavard — en vain, l'insultais-je — sa sérénité implacable ne s'offensait de rien. Il recevait les coups de pied, les affronts et les sarcasmes sanglants avec une inouïe désinvolture.

Le chasser ? — Souvent je pris l'engagement

formel envers moi-même d'éloigner le sot individu — mais je sentais, qu'aussitôt son départ accompli, le désir — l'indomptable désir me saisirait — et jusqu'à son accomplissement me jetterait dans une anxiété mortelle — de voir encore ses yeux, ses yeux infâmes. Longtemps — des semaines, des mois, des années — je souffris cruellement; j'arrivai à porter à mon bourreau inconscient — sa fatuité était immense ! — une haine que ses facéties et ses pantallonnades exaspéraient à toute heure.

Je méditais pendant mes nuits d'insomnie, je cherchais avidement un moyen de libération. L'horloge solennelle sonnait tristement et chaque coup trouvait en mon âme un écho — chacune des lugubres vibrations suscitait en moi des pensées criminelles et maudites, je scrutais mon cœur, essayant inutilement de m'évader du dilemme où j'étais acculé. Car — après mille projets insensés, après les suggestions affolées de mon désespoir, je reconnus enfin — et l'effroi glaça le sang dans mes veines — je découvris que tant que ses yeux fascinateurs seraient ouverts au monde terrestre, je ne pourrais cesser d'être altéré de leur éclat surnaturel.

Un soir, plus platement qu'à l'ordinaire il monologuait, m'arrachant de temps à autre un *oui* ou un *non* lassés. Couché dans un fauteuil, hors du cercle lumineux de la lampe, les paupières closes afin de ne pas LE voir, j'agitais cette question : — « *Comment le tuerai-je impunément?* » — car, dès lors, le jugement était prononcé, l'arrêt irrévocable.

A ce moment même, retentirent sous mes fenêtres des chants avinés, des cris aigus et singulièrement agaçants que le Mardi-Gras expliquait amplement. Mon homme, sans aucun doute, accueillerait avec enthousiasme la proposition d'aller se mêler à l'ignoble fête ; et, alors, dans le tumulte et l'*incognito*...

Tout se passa ainsi que l'avait ordonné ma volonté ; *il* périt lointainement, d'une manière obscure, discrète, décente et sa dépouille enfouie, par mes soins, ne reparaitra jamais pour m'accuser.

Quelques recherches réclamées par des badauds curieux furent faites. La rumeur s'apaisa très vite ; la justice ne m'inquiéta nullement.

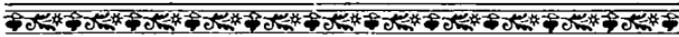
Il était mon ami, — orphelin et pauvre — et l'adage — « Cherchez à qui le crime profite » — dominant l'esprit des policiers inquisi-

teurs, éloigna tout soupçon de ma personne.

Des remords ? murmure quelque lecteur timoré. J'avoue que jusqu'ici la sensation définie par ces mots m'est inconnue. Quelquefois la nuit, m'apparaît une espèce de fantôme qui ressemble fort à ma victime ; j'admire son visage et ses yeux — plus beaux, certes, que *jadis* — en conscience, je les admire d'autant plus béatement — QUE L'OMBRE NE PARLE PAS !

ARNOLD GOFFIN.





TRIPTYQUE.

I. HÉLÈNE.

A Georges Duflot.

 *R Zeus, ayant pesé la guerre et les destins
Des nations dans ses infaillibles balances,
Ilios s'enfonçait aux abîmes lointains.*

*De rauques hurlements, suivis de grands silences,
Montaient avec la flamme ardente vers le ciel
Et les héros Troïens succombaient sous les lances.*

*Irrésistibles, tels qu'un flot torrentiel,
Les Akhaïens vainqueurs débordaient dans la ville
Qui ruisselait de sang comme un immense autel.*

*Hélène cependant, grasse de fard et d'huile,
Lourde de colliers d'or massif et de saphirs,
Se tenait au milieu de la foule servile.*

*Des éventails plus frais que l'aile des zéphyr
Frémissaient dans les mains des eunuques barbares,
Consumés par la soif d'impossibles plaisirs;*

*Et, sourds au bruit croissant des prochaines fanfares,
Les rhapsodes chantaient la fille de Lédà,
Accompagnés de la voix grêle des Kithares.*

*Ils redisaient comme Aphrodite t'accorda
La femme éblouissante et divine comme elle,
Pâris, royal pasteur des chèvres sur l'Ida,*

*Ils disaient la splendeur rose de sa mamelle,
Et ses regards pareils aux astres fraternels,
Kâstôr, Polydeukês et leur gloire jumelle;*

*Et l'immortalité des rythmes éternels
Qui font vivre au delà des tombes et des heures
Le souvenir des corps passagers et charnels.*

*Mais voici qu'au milieu des chants, dans les demeures
De Priamos, la meute Hellène se ruait,
Aboyant : « Chienne immonde, il est temps que tu meures ! »*

*Seul, l'Atride restait immobile et muet,
Sous le fixe regard de l'épouse adultère;
— Et le héros, dompté par un charme secret,*

*En proie aux dieux, mordu par l'amour délétère,
Oublieux de l'affront et de ses guerriers morts,
Se prosterna soudain, la face contre terre,*

Comme un cheval docile obéirait au mors.

II. THAÏS.

A. H. de Manneville.

I.

*Alexandros, l'épique enfant de Zeus-Ammon,
Mange et boit et s'enivre après la ville prise
Dans le palais taillé dans le marbre et le mont ;*

*Et les hommes-lions dont la prunelle est grise,
Inutiles gardiens des murs et du trésor,
Regardent tristement le héros qui se grise,*

*Cependant que la fauve avalanche de l'or,
Splendidement, s'abat sur la massive table
Comme un grand oiseau roux au fulgurant essor.*

*La rauque orgie et la clameur épouvantable
Hurlent ; et le troupeau des Hellènes vainqueurs
Mugit : tels les taureaux dans la nocturne étable:*

*Et parmi les péans discordants et les chœurs,
Et les parfums de la Sabée et le cinname,
Et la vapeur des vins et les chaudes liqueurs,*

*La torche en main, Thaïs, la bacchante qui clame,
La courtisane blanche et droite comme un lys,
Revêt de pourpre ardente et couronne de flamme
La ville antique aux toits d'argent, Persépolis.*

II.

*O ville, amas ancien d'orgueil et de superbe,
Dressée en moi sur tes inébranlables fûts
Qui te rabaissera jusqu'au niveau de l'herbe ;*

*Monceau de souvenirs étranges et confus,
Peuple mystérieux de muettes images,
Qui donc rendra la plaine au chant des bois touffus ?*

*Qui chassera de moi les prêtres et les mages
Et sur les noirs débris écroulés du passé
Fera monter des cris d'oiseaux et des ramages.*

*Quelle torche, ô mon cœur, sur ton marbre glacé
Etendra des lucurs sanglantes et sur l'âme,
Lâchement assoupie et sur l'esprit lassé,*

Dardera la splendeur de ses langues de flamme.

III. HÉRODIAS.

*A Ephraïm Mikhaël et
à Camille Bloch.*

*Depuis la danse meurtrière et les yeux clos
De l'Homme blond, frappé par l'éclair blanc du glaive,
Les seins d'Hérodiad sont gonflés de sanglots.*

*La vision l'habite et le sinistre rêve
D'un posthume baiser sur le visage froid,
D'une caresse douce, épouvantable et brève.*

*L'amour du Précurseur grandit en elle et croît,
Croît et s'épanouit dans ses chairs affolées,
En une floraison monstrueuse d'effroi.*

*Seule, le soir, avant les ombres étoilées,
Quand les derniers rayons du soleil qui descend
Tombent obliquement des plaines aux vallées,*

*Elle s'en va dans les reflets d'or et de sang
Vers le lac immobile et la rive maudite
Où le Qûdron s'engouffre et roule en rugissant.*

*Et, longuement, de sa prunelle qui médite,
Elle suit le sillon de l'astre s'immergeant
Et voit sur le métal de la mer Asphaltite*

Saigner le chef de Jean-Baptiste dans l'argent.

P. QUILLARD.





FINAL D'AMOUR.

*Je reste ton fervent, amour familial !
Et meurs de ne pas voir un voile lilia
M'apporter des blancheurs de vierge dans la sienne !*
G. RODENBACH.

I.

1 janvier.

EST-CE que je l'aime? Non, répond sourdement ma raison, tout jeune homme de vingt ans adore, dans un coin de son cœur, comme dans un rouge sanctuaire, l'image de l'une ou de l'autre amie d'enfance; il n'en parle qu'avec des chaleurs dans la voix, avec la rhétorique romanesque et élégiaque du collégien imberbe. Attendez le premier orage et ce grand amour s'envole, à tire-d'aile, comme un oiselet effaré, vers le ciel bleu des plaisirs faciles. — Oui, tu l'aimes, clame alors mon cœur; et les

mots de la passion me remontent à la gorge!

Bien loin, Marguerite, je te revois, à travers le brouillard automnal de mes resouvenances, toute jolie, toute mignonne; aussi frêle et aussi gracile que la fleurette dont tu portes le nom. Je t'aimais déjà, ce me semble, d'un amour d'enfant que l'on ignore et qui s'ignore peut-être lui-même. — J'ai gardé dans le reliquaire des souvenirs, ex-votos bien chers dont chacun me rappelle une étape de mon long pèlerinage d'amour, quelques « vergissmeinnichts » que tu me donnas alors.

Oh non; je ne t'ai pas oubliée, ô la blonde aimée de mes quinze ans!

A cette aube radieuse, la poétique et romantique saison des primes impressions et des primes tendresses, succéda la lourdeur sommeillante d'une chaude journée d'été, où la nature entière, frappée au cœur par les rayons solaires, est silencieuse, endormie comme dans la mort. Même les feuilles des grands arbres ne jasant point, aucune brise ne vient les éveiller.

Je dus partir pour le collège. Cette vie toute nouvelle, les études, les amitiés de pension,

l'absence prolongée, toutes ces causes réunies firent que, peu à peu, un apaisement se produisit en moi. Et cependant, parfois, le soir, assis à l'écart et rêveur sur un banc de la cour, je voyais se profiler dans les nuées, blanches au clair de lune, la silhouette de la blonde enfant ; tandis que mes lèvres jetaient aux étoiles, dans un lent épêlement, les syllabes de son nom, argentines, tintantes.

Je sortis de pension. Je la revis ; l'enfant était devenue jeune fille : toujours jolie, toujours gracieuse. Pour moi, pendant quelque temps encore, la période d'apaisement, d'indécision continua. Mais la fleur de mon affection pour Marguerite était semblable à une rose de Jéricho : elle venait de se faner et gisait, sans parfum, toute recroquevillée, dans un coin de mon âme ; sous l'influence de la vue seule de l'aimée elle allait peu à peu, lentement, d'une façon d'autant plus durable et sincère, reverdir au grand soleil, reprendre une sève nouvelle et puissante, revêtir de chaudes et vivaces couleurs.

Voici deux ans que perdure cette infiltration continue de la sève vivifiante ; et cependant, même maintenant, je veux lutter contre mon cœur qui se meurt d'amour. Je ne veux point

qu'elle le prenne, tout jeune qu'il est encore, car le jour où l'âge lui donnerait la force il voudrait peut-être se reprendre!

15 janvier.

Depuis quinze jours je me pose toujours la même question; elle me hante comme un refrain de ballade. Est-ce que je l'aime? — Attendons encore; demain, au bal déguisé, chez les Jesenny, je la verrai. Elle sera en Chiffonnière des cœurs!

20 janvier.

Tu étais jolie, bien jolie dans ton costume de Chiffonnière. Ton visage et tes bras, veloutés comme l'aile d'une mouette, ressortaient plus blancs encore sur cette étoffe toute rouge, drapée à l'italienne; et tes petits pieds, pareils à deux pensionnaires en liberté pour un jour, s'élançaient alertes de dessous la jupe écourtée.

Sur la tête une fine écharpe, toute rouge aussi, couvrait tes boucles blondes du front, ne laissant libre que les tresses, qui se déroulaient sur le dos dans un écroulement fauve. Tout au-dessus de la coiffure une lanterne bien petite brûlait ; sa flamme, agrandie par la lentille, scintillait comme un œil lumineux de cyclope. Ton regard, par contraste, n'en paraissait que plus énigmatique et plus doux : voilé par tes longs cils il restait dans une mystérieuse pénombre. Tu étais jolie, bien jolie, ô ma Chiffonnière !

Sur ton dos pendait, attachée par des cordes de soie dorées, ta hotte déjà pleine ; pleine de fleurs embaumantes, — l'été en hiver, — et pleine de cœurs. Des roses aux couleurs tendres, indéfinissables, des tons de vieux pastels : les unes pâles, comme de blanches carnations que rosit un sang rouge circulant en dessous ; les autres d'un jaune doré, comme des rayons de soleil agglomérés. Dans ce nid, coquet et doux, où il fleurait bon, tu avais blotti, dans l'amoncellement des feuilles et des fleurs, des cœurs en étoffes chatoyantes. Il y en avait des grands et des petits ; des blancs, des jaunes, des verts : couleur d'espérance, des noirs : deuil et désespoir. — Tu ramassais les fleurs et les cœurs.

Tout ce qu'il y a de beau et de bon : des fleurs qui embaument et des cœurs qui aiment. Des cœurs d'hommes, bien sûr;... car tu étais jolie, bien jolie, ô ma Chiffonnière!

Oui, les hommes t'admiraient; tous ceux qui étaient dans les salons venaient à toi. Tu les attirais par tes fleurs, par la lumière qui brillait sur ton front. — Les papillons, n'est-ce pas, mignonne, aiment les roses et viennent, le soir, tourner autour de la flamme des lustres. Ils y restent jusqu'à ce que le feu les ait dévorés. — Et, pour remplir ta hotte ils t'offraient des fleurs; mais timides et respectueux, comme s'ils s'adressaient à une divinité. Ils n'osaient t'offrir leur cœur, bien que tous eussent voulu dormir leur dernier sommeil dans ton nid parfumé.

Je te regardais de loin. Parmi tous les cœurs que tu avais ramassés, j'en vis un petit, bien petit, d'un rouge sanguinolent. Il me fascina toute la soirée. Je ne vis que toi et lui. Et, quand tu partis du bal, je sentis un grand vide s'opérer en moi.

Depuis ce jour ce vide ne s'est pas comblé. Je te revois sans trêve devant mes yeux; et je t'adore.... religieusement....

O ma Chiffonnière, tu m'as volé mon cœur!

C'est un cœur petit, bien petit, qui saigne...., qui t'aime d'un amour rouge.

21 janvier.

Hier je l'ai revue. Je ne doutais plus; je m'étais convaincu moi-même que toute résistance à mon amour serait vaine. J'allais lui parler. Pour me donner du courage, j'avais écrit mes impressions du bal; je m'étais grisé de mes souvenirs, qui me remontaient au cerveau comme les vapeurs des vieux vins.

A peine en sa présence, ce courage fébrile tomba. Sa voix, harmonieuse comme des frissons de harpe, me remua jusqu'au plus intime de mon être et de ses regards, captivants, se dégageait un fluide magnétique qui acheva de me troubler. Ces grands yeux noirs étaient muets; indifférents et limpides ils ne laissaient rien voir des tendresses infinies qu'ils devaient renfermer. Vainement je cherchais à y lire le nom de celui à qui toute cette douceur était réservée : j'aurais voulu le déchiffrer comme une cruelle énigme.

J'ai été si agité, si émotionné toute la soirée que je n'ai réussi qu'à balbutier les banalités de la conversation journalière.

Et cependant, depuis que je ne lutte plus contre moi-même, je la trouve encore bien plus adorable qu'avant. Elle avait une robe noire, toute simple; mais qui la drapait si gracieusement, qui faisait plus ravissantes encore sa blanche carnation, sa blonde tête : un marbre laiteux ressort mieux si on le place sur un socle d'ébène. Pour toute coquetterie, au cou, un ruban de soie blanche avec un nœud sur le côté, faisant songer à un grand papillon pâle rêvant sur son épaule. Ses cheveux, où se jouait la lumière de la lampe, tout frisant et légèrement défaits, mettaient un nimbe lumineux à cette tête aussi belle qu'un profil de médaille.

Elle m'a inquiété; elle était plus pâle que d'habitude et de temps à autre, malgré la gaîté qu'elle montra, une petite toux sèche est venue interrompre ses joyeux éclats de rire, qui fussaient comme des trilles.

M'aime-t-elle? A-t-elle vu que je l'aime? Je n'en sais rien. Dès ce soir je lui parlerai. Ce qui m'encourage, c'est que hier, après que j'eus ainsi été triste comme un mendiant,

elle me jeta, en partant, un ravissant sourire.

Même jour, minuit.

J'ai osé lui parler!... Elle m'aime!...

5 mai.

Voici bien longtemps que je n'ai plus rien écrit sur ce cahier. Le bonheur parfait cela ne se raconte pas. Quand tous les désirs sont satisfaits, l'esprit de l'homme ne travaille plus.

J'écris, aujourd'hui, parce que je veux calmer les inquiétudes qui me harcèlent.

Marguerite, ma fiancée, notre bonheur vient de subir une rude atteinte. Voilà huit jours déjà que tu es au lit, malade. Tu te meurs; je le vois, quoique tous veillent me cacher la vérité, quoique toi-même tu essayes, quand je suis là, d'être gaie, de causer, de sourire. Mais ta voix est vite fatiguée, ton sourire est triste.

Le jour où je t'avouais mon amour, l'émotion me sourdissant la voix, ce jour déjà tu tousso-

tais. Tu avais pris froid à la sortie de ce bal, où tu me harponnas le cœur, ô ma pauvre Chiffonnière. Isolés du monde entier dans notre mutuelle passion, nous ne prîmes point garde à ces pronostics de malheur. Egoïste, ne songeant qu'à mon bonheur, je ne voyais pas que tes joues pâlissaient et se creusaient ; je n'entendais pas, sous tes paroles d'amour, la toux, qui chaque jour sonnait plus caverneuse, plus effrayante.

Tu dois guérir, tu dois vivre ; pour toi et pour moi.

Je t'aime, Marguerite, de cet attachement mystérieux que l'on a pour les malades chères. Mes désirs se sont religiosés. Aucun de mes sentiments ne me paraît assez chaste, assez éthéré pour qu'il puisse s'élever jusqu'au ciel où tu planes. J'ai pour toi une mystique adoration : ton visage blême, comme vidé de sang, a la couleur céroise des vierges gothiques. Tu me paraîs si frêle qu'il me semble impossible que tu puisses supporter les émotions de l'amour. — Je voudrais être ta mère afin de t'entourer, à toutes les heures de la journée, d'une maternelle sollicitude et afin de te chérir d'une maternelle affection, la seule affection assez douce, assez suave pour toi.

Et je te ferais entendre des paroles harmonieuses comme des concerts d'anges, berceuses comme des vieilles mélodies de nourrice, afin de te faire dormir, de te faire oublier toutes les souffrances de la vie et de te guérir en évoquant les songes radieux.

II.

Il n'écrivit plus sur ce cahier.

Sa pauvre fiancée ne devait plus quitter le lit. Pendant tout l'été on put encore espérer : il semblait que le soleil voulût ranimer de ses ardeurs ce corps glacé par un seul souffle du frigidité hiver.

Novembre vint : le mois où les vents dispersent dans l'air des glas de funérailles et où, dans les cieux, roulent les grands nuages tout noirs, semblables à des corbillards charriant les âmes des morts.

Et dans la chambre aux tentures sombres, où des fleurs de serre épandent leurs parfums printaniers, alanguissants, sont assis, aux côtés du lit, la mère et le fiancé. C'est la fin ; ils le

savent. — Elle dort : sa respiration haletante, irrégulière s'échappe avec un sifflement de râle. Elle est méconnaissable; tant elle a été torturée par la fièvre, tant la souffrance a mangé la chair de ses joues, où ne se remarquait autrefois qu'une fossette rose, toute mignonne, attirante des baisers. Seule, comme un diadème sur son front appâli, lui est restée sa royale chevelure blonde. Le lit est couvert des fleurs qu'elle aimait tant : fleurs de l'oranger, lilas, roses, camélias blancs : pâle floraison étendue comme de la virginale neige.

La mère, les larmes aux yeux, regarde l'enfant ; son visage, son regard superhumainement éploré évoquent les portraits des Vierges que les Primitifs font pleurer aux pieds des croix où Christ est pendu. — Lui, la tête entre les mains, paraît assommé par son désespoir; les yeux secs, éteints, il fixe le vague; mais il n'aperçoit qu'un grand précipice, sombre comme la nuit, dans lequel s'abiment toutes ses tendresses, toutes ses espérances d'ineffables bonheurs à deux, pareilles à des étoiles filantes dont la fulguration n'a duré qu'un instant. Il est bien malade lui-même; pendant ces six derniers mois de soucis terribles ses forces s'en

sont allées : chacune des souffrances de la bien-aimée faisait vibrer d'angoisse tous ses nerfs, et ils se sont détraqués, sous l'archet pesant de la douleur, comme les cordes d'un instrument surmené.

Elle s'éveilla. Les deux désespérés se firent violence et refoulèrent en eux-mêmes toute leur tristesse. Elle prit la main de son fiancé et fixant sur lui ses yeux noirs, toujours beaux, qui paraissaient d'autant plus noirs que son visage émacié était plus pâle, elle sourit mélancoliquement. Et elle parla, d'une voix fluide, aussi légère qu'un souffle, s'arrêtant à chaque mot, tant la fatigue l'oppressait : « Comme je suis heureuse..., je vais guérir, n'est-ce pas?... Après l'hiver... mariage... bonheur éternel... Va, je t'aime bien ! »

Dans ces trois mots finals elle mit toute sa force et toute son âme. Et, brusquement, son corps, qui s'était un peu redressé, retomba en arrière ; ses yeux se voilèrent de leurs longs cils ; sa main crispa celle du jeune homme dans une ultime étreinte ; son souffle s'arrêta.

Elle venait de s'endormir dans la mort.

Et de grands sanglots, seule expression pos-

sible de la douleur infinie des hommes, troublent le silence de la chambre aux tentures sombres, où des fleurs de serre épandent leurs parfums printaniers, languissants.

III.

La campagne s'étale immense, nue, aux sombres reflets. C'est un silence lugubre, une atmosphère de lourds brouillards, une thébaïque solitude. De loin en loin, comme des squelettes décharnés, sur ce champ de mort, se dressent, tout défeuillés, les arbres fantômes.

Le pauvre fiancé, il erre depuis des heures en ces plaines désolées, endormies du sommeil de l'hiver. — Ce matin on l'a enterrée. Elle repose dans le petit cimetière suburbain, dans le flanc de la colline qui domine la ville. Quand tout fut fini, ce fut comme si on lui eût arraché l'âme. Ne voulant pas rentrer dans la foule des indifférents, il s'était enfoncé dans la campagne, seul avec ses souvenirs, seul avec son désespoir.

Il a marché, toute la journée, voulant secouer les peines infinies qui le torturaient. Mais

inutilement. Et, comme d'instinct, il est revenu jusqu'au cimetière. Il entre. La nuit tombe, rapidement; et les croix tombales, sous la lumière embrumée de la lune, ressemblent à des malheureux, priant à genoux, les bras étendus comme des suppliants. Dans un coin, la terre est fraîchement remuée : c'est là ! Il s'arrête....

Voilà que la neige se met à tourbillonner dans l'air. Floconnante, lentement, elle descend, comme des plumes arrachées aux ailes des anges. Lui s'est couché sur le tombeau, il veut empêcher que le froid et l'humidité de cette neige n'arrivent jusqu'à la morte. Il ne sent ni la fièvre qui lui court en frissons par tout le corps, ni la fatigue, ni la faim, ni le froid : les souffrances de son âme sont si fortes qu'elles annihilent toute douleur corporelle.

Depuis qu'il s'est étendu sur le sol il se sent plus calme. La neige, qui en peu de temps le recouvre, l'entoure d'une chaleur soporifique. Sous la terre, il croit, dans cette demie-extase produite par le complet énervement, sentir battre, contre son cœur, le cœur de la chère morte; et au ciel la lune blafarde, à travers les flocons brillantés, nuageux, lui apparaît, dans sa pâleur d'hostie, comme la figure de l'aimée.

Un bruissement lui fait tinter les oreilles ensevelies déjà dans la couche ouatée; il ne s'en aperçoit pas; il entend des voix, à lui inconnues, qui chantent : une symphonie de harpes, douce comme la neige qui tombe, et des chœurs de séraphins où l'on célèbre les Amours Éternelles; puis, par instants, dans cet accompagnement angélique, il lui semble ouïr, de loin, de très loin, la voix émotionnante de Marguerite qui l'appelle...

Sa tête entière est recouverte; il ne bouge pas : il fait si bon dans cet anéantissement profond...

La neige tombe, tombe toujours...

Séparés dans la vie ils seront réunis dans la mort, tous deux seront enlinceullés dans le même suaire blanc, la neige !

PETRUS PIRUS.

Gand, décembre, 1885.





CROQUIS DE CLASSE.

NOVICIAT.

IMPITOYABLEMENT la cloche tinte, tinte.
— Apprenti magister, alerte! il va falloir,
Secouant désormais l'infécond nonchaloir,
Mater l'esprit frondeur dont l'enfance est atteinte.

Un murmure s'élève. Allons, fais ton devoir.
— L'œil indécis, le cœur serré par la contrainte
Il sermonne; et vers lui, par saccades, sans crainte
Le bruit monte, narguant son novice pouvoir.

En vain menace-t-il : « Cent lignes à qui bouge! »
Les gamins éjouis par sa face très rouge,
Par sa voix bredouillante et ses grands gestes fous,
Oubliant tout respect pour sa docte personne,
Redoublent le tumulte, accélèrent les coups,
Et grimpés sur les bancs, hurlent la Brabançonne.

HEURE D'ÉTUDE.

*Du ciel immense empli d'un poudroiment vermeil
La flamme des étés coule en nappe brûlante ;
Sans cesse redressant leur pose nonchalante,
Les élèves ont peine à vaincre un lourd sommeil.*

*Silencieusement s'achève l'heure lente.
Un essaim de pensers bourdonne en moi — pareil
Au monde ailé qui vibre en un rais de soleil —
Et m'obsède en sa valse infinie et dolente.*

*Une plume a grincé, l'un des bancs a gémi ;
Sous un souffle, au dehors, le feuillage a frémi,
Puis tout est retombé dans un calme torpide...*

*O rire harmonieux du vent dans les roseaux !
Frais bosquet où gazouille une source limpide !
O printemps plein de fleurs, de baisers et d'oiseaux !*

AUGUSTE VIERSET.





SOIR CALME.

FRAGMENT.

DANS l'ombre du crépuscule qui enveloppe les meubles massifs et les épaisses tapisseries de la salle, plane un lourd silence. Les rideaux d'étoffe, laissent dans leur entrebaillement passer une raie rouge du soleil qui se perd au loin dans le feuillage immobile des arbres en feu. Dans ce calme d'un soir de septembre après une chaude journée, adieu de l'été, la chambre dort.

Accoudé à la cheminée, Il fixe les yeux dans le vague, brillants, joyeux aux souvenirs passés. Il se revoit, dans la pénombre d'un songe, le

jour où il alla, plein d'une anxiété à la fois douce et poignante, lui demander, à Elle, ce mot attendu avec tant d'espoir. Il la voit encore, riieuse et fraîche, dans son costume blanc de soirée, aux dentelles légères; et il tressaille au souvenir de ce regard profond qu'elle plongeait dans ses yeux quand ses lèvres, belles et troublantes comme une fleur aux pénétrants parfums, soupirèrent un « oui » plus léger qu'un souffle.

Depuis leur mariage, ils ont vécu à la campagne, jaloux d'eux-mêmes, à l'écart; et les mois se sont écoulés dans un bonheur calme et serein, tel un bleu ciel de printemps.

.

Mais son regard tout-à-coup s'est assombri : nerveusement il se redresse et marche à grands pas, par saccades. De la chambre voisine, une plainte a gémi : il court à la porte : mais subitement il s'arrête et s'abat sur un fauteuil, tandis qu'un sanglot étouffé lui tord la gorge.

La plainte a cessé.

* * *

Sans bruit, la porte de la chambre s'ouvre, discrète, et une voix l'appelle, un chuchotement :

— Monsieur, venez : doucement.

Il entre, muet, et le tapis, dans sa laine, amortit le bruit de ses pas.

Le docteur, auprès du lit, souriait.

— Eh bien?

— Tout va bien, Monsieur, — elle dort.

Et en même temps, on lui présentait un joli petit bébé rose perdu dans des plis de mousseline.

La jeune femme, blanche dans la blancheur des draps, s'éveilla au bruit du baiser du père à l'enfant : ses yeux vides jetèrent une flamme dans l'ombre de ses longs cils : un sourire brilla sur ses lèvres amincies.

Il s'approcha.

— Est-il beau? murmura-t-elle.

— Beau comme toi.

Et lui prenant la tête à deux mains, longuement il pressa ses lèvres sur les siennes.

En ce moment le soleil, par une éclaircie des arbres, lançait un dernier baiser rouge dans la chambre.

HENRI STRANARD.





LE CORDIER.

*Parfois dans nos pays flamands, sur les grand'routes,
Le long des peupliers qui se croisent en voûtes,
On peut voir à l'ouvrage un cordier paysan.
Nu-tête, sabots noirs, sarrau bleu, l'artisan,
Reculant pas à pas pour parfaire sa corde,
Puisse, dans sa besace en toile qui déborde,
Le beau chanvre mousseux, blond comme le soleil.
Là-bas, quelque gamin, d'un mouvement pareil,
Caché dans un abri de broussaille et de plante,
Tourne, sans se lasser, la roue âpre et ronflante.
Et du fond de ce trou jaseur, prenant son vol,
Par des piquets fourchus qui la gardent du sol,
Jusqu'aux mains du cordier la corde se prolonge.*

*Lui, s'éloignant toujours, l'alimente et l'allonge,
Et, du dernier piquet, au rouet revenu,
Il repart de son pas tranquille et continu.*

*Tout près, dans sa maison à blanche devanture,
Aux murs un peu cambrés sous leur rouge toiture,
Son honnête moitié soigne l'estaminet.
L'enseigne, où la candeur des champs se reconnaît,
Sourit aux paysans qui boivent à la porte.
Et tandis que la main de la flamande accorte
Présente aux légumiers, arrêtant leurs convois,
Aux rouliers, aux passants, mêlant rires et voix,
La bonne bière brune ou la lumière joue...*

Lui, marche à reculons, aux ronrons de sa roue.

FRANZ FOULON.





HEURE INQUIÈTE.

JE suis assis entre les ventaux de ma fenêtre, dans le merveilleux flamboiement des vitres. L'air est doux avec passivité, le ciel religieusement bleu, les nuages blancs prient dans leur marche de pèlerins; la terre semble heureuse, elle n'a pas enduré, comme toutes les mères, les souffrances de l'enfantement; les arbres ne lui prennent pas son lait, les charrues ne la font pas saigner, les montagnes ne l'étouffent pas. Des feuillages, s'élèvent d'humides harmonies, fine buée irisée, contournée en de féeriques dessins par l'illumination du ciel.

Mais bien haut, derrière le soleil, plane une

inquiétude énigmatique, une douloureuse et infinie tendresse.

Oh ! je voudrais que la réverbération du soleil fou dans son énormité, me brulât ! Mon âme, demande à me quitter, attirée derrière son disque — ou l'on souffre. Peut-être avant de monter là-haut, irait-elle chanter dans les arbres, laisserait-elle de ses résonnances éperdues flottantes aux petits rameaux noirs ? Les rayons du soleil rendent plus âpre mon orgueilleux désir d'anéantissement, à peine puis-je les voir et je voudrais les entendre, ô les célestes symphonies d'or fluide ! et je voudrais les boire, ô la liqueur divine de fulgurance filtrée ! ; et je voudrais entrer dans leur âme, ô la science de l'univers ! Pourquoi n'ai-je que deux yeux pour vous admirer, resplendissants rayons ? Je ne vous entends pas, je ne vous bois pas, je ne vous pénètre pas ! Que la réflexion de vos feux me consume ; laissez mon âme glisser entre les bruissements électrisants de votre incendie, laissez-la s'élever au concert de vos flammes, et parvenir derrière votre disque — où plane une inquiétude énigmatique, une douloureuse et infinie tendresse — où l'on souffre de connaître.

Des bœufs, remuant la paille de leur étable,

meuglèrent sourdement. Je frémis. Il y avait dans leurs longues lamentations, du malheur doux et fatal qui m'attirait en l'espace.

Soudain, le soleil devint noir et endeuilla la nue. Cette nuit subite me sembla d'autant plus étrange que les vantaux de la croisée étaient toujours incendiés par le soleil éteint. Et la terre devint noire aussi, mais plus noire que le ciel, de sorte que le ciel paraissait l'éclairer encore. Le monde tournant dans l'air qui se déchira comme le vent ouvert par des ailes humides, s'embrasa d'une chaleur effrayante sombrement rouge, et il s'en dégagea des milliers d'âmes phosphorescentes. Et ces âmes étaient emportées en des sens différents par d'immenses courants électriques. Certaines voulaient s'unir, obéissant à un amour fatal, mais séparées violemment, elles luttait contre l'espace, et leurs fluides lumineux se cherchaient désespérément. D'autres plus malheureuses aimaient des âmes-sœurs qu'elles n'avaient jamais vues, jamais connues, jamais! Et point ne cherchaient elles de consolantes amitiés, car loin, très loin était leur âme-sœur, à laquelle elles étaient mystérieusement liées malgré l'immensité. Quelques unes écartaient tout amour. Fières, con-

scientes dans leur héroïque isolement du vide de l'homme, observant comme des Sphinx les misères terrestres, les pleurant, souffrant autant que le monde dans leur douloureux orgueil, car en elles résonnaient les plaintes de l'univers. Mais leur attitude restait solennelle, et toutes peines, eut-on cru, n'étaient imposées aux autres que pour les rendre majestueusement charitables et augmenter leur impassible grandeur. Et ce chaos pleurait dans l'ombre. Par moments, les gémissements croissaient et arrivaient à moi par stridentes rafales, ou bien s'adoucissaient en supplications éperdues. Rarement j'entendis musique plus implorante et furie plus révoltée.

J'aurais voulu me délivrer plus tôt de ma vision, mais elle m'hypnotisait. Raide, je regardais dans l'espace, tandis que les vitres de ma fenêtre brûlaient toujours. Enfin, après bien des efforts, je parvins à dominer mon engourdissement cataleptique. Et pour ne plus voir le soleil, et pour ne plus entendre le chant des arbres, je fermai ma fenêtre et baissai les lourdes tentures.

HECTOR CHAINAYE.





BIONDINETTA.

*AUX heures d'amertume et de mélancolie,
Heureux qui s'asseyant sur le bord du chemin
Peut revivre un instant son ancienne folie :
Le souvenir d'Hier poétise Demain!*

*Quelle est la chose la meilleure
D'aimer ou de se souvenir?
— Les verrait-on si tôt finir
Les amours, s'ils n'étaient un leurre?*

*Aussi fugitifs qu'au matin
Les feux de l'aube sur la mousse
Le charme le plus doux s'émousse,
L'ardeur la plus vive s'éteint.*

*L'amour fuit. L'âge arrive. On pleure,
Mais on garde le souvenir —
Et c'est la chose la meilleure
Bien qu'on ne veuille en convenir.*

*
*
*

*Ton profil grec me fait songer
A l'âge d'or, printemps du monde,
Où Daphnis, le naïf berger,
Se mourait pour Chloé la blonde;*

Où *Léda*, l'amante des dieux,
La baigneuse aux splendeurs insignes,
Sous les saules mélodieux
Se faisait suivre par les Cygnes;

Et j'évoque non sans regrets
Devant ton profil de camée
La douce idylle où je t'aurais
En ces temps heureux enfermée !

* * *

En fermant les yeux je te vois
Folie entre les plus jolies ;
Mes plus sombres mélancolies
S'envolent au son de ta voix.

Te souvient-il des confidences
Qu'à l'oreille nous nous faisons
Pendant les longues flirtations
Seuls, à l'écart, entre deux danses,

*Tandis que ton rire fatal
Sonnait dans mon âme inquiète
Comme des perles que l'on jette
Dans une coupe de cristal!*

^{}*

*T*a chevelure qui s'imprègne
De lubin — selon la fashion —
Subit non sans répulsion
Les âpres morsures du peigne.

*Même quelques anneaux vainqueurs
Ont échappé... Décor étrange,
Ils parent ton front d'une frange
Palpitante d'accroche-cœurs.*

*Mais comme à tous ces crocs de flamme
Un ex-voto rouge est pendu,
Devant eux je reste éperdu
Ne sachant où placer mon âme.*

^{}*

*Pas de lys ayant ta fraîcheur
Ni ton élégance placide ;
Pas de nacre dont la blancheur
Avec ta blancheur coïncide.*

*Au bal, dans ton fourreau pimpant
De cachemire, à taille droite,
Tu sembles une plume de paon
Blanche, dans un étui d'ouate.*

*Et ton sein poudrederisé .
Pâlissant encore aux lumières
Brille du reflet irisé
Des neigeuses roses-trémières.*

* * *

*Quelle palette délicate
Traduirait les tons blonds de thé
Et les transparences d'agate
De ta maladive beauté ?*

*Quel coloriste au pinceau mièvre
Dans la gamme de ses couleurs
Possède l'incarnat de fièvre
Dont se fleurissent tes pâleurs?*

*Pour peu qu'un désir l'illumine
Ton front — ni pâle ni vermeil —
A l'air d'une blanche étamine
Que traverse un rai de soleil.*

*
* *

*Telles syllabes cristallines
Sur sa lèvre au timbre enfantin
Sonnent comme un écho lointain
De froufrouantes mousselines.*

*Sur des rythmes de mazurka
D'une obsédance qui nous grise,
Telles traînent — et l'âme est prise
A leur douceur d'harmonica.*

*Telles ont un bruit de feuillées
Au clair de lune chuchotant
Quand nul autre bruit ne s'entend
Par les plaines ensommeillées...*

^{}
* *

*Bien qu'à des espoirs impossibles
Elle et moi soyons condamnés,
Mes baisers pour être invisibles
N'en sont que plus passionnés.*

*Chaque nuit, je les lui envoie
Par la route des papillons;
Chaque nuit, leur vol qui flamboie
Remplit sa chambre de rayons.*

*Et, messagers d'amour fidèles
Ils vont nicher quand elle dort
Dans le blanc fouillis de dentelles
Où son front met un reflet d'or!*

^{}
* *

ENVOI.

*Fleur de serre, tulipe rare,
Cœur pétri d'un limon divin,
Pour vous chanter, j'ai mis en vain
Des fils de vierge à ma guitare.*

*J'ai fait des efforts superflus,
Affolé par votre sourire,
Pour nimer d'un rayon de plus
Vos charmes qu'on ne peut décrire.*

*Mon dernier vœu, c'est que mes vers
Endorment leur blonde liseuse ;
De ma plus exquise valseuse
J'aurai du moins calmé les nerfs.*

SAPHO.





LA VENGEANCE.

I.

« **M**E quitter? non! Je ne le crains pas; va!
« Ma Jeunesse, ma Beauté et mon Esprit,
« sont trois charmes puissants qui t'enchaînent
« à moi. Au reste, tu le sais bien, et lorsque je
« te refuse parfois, comme cette nuit, la joie
« d'être mien et l'orgueil de me sentir tienne,
« c'est en vain que tu me menaces de partir, de
« t'en aller au hasard et d'aimer la première
« venue. Tu ne le pourrais pas »!

Et glorieuse, rieuse aussi, devant le miroir amoureux de son jeune corps qu'il reflète tout entier, nu, — une chair blanche où s'éveillent des clartés de duvet — elle se tient debout, tandis que pareil à une bête craintive mais

prête à mordre, l'amant reste accroupi, au pied du lit royal défait par lui seul, hélas ! Mais tout à coup sans dire un mot, il se lève, et, presque devêtu, — pendant qu'elle le regarde dans la glace avec un air de n'y rien comprendre, — il tire la porte, la laisse grand'ouverte et s'enfuit. L'enfant ne se retourne pas, s'étire seulement en se renversant en arrière, pour faire ruisseler sa longue chevelure nocturne jusqu'au sol, et saillir vers le miroir avide ses seins dressés ; — puis baille longuement pour se montrer à elle-même toutes ses petites dents blanches, et les yeux clos, un peu chancelante, recule, avec des pas menus sur les tapis épais, jusqu'au lit où elle se laisse choir. — Alors dans la chambre splendide ainsi qu'un rêve, et qu'une lumière douce emplît de haut en bas comme d'une eau impalpable, triomphe un sommeil magique : tout se tait, — une musique s'écoute dans le silence, — et l'heure passe.....

II.

« Eh bien oui ! tu as raison ; mauvaise, mé-
« chante, maudite ; je t'aime quand même et je

« te-veux quand même, puisque : — vois ! lassé
« mais non assouvi, je reviens vers toi l'unique
« en qui je puisse trouver l'oubli de *toi-même*.
« Car j'ai voulu — oh pardonne ! — oui j'ai voulu
« t'oublier et j'ai cherché la volupté dans les
« bras d'autres que toi : mais en toutes, vierges
« et prostituées, jeunes et vieilles, c'est toi,
« toi seule que j'ai trouvée, toi seule que j'ai
« eue ! Sois heureuse donc : tu m'as vaincu,
« maîtresse vraiment maîtresse.

« Viens, murmure alors l'endormie en ouvrant
« des yeux vagues encore de l'enchantement
« que vient détruire le repentir sincère qui la
« supplie ; viens, pauvre ami ! tu ne m'a pas
« trompée et je suis enfin vengée de ton dépit
« puisque tu as compris que *je suis Celle à*
« *qui tu ne peux être désormais infidèle !* »

RODOLPHE DARZENS.





A LA CAMARDE.

REINE des fatales chloroses,
Quand cesseras-tu donc, o mort!
De flétrir sans honte et remord
Les aîles, les bouches, les roses?...

Yeux cernés et lèvres déclores,
L' Aimée entre mes bras s'endort;
Et l'horrible mal qui la tord
Convulse ses nerveuses poses.

*Sans pitié pour ce qui m'est cher,
Tes ongles meurtrissent sa chair,
O Pourvoyeuse des ténèbres;*

*Les seins sont flasques, ses reins creux,
Et je sens craquer ses vertèbres
Sous l'effort des baisers fiévreux.*

A. VIERSET.





SOUVENIRS D'UN NAÏF.

Ç'ÉTAIT mon second amour éternel.
Le premier avait été Loulou.

Vous ne connaissez pas Loulou? Permettez qu'en passant je vous la présente : Loulou, ancienne bobonne de mon frère Gontran, depuis.... rentière.

Oh! cette Loulou! C'était une petite blonde de dix-huit ans, que dans mes rêves les plus hardis je voyais surmontée d'une auréole flottant sur ses cheveux follets; je l'adorais, de loin, car elle était pour moi la candeur, l'innocence, la pureté mêmes, incarnées sous la

forme périssable d'un ange aux yeux myosotis, et mes imaginations les plus perverses n'avaient jamais osé l'effleurer de l'ombre d'un soupçon.

Or Loulou était en réalité une affreuse petite gredine qui faisait alors le bonheur, très mélangé, de mon oncle Barnabé et qui, maintenant encore, mène *dans la capitale* une existence aussi brillante que désordonnée, aux frais du susdit oncle et pour la plus grande joie de bien d'autres.

Cette histoire de l'oncle Barnabé et de Loulou étant des plus pénibles pour mon amour propre, je l'avais aussi promptement que possible effacé de ma mémoire; de plus, les noms du parent cascadeur, désormais brouillé avec la famille, et de la petite bonne évaporée étaient sévèrement proscrits des conversations du foyer et l'on comprendra comme quoi j'avais enseveli sous une couche profonde de mépris et de rancune le souvenir de la première erreur de mon cœur et comment, dans les ardentés confessions que, tous les soirs, je faisais à mon oreiller, je pouvais dire sur le ton de la plus absolue sincérité que j'étais amoureux, amoureux fou et amoureux pour la première fois de ma vie.

Cette fois j'aimais Bertha.

Bertha avait un délicieux petit nez aquilin

dont je n'ai trouvé le pendant sur aucun visage et dont les ailes étaient transparentes comme des feuilles de rose repliées, des yeux couleur noisette, des boucles brunes envolées sur le front et une toute petite bouche arrondie, rouge comme une fleur d'Anthurium et qui laissait voir, quand le sourire l'épanouissait, une rangée de dents merveilleuses, blanches et régulières comme des moitiés d'avelines.

Quant à sa taille, vous souvenez-vous de M^{me} X... la femme la plus mince de la ville, qui mourut si malheureusement il y a quelques années?... C'est Bertha qui fut, — oh ! bien innocemment, — la cause de sa mort, en forçant la pauvre dame à avoir recours, pour soutenir sa réputation, à un supplément de compression qui lui fut fatal.

Avec tout cela, Bertha avait un petit air sage, raisonnable et même un peu raisonneur, qui rendait sa beauté peut-être plus troublante encore.

Elle vivait avec sa mère, travaillait pour deux et était couturière de son état, mon Dieu ! oui, couturière, tout simplement, et malgré sa situation voisine de la misère, parvenait, grâce à des miracles d'économie, de goût et de propreté, à

mettre en harmonie sa toute simple robe noire avec les airs de reine qu'elle avait.

Tous les jours nous faisons route ensemble, en tram, depuis le fin fond du faubourg de la porte Charlemont, où nous habitons l'un et l'autre, jusqu'au cœur de la ville, moi, me rendant à l'université, elle, gagnant son atelier à deux pas de là.

Je ne lui avais jamais parlé, il y avait plus de trois mois que cela durait, et, naïf, j'étais persuadé qu'elle n'avait pas seulement encore remarqué l'émotion effroyable qui bouleversait tous les matins le pauvre garçon assis devant elle, les yeux luisants, le rouge au front, les bras raidis et les jambes en équerre.

Depuis quelques jours, cependant, il se passait des choses insolites. Toujours la même en apparence, il s'accomplissait en elle un travail intérieur dont je suivais avec anxiété le reflet — presque imperceptible — sur son visage, et dont je ne pouvais deviner la cause.

C'était, tout le long de la route, une agitation grandissante, mais se traduisant uniquement par un supplément de flamme dans le regard et par une petite plaque rose, qui prenait naissance au centre de chacune de ses joues pour s'étendre

ensuite peu à peu. De plus, au moment de descendre de voiture, je saisissais au passage comme une nuance d'hésitation; puis je la voyais se perdre au détour de la rue, ses petits pieds faisant un toc-toc, auquel mon cœur répondait coup pour coup.

Un beau jour, en prenant place, je vis du premier coup d'œil qu'il y avait du nouveau. La petite plaque rose avait disparu. Bertha était pâle et avait l'air résolu. Je m'enfonçai dans mon coin, en proie, sans savoir pourquoi, à une intolérable anxiété et la respiration perdue.

A l'arrêt du tram nous nous levâmes tous les deux. Bertha, toute blanche, se dressa devant moi, les yeux franchement posés sur les miens et d'une voix assurée elle me dit :

— Il faut que je vous parle; — ce soir à sept heures devant la cathédrale. —

Sans attendre de réponse, calme en apparence, elle descendit la marche de tôle et reprit sa route, toute droite et cambrée.

Son trouble était réel cependant car elle avait oublié son panier sur la banquette. Je la poursuivis et le lui remis en balbutiant je ne sais quelle phrase insensée; mais elle se contenta de le reprendre silencieusement et continua sa marche sans se retourner.

Je demeurai un moment éperdu, une grande étoile me tournant devant les yeux. Je me demandais si je devais pleurer, rire, chanter, crier, sanglotter, me rouler dans le ruisseau ou embrasser le sergent de ville. Je pris enfin le parti de courir, à perte d'haleine, jusqu'à l'Université, où je pris place sur mon banc.

J'écoutais la parole mesurée du professeur, et j'avais l'air si profondément attentif qu'il souriait avec complaisance à cet élève modèle. Tout-à-coup, sans qu'aujourd'hui encore je puisse dire pour quel motif, je fus pris d'un fou rire tellement intense et tellement irrésistible que l'illustre maître, justement offensé, m'ordonna de quitter la salle, ce que je fis incontinent.

Je mis à profit ce loisir forcé en allant faire l'acquisition d'un immense paquet de pralines, pensant judicieusement qu'avec ses jolies dents Bertha aurait plaisir à les croquer.

La journée se passa en promenades insensées.

A six heures et demie, j'étais en sentinelle devant le parvis de St-Symphorien et faisais les cent pas, fort gêné par mes pralines, fourrées tant bien que mal dans la poche de ma redin-

gote et qui me battaient les jambes à chaque pas.

Sept heures sonnaient. Une ombre, que je reconnus tout de suite, déboucha sur la place et s'avança assez résolument, tandis que, paralysé, je restais cloué sur place.

Bertha vint à moi et me tendit la main. Elle semblait un peu égarée, mais conservait malgré tout son air de reine.

Fièvreusement, sans autre préambule, elle me dit :

— Vous m'aimez n'est-ce pas ?

Je sentais que je n'étais pas à la hauteur de la situation et je cherchais une phrase triomphante, quelque chose de chaleureux et de vainqueur, quand elle m'interrompit d'un geste :

— On veut me marier.

Et tout à coup, d'une voix basse, ardente, passionnée, elle se mit à me raconter son histoire, — histoire navrante, cruelle, d'une douloureuse banalité, — et, jusqu'à ma dernière heure je la verrai telle que je la vis alors, enveloppée dans sa mante de couleur sombre, penchée vers moi, me tenaillant le bras d'une petite main nerveuse et fixant sur les miens des

yeux allumés par la fièvre, tellement anxieux, que maintenant encore je me sens tout remué en y songeant.

Sa mère, veuve d'un sous-lieutenant, mort jeune, avait fait des miracles pour l'élever convenablement, puis, avant que la fillette eût atteint l'âge de quinze ans, vaincue, elle était tombée en enfance avec de rares intervalles de raison.

Un commerçant du faubourg, homme de quarante ans, parfaitement honorable et à son aise, avait demandé la main de Bertha, et sa mère, en un jour de lucidité, s'était rattachée à cette perspective avec une telle violence de désir que la jeune fille ne savait à quoi se résoudre.

Toutes ses aspirations de femme, belle, saine, faite pour aimer, pour être aimée et pour cueillir à pleines mains les fruits de la vie, tous ses beaux rêves sur le point d'être déçus se pressaient sur ses lèvres; j'étais le confident si longtemps désiré, je remplaçais en ce moment la mère folle, la sœur absente, l'amie chez laquelle on n'avait rencontré que dépit et jalousie; de ce cœur trop plein s'écoulaient, en abondance, toutes les douleurs refoulées, les amertunes accumulées, les petites hontes de la

misère, bues une à une, en même temps que s'en exhalait, avec une irrésistible violence, un cri de révolte, une ardente aspiration vers ce faux idéal d'amour, que rêve toute jeune fille et qu'elle ne pouvait se résoudre à voir fuir pour jamais.

Cependant, la pauvre enfant sentait en même temps le danger que lui faisait courir son exaltation et j'assistais, impuissant, à une lutte intérieure qui m'épouvantait.

Elle avait deviné mon amour, y croyait profondément, mais savait que moi, jeune homme de dix-neuf ans, étudiant de première année, je n'étais et ne pouvais être pour elle le mari et le sauveur. Comprenant confusément ce que ma passion devait avoir en fait d'égoïste et de passager, elle sentait que dans notre liaison elle eût été la sacrifiée, de par la force des lois humaines; et cependant dans toutes ses paroles perçait le désir de se voir prouver le contraire, d'être convaincue, au besoin par un sophisme, que le seul bien de la vie consiste à s'abandonner sans réserve aux emportements de son cœur.

J'étais troublé jusqu'au plus profond de mon être. Ce visage pur et admirablement beau, penché vers moi, cette petite main qui frissonnait

sur mon bras, la présence de cette femme prête peut-être à se livrer pour jamais, tout cela m'égarait la raison ; et cependant je sentais en moi comme une révolte intérieure....

— Parlez, parlez donc ! — me dit-elle enfin, — mais je vous en supplie ne me cachez rien et surtout ne mentez pas. Je vous crois honnête et je suis folle. Tenez ! Prouvez moi seulement que si je me livre à vous, ce n'est pas l'abandon inévitable et forcé, après quelques mois d'une union sans estime vraie et sans dignité, puis, à bref délai, la misère morale, l'opprobre, la honte publique. Jurez moi seulement que je ne serai pas votre *chair à plaisir*, que vos jouissances ne seront pas faites de mon martyre à moi, et, je vous le promets, je serai à vous toute entière !

Je restai, pendant une minute encore, sans pouvoir parler, le mot que j'allais prononcer devait être décisif.

En ce moment vint à passer une malheureuse en guenilles de soie, blonde, débraillée, coiffée trop haut, qui nous frôla, en me dévisageant avec un sourire d'un cynisme douloureux à voir. Ses jupes traînaient dans la boue et leur contact laissa une souillure sur la robe de Bertha.

Nous nous retournâmes en frissonnant et la pauvre fille se mit à pleurer.

Je lui pris alors les deux mains, la regardant bien en face :

— Adieu! — lui dis-je tout bas. Et je mis un baiser sur son front.

Puis nous nous quittâmes pour ne plus nous revoir.

* * *

— Godiche, va! — me dit mon ami Carlos, à qui je racontais l'autre jour cette histoire, — triple godiche! tu as été joué par ta propre imagination et par un sentimentalisme idiot!

— Possible, — repris-je tout pensif. — Le renard qui laisse échapper la poule qu'il pouvait croquer est godiche lui aussi. Mais le renard ne connaît pas le remords.

— Bast! — le remords! — souffla le sceptique, entre deux bouffées de sa pipe. — Et la Bertha qu'est-elle devenue?

— Elle s'est mariée; elle a trois enfants, de vraies merveilles. Un bonheur auquel elle n'avait pas songé.

— Hum! — Et toi? qu'as-tu fait en rentrant chez toi après cette belle équipée?

— Moi? — répondis-je, un peu honteux; — je passai la nuit, assis sur le bord de mon lit, à pousser des soupirs et à grignoter jusqu'à la dernière mes fameuses pralines,... tu sais bien!

Carlos éclata de son gros rire.

— Voilà, — dit-il, — sauf les soupirs, ta seule action spirituelle de la journée.

JOB.

Gand, 1886.





BAISERS.

POUR que notre amoureux plaisir
Dure plus que les hirondelles,
Il faut sans cesse le nourrir
De baisers tendres et fidèles.

Sur ton petit visage blanc,
Sur tes grands yeux sombres, où bouge
Le flux de ton désir troublant,
Dans ton cou, sur ta bouche rouge,

Autour de ton corps clair et fin,
Dans le réveil de mes tendresses,
Laisse moi secouer sans fin
Cette poussière de caresses...

*Pour que tu sentes, peu à peu,
Descendre au fond de ta poitrine,
Comme la chaleur d'un bon feu,
Le frisson de leur grâce fine.*

*Notre amour sera plus aisé...
Peut-être qu'un jour dans ton être
Naîtra le remords apaisé
D'avoir pu ne pas me connaître...*

*Car tous ces baisers égarés
Dans tes cheveux, sur ton visage,
S'en vont, comme des clous dorés,
Fixer dans ton cœur mon image!...*

FRANCIS.





LE COTONNIER.

A la comtesse Marguerite.

ECI est un souvenir, comtesse.
Vous aviez fui les allées ensablées où
pleuvent les clartés blondes, les plates bandes,
où rêvent des constellations d'anthémises au
pied de roses blanches, ces lunes pâles d'hiver,
et de roses pourpres, ces soleils d'été, le velours
tendre de la pelouse qui sertit l'émail des par-
terres, le belvédère, dominant, comme un phare,

la mer de verdure qui monte à l'horizon avec ses épaves de toits rouges sombrés sous les vagues du feuillage, l'atmosphère lourde de la serre grisée de parfums capiteux, et, solitaire, vous étiez assise au fond du parc sur un banc de bois vermoulu dont les pieds s'enracinent dans le lierre, et que la mousse a liseré de peluche verte.

Vous rêviez.... Peut-être au vieux conte (il n'y a que deux jambages, je vous jure) qui place en ce coin délicieusement enfoui dans les feuillées le boudoir favori d'une grande dame du siècle dernier.

Mon arrivée brusque fit à peine tressaillir l'agate de vos ongles : je pris place auprès de vous. Jamais je ne vous vis si désirable; vos joues avaient la pâleur rosée des primes anémones, et vos yeux, sous les frisons des cheveux, luisaient comme les bluets au cœur noir dans la blondeur des blés.

Et, tandis qu'un cotonnier neigeait sur nous des flocons d'ouate, doucement j'attirais votre main.

Voltigeant au moindre souffle, les flocons planaient dans l'air, puis descendaient lentement, lentement. Et ils s'accrochaient aux plis de

votre jupe, aux dentelles de votre corsage, aux rondeurs de vos épaules, aux boucles de vos cheveux. Et vous souriez de cette royale pluie d'hermine et, pour vous plaire, je laissai l'hiver me poudrer comme vous.

Nous causâmes, je crois; de banalités d'abord : des oiseaux envolés dans un gazouillis, d'un rossignol trilliant, disiez-vous, presque aussi bien que votre soubrette. — Je n'aurais osé vous contredire, mais, vous sembliez le permettre, je saisis la main restée libre. Alors la conversation languissante se ranima au parler de la marquise Louis XV, vous savez, celle qui donnait ses audiences intimes sur notre banc moussu... Comme vous elle était sans doute radieuse de beauté et de jeunesse, mais elle devait être moins exquise...

Et j'attirai à moi votre mignonne bouche; mes lèvres effleuraient vos lèvres...

Brusquement vous eûtes un éclat de rire, dégagée.

— Mais regardez vous donc, mon cher, vous êtes d'un drôle!

Et vous avez la charité de me tendre une glace... Les cheveux disparaissant sous les flocons d'ouate, la redingote littéralement four-

rée de neige, la barbe elle-même fleurie de mousse de savon : l'air d'un Pierrot qui ne serait pas déshabillé pendant toute la durée du carnaval. J'étais grotesque.

Ah ! comtesse, comtesse, ce jour là vos lèvres virent éclore plus de rires que de baisers.

LUC MALPER.





LES VISIONS.

TACHE NOIRE.

A Hector Chainaye.

VIENS, viens vers moi; superbement triste, avec tes yeux noirs noyés de désespérance, et tes ailes livides dont les frôlements incessants ont martyrisé mon âme, extatique Souvenir. Etreins la fébrilement en tes serres, comme une proie implorante, et loin, bien loin entraîne la dans une pluie de perles sanglantes. Je t'enlacerai avec l'ivresse du désespéré qui entrevoit la Fin et, dans l'illusion dernière de la possession toute la vie rêvée, nous nous envolons au delà des Désespoirs sur les bords du

Marais Terrible où, comme des corolles, s'épanouissent les miasmes qui empoisonnent. Tout autour gémissent, tordus par les bises infernales, les squelettes des arbres désolés que la lune a tués lentement en transperçant leurs âmes de ses poignards livides ; lentement alors sont tombées dans le vent qui leur tissait un suaire les feuilles, ainsi que des cadavres. Par instants des nuages d'encre entassent la nuit sur ce deuil et font résonner plus effroyablement les sourds mugissements suintant des eaux mortes, comme des plaintes de damnés échappées à l'oppression des tombes. Seul vestige de Vie, une fleur rouge éclate au milieu de la placidité navrante du lac Noir et ses pétales, ainsi que des chairs vives, vibrent impressionnées par les moindres effleurements du vent mortel.

Viens, ô viens, vision de l' Aimée, dont les hantises m'affolent, nous fuirons enlacés suprêmement au dessus du marais pestilent dont les miasmes ont la puissance insoupçonnée d'anéantir les Ames et nous jouirons de cette ivresse dernière d'y noyer, en même temps que nos rêves irréalisés, les lassitudes et les rancœurs amassées dans les Vies. Traînant les râles de nos souffrances jusqu'à la fleur vibrante, nous étreindrons ses racines grêles, nous exprimerons l'essence sanglante de ses

pétales. Et lentement nous coulerons dans le néant, laissant au dessus de nous le marais Tueur d'Ames, où la dernière trace de vie aura disparu avec l'ensevelissement de notre Pensée, immensément noir, éternellement noir !...

MÉRODACK.





BLOND BÉBÉ.

A mon ami Edmond Collette.

PLAT partout!... *En avant!... Partez!...*
Le canot s'ébranla lentement, glissa au milieu des embarcations à l'ancre, gagnant le large peu à peu, dirigé par la main mignonne d'une amie à moi, blonde enfant spirituelle et charmante qui — alors — me servait de barreur dans mes nocturnes ballades.

Filez! Les avirons mis au vent, nos cigarettes allumées à la flamme vacillante de la lanterne fixée à l'avant du canot, une couverture jetée sur le double-fond pour nous étendre à

l'aise, nous remontions vers *Kinkempois*, paresseusement couchés, heureux sans savoir pourquoi, dans une inconscience qui se tait. Notre voile s'enflait doucement, d'une brise tiède, alanguissante, toute chargée de parfums troublants, empruntés sans doute aux roses grandes ouvertes des parcs de l'*Acclimatation*; et les accords d'un orchestre, jouant au loin, nous arrivaient par bouffées, confus, presque imperceptibles, mêlés par instants au bruit régulier des avirons d'un canot rentrant au tard.

Partout s'épandait une langueur délicieuse, profonde, mystique; les grands peupliers, jetés çà et là sur la rive droite semblaient ne remuer qu'avec peine leurs ramures touffues, dont l'image, démesurément agrandie, se reflétait dans l'eau. Les flammes jaunâtres des réverbères, semés le long des quais à gauche, fantasquement vacillaient, pareilles aux lucioles phosphorescentes qui, par les chauds soirs d'été, jouent dans l'air alourdi un *cache-cache* sans fin.

— Doublons la voile, proposa le barreur.

— Le moyen ?

— Assis à l'arrière, serrés l'un contre l'autre, vent aura plus de prise, fit-elle avec un adorable sourire.

J'obéis au plus vite — enthousiasmé de la profondeur du raisonnement — et nous voilà filant vent en arrière, la main dans la main, les yeux dans les yeux, mes lèvres près de ses lèvres, tremblant tous deux à l'idée d'enivrantes et inconnues délices.

Le bruit sourd, confus, monotone d'un barrage voisin nous força bientôt à redescendre sur terre, envolés que nous étions vers un monde inconnu. Une manœuvre habile du barreur nous fit passer sans encombres sous le pont du *Val-Benoit*, qui maintenant se détachait en noir sur le fond bleu-sombre du ciel. Quelques nuages, estompant çà et là l'étincellement d'étoiles, voilaient ou découvraient la lune, dont la clarté bleuâtre caressait follement les cheveux dénoués du barreur.

— Maurice ?

— Blond bébé ?

— Regarde donc, . . . du foin.

Un léger mouvement de barre nous fait virer à droite, le canot glisse sans bruit entre les branches inclinées des saules et brusquement s'arrête dans une anse creusée, petit à petit, par le continuel clapotis des vagues. Nous sautons à terre, j'attache le canot à la maîtresse branche

d'un vieil orme, qui gémit dans un bruissement de feuilles remuées, et je retrouve Léontine — mon barreur — étendue dans le foin, un mystérieux sourire aux lèvres, mille fois plus provocante encore qu'il y a une heure, dans ce délicieux fouillis de malines froissées.....

Son petit chapeau marin mis de travers, imprimant à toute sa gracieuse personne un cachet d'exquise originalité, je la revois encore quand seul, le soir, dans ma chambre bien close, mon esprit s'égare en d'interminables rêveries. Blonde, mince, élancée, la physionomie mobile, sa bouche bien dessinée mais un peu grande, faite ou pour mieux rire ou pour mieux embrasser, les dents très-blanches, bien rangées, les cheveux fins, soyeux, s'ébouriffant au moindre souffle, des frissons qui lui passaient au corps, sans cause apparente, indéfinissables, un long regard voilé, doux comme une caresse d'enfant, composaient un ensemble à faire damner un saint..

Je fus damné.

MAURICE SIVILLE.





L'ARBRE.

*Ç'ÉTAIT un coin de bois, discret comme une chambre,
Où le printemps fleuri bâtissait des cloisons.
Et, quoiqu'on fût en juin, les feuilles de novembre
Achevaient de mourir sur les nouveaux gazons.*

*Seul, ayant recueilli l'âme des solitudes,
Laisant autour de lui l'ombre s'extravaser,
Un vieil arbre sur nous tendait ses branches rudes,
Ayant l'air de comprendre et de sympathiser.*

*Et pendant la minute adorable des pauses,
Côte à côte couchés, lassés, silencieux,
Nous retrouvions là-haut, incliné sur nos poses,
Cet accueil verdoyant et cérémonieux.*

*Je pense à toi souvent, vieil Arbre symbolique!
Bien des jours ont passé sur ces baisers ternis,
Mais je revois toujours ton geste évangélique
Gravement s'éployer dans les cieux infinis :*

*Protégeant notre amour simple et venant de naître,
Tes branches sur nos fronts étaient des bras tendus,
Et tu semblais bénir avec des mains de prêtre
Ces baisers primitifs que nous avons perdus.*

F.





LA MOMIE.

NOUVELLE.

MONSIEUR Nicodamus était l'homme le plus heureux de la ville de Tours. Son bonheur se composait de trois éléments : il était célibataire, décoré et bien portant. Un des trois eut suffi. Homme d'ailleurs d'une science insondable et d'une probité à toute épreuve. Pour rien au monde, il n'aurait pris quoi que ce fût, pas même la femme de son voisin.

Et cependant Arsène Nicodamus était un bel homme. De plus, il avait de la fortune, ce qui ajoutait à sa prestance. Lorsque, le dimanche, il traversait les rues de sa ville natale, fier, guindé, et le menton submergé dans

un col immense, plus d'une aspirante belle-mère songeait que ce serait bien le patient qu'il lui faudrait.

Mais Monsieur Nicodamus était sorti victorieux et intact de toutes les tentations livrées à sa vertu. Il se devait à la science et ne pouvait vivre que pour elle. Que deviendraient sa traduction du Mahabharata, sa grammaire sanscrite et les hautes spéculations métaphysiques au milieu des piailleries d'une bande d'enfants ? Non, il ne se marierait point.

Souvent, pourtant, il arriva jusqu'au bord de l'abîme. Quand, par une belle journée de printemps, il se promenait, à la vesprée, dans les vertes campagnes, et que soudain, au détour d'un sentier, il apercevait un couple amoureux enlacé et les yeux rayonnants, il sentait bouillonner dans ses veines le ferment de la jeunesse et de l'amour. Il se réfugiait dans son cabinet de travail. Dans cette forteresse inexpugnable, il retrempait son énergie et, pour se consoler, il se disait : « Si je voulais ! »

Mais il arrive un âge où les illusions s'évanouissent, où le courage s'émousse. Monsieur Nicodamus vivait seul avec une servante caduque, vénérable débris d'un autre âge. Lorsqu'il rentrait d'une soirée passée chez un de ses amis, au sein d'une famille nombreuse et réjouie, et qu'il trouvait chez lui la cendre froide et la lampe éteinte, il ressentait vivement son isolement. Un soir même, il s'endommagea sérieusement le nez contre une porte entr'ouverte. Au lieu de tâcher à l'avenir de mieux fermer les portes, il s'accrocha, ô povero, à cette pensée folle que le mariage lui éviterait tous ces désagréments.

C'était une grave résolution à prendre. Il ne dormit pas de la nuit. Il est vrai de dire que son nez y fut pour beau-

coup. Or, comme la nuit ne porte conseil que lorsqu'on dort, il se trouva, à son réveil, plus perplexe que jamais. L'amour de la science et l'égoïsme inhérent à son âge se livraient dans sa tête chauve un combat terrible. Le second l'emporta.

Le soir même, il annonça solennellement son mariage à la famille Gobechoux.

— « Avec qui ? » lui demanda-t-on de toutes parts.

— « Je n'en sais rien encore, » répondit-il naïvement.

Avec qui ? C'était la question. Mais Tours est une grande ville et Monsieur Nicodamus était un habile homme. Il suivit une méthode récemment inventée ; car il était aussi bien au courant de la science moderne que de l'ancienne. Il chargea un de ses amis de lui chercher une jeune fille, sage, bonne ménagère ; puis il se renfonça de plus belle dans ses bouquins jaunis. Un matin, son ami se précipita dans sa chambre, en s'écriant joyeusement : *Eurêka !*

Monsieur Nicodamus accourut avec une hâte fébrile chez sa future épouse, qui était réellement charmante. Il n'aimait pas les feintes. Il porta un coup droit à fond.

— « Mademoiselle, lui dit-il, je sais que vous êtes bonne ; je vois que vous êtes belle et jeune. Voulez-vous de moi ? Je vous aimerai de toute mon âme. Vous m'aimerez aussi, j'espère, car l'amour ne doit venir qu'après le mariage. »

Et comme la jeune fille, ahurie de cette brusque attaque, ne répondait pas, il lui débita sa théorie *de matrimonio*, qu'il écrivit plus tard avec soin et qui a été reproduite de nos jours. Ce n'était pas là l'époux qu'avait rêvé Estelle. Mais la fortune de Monsieur Nicodamus et ses lunettes à branches d'or avaient ébloui les parents.

La jeune fille n'aimait pas. Elle regarda autour d'elle, et puis répondit : « Oui. »

Un mois après, Madame Nicodamus était installée dans le nouveau royaume qu'elle avait à gouverner. La lune de miel s'éclipsa rapidement. Monsieur Nicodamus retourna à ses in-folios favoris.

Dans la vaste et sombre maison, Estelle errait comme une âme en peine. Depuis quelques jours surtout, le savant était d'un taciturne effrayant. Une idée fixe l'absorbait. Il ne regardait plus sa femme. Un jour enfin, au dîner, il s'épancha.

— « Estelle, dit-il d'un ton pénétré, un rival, jaloux de ma science, me défie de retrouver le secret au moyen duquel les Egyptiens embaumaient leurs morts. Mais je le confondrai, ajouta-t-il en s'animant, je découvrirai le mystère, et pour le punir de son audace, après notre mort à tous deux, chère petite femme, nous serons, sur mon ordre, embaumés comme les anciens Egyptiens. »

Et, rasséréiné par cette perspective riante, il colla un gros baiser paternel sur le front de sa femme qui frissonnait. Dès lors, il n'eut plus qu'un idéal : se procurer une momie. Les journaux scientifiques publièrent à l'envi ses réclames. En attendant, Monsieur Nicodamus compilait, annotait, recherchait, méditait, avec une impatience fiévreuse, le jour et la nuit.

La pauvre Estelle, abandonnée et seule, pendant les longues nuits d'hiver, rêvait à cet amour qui devait venir après le mariage. Avec son perspicace instinct de femme, elle devinait bien qu'elle n'aurait jamais d'amour pour ce vieux fouille-bouquins dont elle eût pu être la fille ; pour ce fou qui poursuivait une chimère, quand il n'avait

qu'à étendre le bras pour tâter d'une réalité délicieuse. Elle attendait. L'avant-goût qu'elle avait eu de l'amour lui faisait désirer plus ardemment encore d'être aimée comme elle se savait digne de l'être. Estelle se mit à lire des romans.

Monsieur Nicodamus devenait nerveux. Impossible de trouver une momie. Et il venait de recevoir une seconde lettre de défi ! Lui, le savant, naguère paisible et bon, exhalait sa mauvaise humeur surtout et sur tout le monde. Estelle ne sortait plus de sa chambre pour ainsi dire.

Par une belle matinée d'avril, assise à sa fenêtre, elle lisait. Tout-à-coup, les sons d'un piano frappèrent son oreille. Une voix mâle et sonore s'éleva. Estelle jeta son livre et écouta, le cœur palpitant, l'air de Guillaume Tell :

« O Mathilde ! idole de mon âme !.... »

La musique partait d'une fenêtre en face de la sienne. La voix était chaude et passionnée et remua Estelle jusque dans ses fibres les plus intimes. La tête penchée en arrière, elle écoutait perdue dans une muette contemplation. De petits frissons couraient le long de son corps. Elle resta ainsi sous le charme longtemps après que la musique eût cessé. Puis elle se redressa comme réveillée en sursaut, et avança curieusement à la fenêtre son minois étonné. Elle aperçut à la fenêtre mystérieuse une tête de jeune homme qui la regardait en souriant. Elle se rejeta en arrière avec un petit cri.

La pile électrique avait fonctionné ; le courant était établi ; l'effet était produit. Le jour suivant retrouva Estelle à la même heure, à la même place. Mais la musique ne se fit pas du tout entendre. La fenêtre était

close. Elle ne vit pas un petit coin du rideau se lever et un regard rapide plonger sur sa mine désappointée. « *La femme est comme notre ombre ; courez après elle, elle vous fuit ; fuyez-la, elle court après vous.* »

Il le savait bien, le rusé chanteur, quand il resta huit jours sans ouvrir sa croisée et sans toucher son piano. Estelle devint aussi maussade et boudeuse, quelque chose lui manquait. Soudain, la musique recommença, à la grande colère de Monsieur Nicodamus. Estelle redevint radieuse. Cette fois, Estelle ne quitta pas la fenêtre. Mais ses yeux, parcourant distraitemment vingt fois la même page, devinaient le regard ardent qui les cherchait. Elle les leva soudain et rougit... Et quand Monsieur Nicodamus pesta contre le malencontreux musicien, Estelle soupira tout bas, et ne dit rien. Au fond du cœur, elle donnait à tous les diables le tronc rabougri auquel on avait enchaîné sa verte jeunesse. Elle établissait un parallèle mental entre Monsieur Nicodamus et *lui*, entre l'idéal et le réel. Et elle se disait : « Pourquoi pas ! Puisque l'amour ne vient qu'après le mariage ? »

Voilà pourquoi ses journées se passaient à la fenêtre. Elle savait maintenant qu'*il* s'appelait Lucien, et qu'*il* était artiste. Ils se dardaient de longs regards ; ils échangeaient des sourires mystérieux. Un jour, au milieu d'une roulade, Lucien ferma brusquement sa fenêtre, laissant Estelle stupéfiée. Puis il parut dans la rue, un journal à la main, traversa et vint sonner à la maison de Monsieur Nicodamus.

Estelle ne fit qu'un saut jusqu'à la porte. Ils se trouvèrent face à face. Lucien demanda à voir Monsieur Nicodamus. Elle le précéda jusque dans le cabinet du savant et y resta.

— « Monsieur, dit l'artiste, après les compliments d'usage, j'ai vu dans cette feuille que vous cherchiez une momie..... »

Monsieur Nicodamus, bouche béante, cou tendu, yeux écarquillés, se leva.....

— « Je crois avoir trouvé cette pièce rare. Un parent à moi, marchand d'antiquités, possède une momie dont il veut se défaire. Il demeure à Paris. Je vous apporte son adresse. »

Monsieur Nicodamus lui sauta au cou et l'embrassa avec effusion. Cette marque de sympathie eut l'air de plaire médiocrement au jeune homme. Mais il prit sa revanche en serrant tendrement la main d'Estelle, qui le remercia « au nom de son mari »; Lucien sentit gronder en lui une sourde colère. Mais elle le pria si gentiment de partager leur dîner, qu'il ne pût résister. Monsieur Nicodamus écrivit sur le champ à Paris. Dans l'expansion de sa joie, il raconta mille extravagances. Estelle était souriante et gaie; l'artiste pâle et recueilli. Son visage s'éclairait lorsqu'il rencontrait le regard chaste-ment provoquant de la jeune femme. Mais dès qu'il reportait ses yeux sur le vieillard maniaque assis vis-à-vis de lui, il redevenait silencieux et sombre. Et rentré chez lui, il arpenta fiévreusement sa petite chambre en se répétant à lui-même : « C'est un crime ! C'est un crime !... »

Lucien était devenu l'intime de Monsieur Nicodamus. Il passait de longues heures dans la chambre de travail du savant, pour laquelle Estelle avait abdiqué son antipathie. Il trouvait un charme tout particulier dans la traduction de la Genèse, dont Monsieur Nicodamus possédait une magnifique édition avec gravures. Combien alors

il se félicitait d'avoir fait sa cinquième! Un soir, il s'extasia sur une admirable eau-forte représentant Noé dans les vignes du Seigneur. Les merveilles artistiques laissaient Monsieur Nicodamus froid. Estelle vint pencher curieusement sa tête frisée par-dessus son épaule. Il s'y attendait : leurs cheveux se mêlèrent; leurs visages s'effleurèrent... et Estelle quitta le bureau, émue et rougissante, serrant convulsivement dans sa main un papier plié en quatre. Dans sa chambre, le cœur serré, les doigts tremblants, elle déplia et lut : « Je vous adore. — Est-ce une faute et dois-je, m'enfuir ? »

Elle soupira longuement et murmura : « Enfin! » Quand Lucien quitta la maison, elle le reconduisit; et, pendant que Monsieur Nicodamus luttait contre une quinte, elle lui coula doucement dans l'oreille : « Restez! »...

La momie arriva. Ce fut un évènement. Elle fut installée en grande pompe dans une armoire faite toute exprès. Monsieur Nicodamus ouvrit la série de ses expériences par un grand banquet. Lucien en fut. Il but à Monsieur Nicodamus, l'honneur de Tours, et à son triomphe sur ses obscurs détracteurs.

Son vœu ne paraissait point devoir s'accomplir. Monsieur Nicodamus ne parvenait pas à se reconnaître au milieu de ce fouillis inextricable de nœuds et de bandelettes. Il commençait à se désespérer, lorsqu'il reçut une lettre d'un des princes de la science. On lui promettait des renseignements et des documents précieux. Mais il fallait qu'il les allât chercher lui-même, à Paris. Monsieur Nicodamus n'hésita pas. Vingt-quatre heures après, il était prêt à partir. Tout-à-coup, une crainte le prit.

— « Et la momie? dit-il. Si les mites s'y mettaient? Le mal serait irréparable! »

Sa femme eut une idée lumineuse. Elle se souvint que, par une précaution, elle saupoudrait de poivre les vêtements de son mari. Une couche épaisse de poivre fut donc répandue sur la momie, et au fond de l'armoire... Estelle reçut mission d'aller secouer de temps en temps le meuble. — Puis il dit tendrement adieu à sa femme. Lucien ne le quitta point qu'il ne l'eût empaqueté dans le train de Paris. Alors, il revola chez Estelle...

C'était son premier tête-à-tête avec elle.

Assis auprès d'elle, il jouait machinalement avec le nœud de la cordelière qui entourait sa taille souple et retombait le long du fauteuil. En face de cette femme, jeune, belle, candide, qu'il aimait vraiment, profondément, il était balloté par mille sentiments. Il avait une figure si drôle et si penaude qu'en le regardant Estelle ne pût s'empêcher d'éclater de rire. Ce rire argentin, perlant ses notes sonores dans l'atmosphère lourde du cabinet de travail, augmenta encore l'embarras de Lucien. Sans dire un mot, il prit la main d'Estelle et y appliqua un long baiser... Soudain un bruit de serrure se fit entendre. Lucien bondit vers la porte, en disant tout bas : « A demain ! » Il frôla dans l'escalier obscur une robe qui montait. C'était une amie...

Il se présenta le lendemain, on lui dit que Madame était sortie. La journée lui parut d'une longueur interminable. Il la passa tout entière accoudé à sa fenêtre. Enfin, il aperçut dans la brume une forme indéfinie qui s'avavançait, et dans laquelle il reconnut bien vite sa chère Estelle. A peine était-elle entrée qu'il se pendait à la

sonnette. Elle ouvrit. Il fut plus prompt à l'embrasser qu'à lui parler.

Et ils étaient là, dans le bureau de Monsieur Nicodamus, qu'un grand feu ouvert illuminait de clartés vacillantes. Lucien écoutait les premiers bégaiements d'amour de ce cœur vierge et naïf. Il aspirait avec délices le parfum enivrant de cette fraîche fleur, éclos au premier rayon du chaud soleil d'amour, et il craignait de l'effeuiller trop vite. Estelle était méconnaissable : elle enchantait Lucien de ce babil joyeux qu'on ne comprend pas, mais dont la musique seule réjouit le cœur de l'amant. Les yeux de l'un perdus dans les yeux de l'autre, les mains réunies longuement dans une délicieuse étreinte, ils oubliaient le monde et eux-mêmes.

Lucien était agenouillé devant Estelle, et celle-ci plongeait les doux regards de ses yeux humides dans les yeux ardents de l'artiste. Il lui répétait pour la centième fois : « Je t'adore ! », entre deux baisers sur ses mains moites, quand ils se redressèrent tous deux, pâles et comme électrisés. Une voix bien connue retentissait dans le corridor avec des inflexions tonnantes. Puis Nicodamus monta l'escalier en grommelant de sourdes menaces. Il approchait. — « Mais sauve-toi donc ! » criait Estelle.

— « Impossible, il vient par là. Cache moi ! ».

— « Où donc ! Mon Dieu ! Mon Dieu !.... Ah ! là.... la momie, jette-là dans la cour ! »

L'espace d'un éclair et la momie gisait dans la cour, et Lucien la remplaçait. Il était temps, Monsieur Nicodamus entra. Il embrassa à peine sa femme et ne vit pas son trouble. Puis il se jeta sur un sofa.

— « Qu'as-tu donc, cher ami ? demanda Estelle. Es-tu malade ? Pourquoi es-tu revenu si tôt ? »

— « Malade ! Il s'agit bien de cela ! Il y a que je me suis laissé berner comme un enfant ; que cette lettre de Paris était apocryphe et qu'on s'est moqué de moi. Ah ! je suis perdu ! » — Et il se mit à pleurer amèrement.

— « Mais non, dit Estelle de sa voix la plus caline, tu es assez savant pour te passer d'eux, mon homme. »

— « Passer toute sa vie à étudier, poursuivait Monsieur Nicodamus sans l'écouter, abandonner tous les plaisirs pour la science, et tout cela pour s'entendre dire.... »

— « Hatschim!... Hatschim!... » et l'armoire s'ébranla.

— « Qu'est-ce ? » s'écria Monsieur Nicodamus avec des yeux égarés... « La momie?... »

— « Hatsch!... hatsch!... hatschim!... » fit l'armoire avec un redoublement d'énergie.

— « Estelle!... Mais qu'y a-t-il ? Là... dans l'armoire, la momie... »

— « Hatsch! hatschim!... » — Et soudain la porte de l'armoire s'ouvrit. Une forme vague passa devant le savant, dans un nuage de poussière et disparut par la porte. Monsieur Nicodamus alla vers l'armoire ; elle était vide ! Alors, se tournant vers Estelle, toute tremblante, il s'écria sourdement : « La momie la momie.... elle vit.... elle vit !.... »

Puis il chancela et tomba lourdement sur le parquet. Il était mort !....

Estelle porta le deuil ; puis elle épousa Lucien, cet amour venu après le mariage.

CHARLES MAGNETTE.





L' A U T O M N E .

AUBE.

*Et pour glorifier sa grâce parfumée
Mes désirs épurés s'élèvent en fumée,
— Comme un pieux encens vers un ostensor d'or.*

(AUGUSTE VIERSET.)

*A*S-TU remarqué, O ma bien aimée, l'éveil de la campagne, le matin, en automne. La Nuit, fatiguée de serrer la Terre dans les plis de son noir manteau piqué d'étoiles, a ouvert ses bras, a lentement étiré ses membres raidis, énervés, et s'est évanouie par delà l'horizon, ne laissant traîner derrière elle que son long voile humide de grise brume.

*Pleine de nonchaloir, calme, silencieuse, enlin-
ceulée dans ces vapeurs lourdes et opaques, la Terre
continue son sommeil. Tout-à-coup saisie, tressail-
lante, comme au bruit d'une pétaradante mousque-
tade, comme crispée par un choc électrique violent,
elle s'éveille et secoue sa torpeur en gouttelettes de
rosée. C'est l'Amour, son dieu, qui la féconde;
c'est le Soleil qui annonce sa venue en frappant de
sa flèche d'or magnétique le cœur de son amante.
Pour y arriver, il a dû transpercer son vapoureux
vêtement.*

*La terre a senti son approche, comme une épousée
aimante elle se prépare: elle sait que bientôt le
Soleil va la quitter pour laisser en gestation dans
ses robustes flancs les fruits à produire. Cette triste
perspective augmente encore sa tendresse; elle se
lave dans l'humide brouillard, elle se parfume de
ses dernières fleurs, elle éveille son orchestre de
musiciens ailés et les envoie au devant de son
maître adoré, pour précéder son arrivée triomphale
de leurs ariettes, de leurs fanfares gazouillantes.
Et Lui s'approche de plus en plus, il sourit de sa
figure appâlie et laisse déjà flotter jusqu'à Elle sa
longue chevelure dorée, rayant le brouillard de
fauves et étincelants reflets.*

Enfin, comme un dernier hommage de l'amante

*à l'amant, la brume se met à planer en spirales
légères ; embaumée par les odeurs terriennes, elle
monte, monte toujours,*

« Comme un pieux encens vers un ostensor d'or ».

PIPO.

Gand, mars 1884.





CONSEIL A DIEU.

*B*ON Dieu, je ne sais pas si j'ai l'heur de te plaire;
Je crois même, ô mon Dieu, — pardonne si je mens, —
Que tu ne connais pas l'insolent téméraire
Qui t'apostrophe ainsi : c'est qu'on voit tant de gens
Occupés de chercher quelle mine a « leur Père »
(C'est ainsi que partout on te nomme ici-bas),
 Qu'en fin de compte on te vénère
Sous mille aspects divers que je ne comprends pas.
Moi-même, qui ne suis ni juif, ni catholique,
Je t'ai cherché longtemps : aimer Dieu, c'était bien;
Mais encor fallait-il n'aimer que l'Authentique,
L'Unique, fût-il grec, chinois, ou même indien.
Hé bien! jusqu'à présent, c'est en vain que je cherche
Où ce dieu là se cache — où tu te caches, Toi !...

*Toi — si bon — qui devrais au moins tendre une perche
Au pauvre genre humain plein d'erreur et d'effroi.
D'ailleurs, que je t'échappe ou que tu me connaisse,
Comme je ne viens pas faire ici ton procès
Ni même te parler des milliards de promesses
Qu'on nous fait en ton nom et qu'on ne tient jamais,
Tu peux me laisser dire et tendre ton oreille
Quelques instants de mon côté.*

*Or, donc, qui que tu sois, souffre qu'on te conseille
Car c'est pitié, vraiment, d'être si mal noté :
Ecoute ! L'autre jour, près du Bois de la Cambre,
Deux femmes se parlaient ; j'ai surpris quelques mots
De leur triste entretien. — On était en septembre :
« L'hiver vient, — disait l'une, — et mes pauvres marmots
Vont bien souffrir du froid ; ils n'ont plus rien à mettre
Depuis que leur bon père est mort, le pauvre vieux...
A quels maux le bon Dieu veut-il donc me soumettre ?
Il me fait bien souffrir, ... et l'enfer vaudrait mieux. »
— « L'enfer ? — répondait l'autre — Oh ! l'enfer, c'est la vie !
Oui, notre vie à nous, pauvres femmes sans pain ;
Moi, j'ai cru le curé... me voilà bien servie !
Et vous ? — C'est vrai, bien sûr, qu'il a tendu la main
Quand vous lui demandiez de prier pour votre homme ?
Oui, n'est-ce-pas ? Hé bien ! Quand je pense à cela,
Je me dis quelquefois que c'est bien mal, en somme,
Ce qu'il fait, celui-là ;
Et que notre bon Dieu se perd à laisser vivre
Ces méchants hommes noirs qui nous parlent toujours
Du ciel et de l'enfer, et qu'on devrait poursuivre*

*Partout ! A cause d'eux, il y a bien des jours
Où je ne crois plus même à Dieu »...*

*Toi, pauvre femme,
Tu n'y crois plus ; et moi, je n'y crois pas encor :
Entre nous, place au Doute ! Au Doute, sombre flamme
Qui ronge la soutane et tout le vain décor
Dont l'Église a voilé son Dieu problématique.
Jehovah ! Jehovah ! Si ton nom n'est pas vain,
Si ton temple n'est pas une affreuse boutique
Faisant argent de tout : de la mort, de la faim,
Que ne donnes-tu donc la preuve de ton être ?
Que ne renverses-tu les faux dieux sur l'autel ?
Que ne parles-tu pas, à la place du prêtre,
Au genre humain perdu dans un doute éternel ?*

Gand, 1885.

CAROLUS REX.





CROQUIS D'ALBUM.

I.

IN DE VLEURMUIS. C'est, au bord d'une rivière, une verte guinguette où l'on va par les soirs d'été. Dans le jardin qu'ornent des statuette de plâtre bariolées de couleurs éclatantes, deux musiciens — un violon et une basse — jouent faux des airs populaires. De l'autre côté de l'eau jaunit un champ d'avoine dont le parfum fort et pénétrant enbaume l'air. Et des tonnelles s'échappent en fusées les rires des petites ouvrières chatouilleuses.

II.

Lourdement l'orage a crevé, et la pluie est tombée à torrents, rompant de son bourdonne-

ment la calme après-midi d'été. Mais après, le ciel est redevenu bleu; maintenant dans la rue bien propre, les pierres qui ourlent le trottoir font une ligne toute blanche. Le soleil se reflète joyeusement sur le pavé encore humide, et le ruisseau grossi coule avec un doux bruissement. Et c'est cette étrange odeur de poussière mouillée.

III.

A l'école gardienne, la récréation. La cloche sonne : il est trois heures. Les portes des classes s'ouvrent, et, avec un grand brouhaha, sortent les enfants, faisant claquer leurs petits sabots sur le pavement. En colonnes ils se déroulent sous l'œil vigilant des sous-maîtresses, et ils vont deux à deux, bavardant — pas trop fort cependant de peur d'une réprimande. Et les longs sarraux bleus qu'ils portent pour ne pas salir leurs robes, mettent des taches claires au milieu du préau.

PAUL MONTANE.

Gand, 1885.





L'AME MIEVRE.

A Camille Bloch

MAINTENANT j'ai revu les moissons oubliées
Et, dans la paix des soirs pleins de saines senteurs
Les rudes moissonneurs près des gerbes liées,
Croisant leurs bras avec des gestes de lutteurs.

Maintenant j'ai revu la forêt et la plaine
Et j'ai marché dans les pâturages herbeux ;
Ma gorge a respiré les puissantes haleines
Qui montent du sol roux blessé par les grands bœufs.

*Mais, comme un empereur parmi les foules viles,
Je suis passé dans la campagne, indifférent;
Car toujours, en mon cœur, l'impur amour des villes
Chantait plus haut que la forêt et le torrent.*

*Dans les routes des bois et dans les fraîches sentes,
Les augustes frissons des vieux arbres hautains
Ne me faisaient songer qu'à des robes absentes
Et les ciels me faisaient regretter des satins.*

*Quand un vent balsamique arrivait des vallées
J'avais un souvenir pervers de parfums lourds,
Et les soleils épars dans les nuits constellées
N'étaient pour moi que des bijoux sur du velours.*

EPHRAÏM MIKHAËL.





LA BOHÈME ROSE.

(FRAGMENT).

A Hector Vigoureux.

PREMIÈRES PLUMES.

JE vous laisse à penser quel embarras !
L'*Etudiant* devait paraître le lendemain ;
tout était prêt, l'imprimeur avait sa copie,
..... et nous n'avions pas de « Rédaction ! »

— « Mais il nous faut une Rédaction ! — Où sera la Rédaction ? — Pas de Rédaction ? Autant pas de journal ! » — Bref, cette fameuse rédaction était de nécessité extrême ; d'ailleurs cela camperait le jeune organe, lui donnerait un petit air

propriétaire; là, nous pourrions fumer notre pipe, recevoir gravement les copains, écrire nos articles, arranger un local drôle, dire, les joues pleines : Je vais à la Rédaction!... Non, décidément, il fallait une Rédaction !

Nous étions fort en peine, et demeurions tout déconfits, quand sur l'entrefaite, Max Hilaire arriva. — « Un local ? Mais j'ai l'affaire ! » — « Vite, voyons ça ! » — Et curieusement, l'on s'en fut de compagnie à « l'affaire » de Max. C'était un petit harem d'étudiant, que par moitié avec Le Kilomètre, ce copain-sultan s'offrait pour deux louis par mois. Au second étage, dans une escargotière énorme, très tranquille, plus farcie de locataires que d'ail une saucisse de Provence. Au bout d'un couloir obscur, la chambre, joliment meublée, armoires, canapé, lavabo énorme. Dans le fond, l'alcôve, dissimulant sous une large draperie l'autel des sacrifices; de suite, on baptisa l'endroit : le Saint des Saints, et la draperie : le Voile du Temple.

Ma foi, nous serions là le plus agréablement du monde ! — L'installation ne dura guère. Il y avait dans un coin deux flacons respectables, des verres sur la cheminée, et, en prévision de féminines visites, des assiettes de bonbons

gisaient dans une armoire. Nous raflâmes tout sans la moindre vergogne, puis, le chef déclara « les Bureaux » installés. Contre de bel argent, nous fûmes quérir deux grands registres, des bandes d'imprimés, un pot à colle, une bouteille d'encre (Petite Vertu) et une rame de papier. Ça y était.

Chacun choisit sa place autour de la table. Rouge-Belgique déposa devant la sienne une pancarte : « Cabinet du Rédacteur en chef » ; Max Hilaire intitula son coin : « Secrétariat de la Rédaction » et, sur un éclat de rire, nous nous séparâmes jusqu'au soir, moment où devaient arriver le cachet du journal et les premiers numéros.

Ce malencontreux cachet fut l'occasion de la première bagarre. Pour savoir à qui écherrait l'honneur de l'employer d'abord, on s'empoigna ferme. La gloire en revint à Max, qui prit le pucelage du tampon avec un sérieux comique. Chacun y voulut goûter, après, et bientôt tout le papier présent fut placardé de la marque violette :

L'ÉTUDIANT
journal hebdomadaire
BRUXELLES.

On discuta. Il était très-bien, le cachet; oui, très-bien, seulement, il aurait pu ceci... .. disposé comme ça... et puis, le cadre n'avait pas bon air; non, vraiment : ce cadre était affreux! si on l'enlevait?

Max découpa le filet de caoutchouc, et retamponna, pour voir..... Mieux, en effet, beaucoup mieux! Quercus écrivit de suite une lettre, — le diable sait à qui, — et appliqua le hochet sur le papier, et sur l'enveloppe, deux fois, recto et verso. Cela fit rigoler les autres, qui se moquaient, tout en se promettant bien, au fond, de l'imiter le plus tôt possible... Et le journal? Le journal qui n'arrivait pas?

Voulant savoir, on dépêcha Rouge-Belgique et Max à l'imprimerie. Deux cents numéros seulement étaient tirés, mais le manœuvre, harrassé, demeurait mou sur la besogne, qui n'avancait guère. Max revint à la Rédaction prendre quelques bouteilles pour ravigoter nos gens, et Rouge-Belgique, en manches de chemise, s'accrocha lui-même à la presse, qui se mit à rouler furieusement.

Vers onze heures, tout fut terminé; les typos étaient royalement gris, et nos dévoués copains avaient les bras cassés de fatigue. Deux com-

missionnaires enlevèrent les paquets de journaux : en route pour la Rédaction.

Que faire en expectant, à moins que l'on ne boive? Or, chacun de nous avait honoré d'une visite le cellier paternel, et les résultats de cet interview s'alignaient en un coin du local. De très épicurienne façon nous étions nous consolés des ennuis de l'attente; nous avons même pochardé Djek, le terre-neuve de Cierge, — un fameux goinfre, par exemple, — et nous rîmes fort de la hure que firent nos deux rédacs, en constatant, à leur retour, notre état plus que duveteux.

Là, étaient Louis Flagel, dont « le vieux cœur d'étudiant » bat toujours sous la toge; D.Y. Surdéis, l'énergumène qui proposait de pendre une bottelée de philistins, pour célébrer dignement la naissance du gosse; Sapho, très peu réservée et pas marrie du tout d'être en cette aventure; C. Vert, promettant en un discours funambulesque, d'éreintants abattages aux directeurs de théâtres, Loijs de Giral, Quercus, Le Kilomètre et Cierge de Pétrole, saoul, en bon Russe qu'il est, comme une Pologne entière.

On déplia le journal. Chacun lui trouvait un air superbe. Rouge-Belgique fixa au mur le pre-

mier numéro sorti des presses, tiré sur papier de Hollande. Flagel éjacula une oraison mirifique, en brandissant la feuille; on trinquait pour la prospérité du canard, bruyamment. Djek réveillé aboya de concert. Il était minuit, et la maison désassoupie, bourdonnait comme une ruche en rumeur.

Vers une heure, les choses étaient à point; Rouge-Belgique avait son plumet, tant et plus que les autres, Quercus pleurait d'émotion, les bouteilles vides ne se comptaient plus; nous beuglions *la Marseillaise*. Tous les locataires se trémoussaient de colère, frappaient sur les plafonds, criaient de tous les paliers.

Bah! Zut! nous n'en tenions cure.

A un moment, Flagel, en mal de fontaine jaillissante, sortit de la table de nuit un vase auquel nous avions déjà rendu pas mal de visites : il était quasi plus plein que nous. Résolument, Flagel le secoua par la fenêtre, si bien même qu'il lâcha l'ustensile. Le contenu juta sur la façade, et l'oreille du pot, à laquelle tenait encore une large plaque blanche, demeura pendue au reverbère. Cela nous fit rire aux larmes.

Comme deux heures sonnaient, nous pensâmes au départ. Je n'étais pas sans inquiétude

sur notre retraite, et devant mes yeux brouillés, s'enfonçait la vision d'un escalier fantastique, avec des tromblons et des escopettes dans chaque encoignure; vraisemblablement, les locataires exaspérés allaient nous écharper, nous charcuter au passage...

Il n'en fut rien pourtant. Nous les ouïmes claquer leurs portes et maronner féroce­ment; mais nul ne se montra. A l'étage, Cierge trouva drôle de souffler la bougie, nous plantant dans l'obscurité d'un escalier inconnu. Clopin clopant, nous descendîmes pourtant; en bas, la troupe se compta; Djek était resté en route. Doucement, je l'appelai; du premier étage, un lamentable hurlement répondit, et du coup, le bougre de chien se prit à geindre sans désespérer.

Tout le monde pouffait; je m'attendais à voir la maison croûler sur nous; quatre à quatre, Cierge grimpa, bousculant Djek qui meuglait toujours. D'un furieux coup d'épaule, il l'envoya sur les marches, et se mit à le tirer par la queue. La maudite bête tenait bon, rugissait à présent, ne voulant pas descendre. En bas, nous nous tenions les côtes, Flagel encourageait Djek à la résistance, et tout cela faisait un vacarme d'enfer.

Par bonheur, un bien avisé locataire, les yeux exorbités de fureur, se précipita sur le palier, chemise volante, muni d'une lampe et précédé d'une matraque de calibre. Djek, épouvanté, lâcha prise et détala; et, du corridor, nous souhaitâmes le bon jour au locataire qui, penché sur la rampe, agitait sa perche en sacrant abominablement.

Dans la rue, on chantait à plein gosier *la Carmagnole*; c'étaient Max, Rouge-Belgique et Quercus, demeurés en haut, à califourchon sur l'appui des fenêtres, et régaland les voisins d'une sérénade. — Nous étions déjà loin, que les enrégés copains vocalisaient encore sur leur perchoir.

*
* *

Le... lendemain (?) vers neuf heures, chacun fut de retour. Max avait envoyé des commissionnaires, porteurs de numéros, à l'Université. L'on s'occupa de l'aménagement du local. Le lavabo nous horripilait prodigieusement. Aussi, quel meuble, pour un bureau de Rédaction! Qu'en faire? nous ne pouvions pourtant le jeter dans la rue?... Les fenêtres étaient trop étroites...

En furetant, je reconnus dans la muraille un placard disposé à souhait. Je suggérai qu'en retournant le lavabo, cul par dessus tête, nous pourrions peut-être l'insinuer en ce refuge. Aussitôt fait. Le banal acajou fut renversé, la plaque de marbre glissa et faillit se briser; n'importe. Il entrerait ! — il entra en effet, très avarié et croqué aux jointures, mais il entra.

Nous venions de parachever ce bel exploit, quand en survint un nouvel : Toc, Toc, Toc....

*C'était l'pro pro
C'était l'pri pri
C'était l'propriétaire,
Qui s'voyait obligé
De nous donner congé!*

Très en colère, il nous signifia une invite à déguerpir, et se retirait, laissant une lettre sur la table encombrée, quand il stoppa, pétrifié.

— « Le lavabo? Mon lavabo? Misérables? où est mon lavabo?... Ils l'ont brûlé, c'est sûr! Mon lavabo? »

La moutarde me venait au nez; de fort méchante humeur, j'ouvris le placard.

— « La v'là! vot' chaise percée! »

En voyant son meuble si mal en point, le pauvre crut s'évanouir. Il devint plus pâle qu'un navet.

— « Chauffeurs! Brigands! Il vont miner MA maison .. »

Le bonhomme dehors, nous lûmes son épître. Le quartier, y déclarait-il, avait été loué à Max seul, et non pour y établir un cabaret. Il appelait « bacchanale et orgie » le chabanais de la veille, tonitruait avec une vertueuse indignation contre nos hurlements nocturnes, et terminait en rappelant que le lendemain, trente du mois, nous aurions à tirer nos grègues.

Ca n'était pas drôle. Rageusement, nous collâmes le factum du philistin à la muraille, soulignant de traits multicolores sa rédaction prudhommesque. Cela nous soulageait.

A dix heures, à onze heures, à midi, les commissionnaires revinrent; de nouveaux vendeurs se présentaient à leur tour. Le journal s'enlevait comme pain bénit. Un vrai succès! Des amis aussi, des étudiants, arrivèrent, nous visitant et nous félicitant. Ce furent, à travers l'escalier, de cavalcadantes chevauchées. L'apoplectique propriétaire en perdait l'occiput, ne voulait plus laisser pénétrer personne, engueu-

lait tout venant avec des bouillonnements dans ses joues furibondes. Et Henripont, montant le dernier, déclara que quelques heures d'un pareil affolement mettraient notre homme à mal.

Vers la soirée, nous déménageâmes donc, à l'aventure, ne sachant où nicher nos dieux lares. Avant de partir, nous avons concassé menu les trois douzaines de bouteilles vides ; Le Kilomètre avait fait achat d'un chaudron et de colle de menuisier, que, le feu allumé, nous fîmes cuire en une empouacrante mélasse, épandue ensuite sur le plancher, dans les tiroirs, sur la table, partout ; du verre en blocs semé par-dessus, nous nous étions retirés, emportant la clef du lieu.

Le lendemain, jugeant tout bien sec et bien collé, nous renvoyâmes cette clef.

Notre ex-proprétaire goûta peu l'astiquage de son immeuble, et l'odieux Shylok, ayant découvert notre adresse nouvelle, nous assigna par devant la bedaine d'un juge de paix podagre et maugréant, qui avait horreur des frasques et tapotait rageusement son ombilic en nous écoutant. Cet aimable macaque nous condamna à des sommes folles pour dommages et réparations. N'étant qu'un pauvre carabin, je ne puis

raisonnablement aspirer à pareil honneur, mais que l'un d'entre nous, — Max, par exemple, Stud : jurisp: — devienne ministre de la justice, et la vieille ganache nous revaudra cela!

JEAN D'AVRIL.

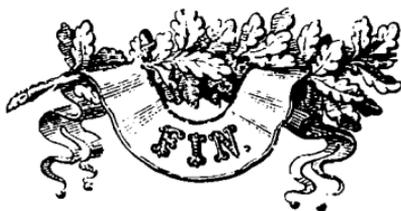




TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Dédicase	5
Avant-propos.	7
Éphémérides universitaires	11
Université de Gand (Administration et Corps enseignant)	19
Distinctions honorifiques	25
Inscriptions au rôle ;	26
Nécrologie . . . ,	28
Histoire de l'Université de Gand, par P. R. C.	31
Union des anciens étudiants de l'Université de Gand	75
Cercles Universitaires.	86
La Société générale des Étudiants pendant l'année académique 1884-1885, par P.	88
Nos portraits.	97
<i>Voltaire à la cour de Frédéric II</i> , par ERNEST DISCAILLES	101

PARTIE LITTÉRAIRE.

	Pages.
<i>L'Ami</i> (ARNOLD GOFFIN)	144
<i>Tryptique</i> (PIERRE QUILLARD)	149
<i>Final d'Amour</i> (PETRUS PIRUS).	154
<i>Croquis de classe</i> (AUGUSTE VIERSET).	170
<i>Soir calme</i> (HENRI STRANARD)	172
<i>Le Cordier</i> (FRANZ FOULON)	175
<i>Heure inquiète</i> (HECTOR CHAINAYE)	177
<i>Biondinetta</i> (SAPHO)	181
<i>La Vengeance</i> (RODOLPHE DARZENS).	189
<i>A la Camarde</i> (AUGUSTE VIERSET)	192
<i>Souvenirs d'un naïf</i> (JOB)	194
<i>Baisers</i> (FRANCIS)	206
<i>Le Cotonnier</i> (LUC MALPER)	208
<i>Les Visions</i> (MÉRODACK)	212
<i>Blond Bébé</i> (MAURICE SIVILLE).	215
<i>L'Arbre</i> (F.)	219
<i>La Momie</i> (CHARLES MAGNETTE)	221
<i>Automne</i> (PIPO)	232
<i>Conseil à Dieu</i> (CAROLUS REX)	234
<i>Croquis d'album</i> (PAUL MONTANE).	237
<i>L'âme mièvre</i> (EPHRAÏM MIKHAËL)	239
<i>La Bohême Rose</i> (JEAN D'AVRIL)	241



TIRÉ A 820 EXEMPLAIRES :

800 sur vélin teinté, 20 sur papier de Hollande.



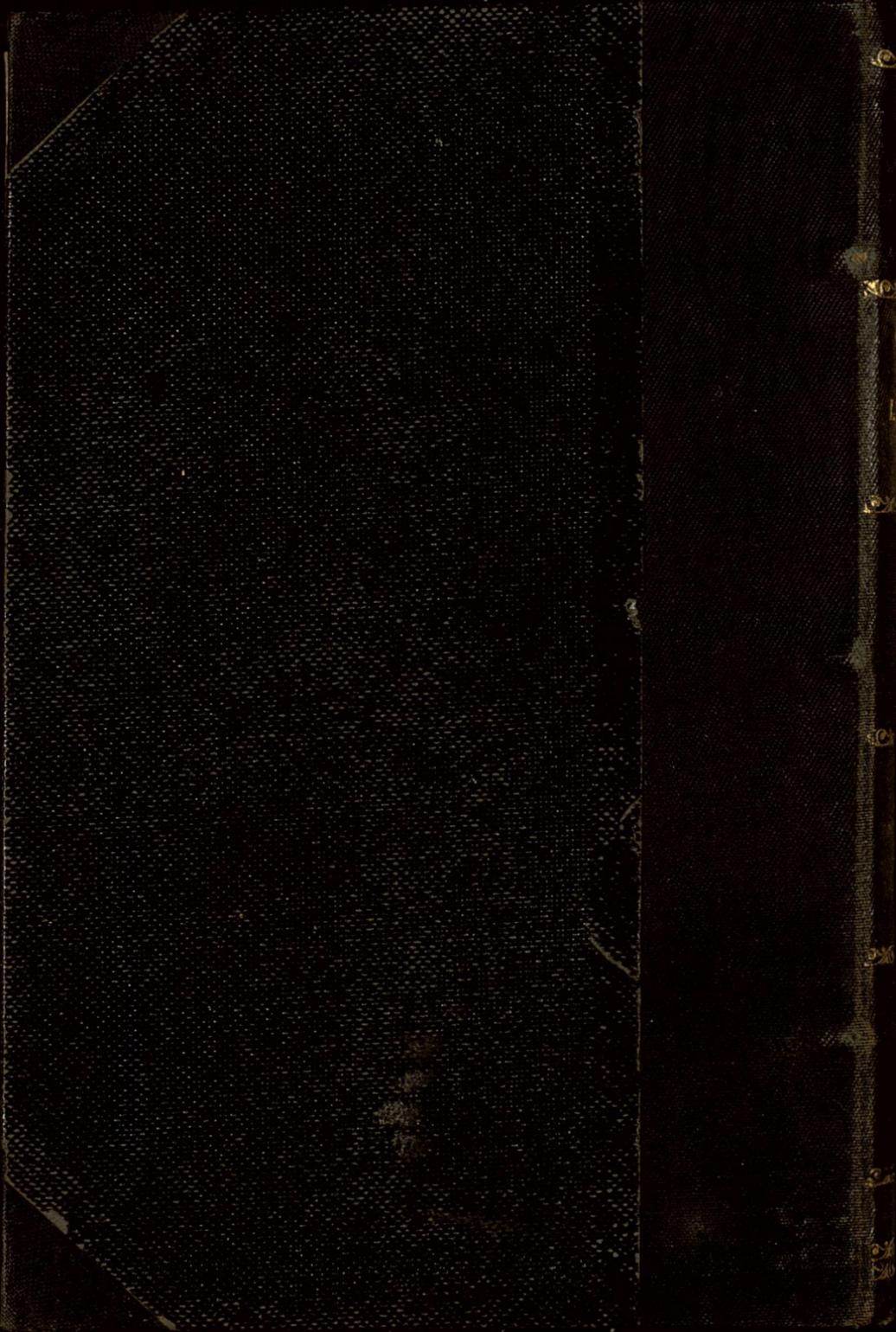
Achevé d'imprimer le 6 mars 1886,

IMPRIMERIE C. ANNOOT-BRAECKMAN

AD. HOSTE, SUCCESSEUR

GAND.





Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).
Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.